



HAL
open science

Retraite, vieillesse des individus et vieillissement de la population : enjeux, représentations et nouvelle conception de l'intervention publique en faveur des retraités et des personnes âgées

Emilie Branquart

► **To cite this version:**

Emilie Branquart. Retraite, vieillesse des individus et vieillissement de la population : enjeux, représentations et nouvelle conception de l'intervention publique en faveur des retraités et des personnes âgées. Science politique. 2009. dumas-00824998

HAL Id: dumas-00824998

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00824998>

Submitted on 22 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
www.iep-grenoble.fr

UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Emilie BRANQUART

Retraite, vieillesse des individus et vieillissement de la population :
enjeux, représentations et nouvelle conception de l'intervention publique
en faveur des retraités et des personnes âgées

Master 2 Politiques publiques et changement social – spécialité Villes, territoires, solidarités
2008 - 2009

Sous la direction de Catherine Gucher



UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Emilie BRANQUART

Retraite, vieillesse des individus et vieillissement de la population :
enjeux, représentations et nouvelle conception de l'intervention publique
en faveur des retraités et des personnes âgées

Master 2 Politiques publiques et changement social – spécialité Villes, territoires, solidarités
2008 - 2009

Sous la direction de Catherine Gucher



Remerciements

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de mémoire, Catherine Gucher, qui m'a aidée à bien cerner le sujet de mon travail. Ses conseils d'orientation, ses précisions sur quelques notions et ses indications de références m'ont grandement aidé à avancer dans la bonne direction. Je remercie également Francie Mégevand, responsable par intérim de la Cellule observation et prospective du Conseil général de l'Isère, qui fut ma tutrice de stage pendant six mois cette année et qui m'a donné l'occasion de travailler sur le thème du vieillissement de la population, que je n'avais encore jamais abordé.

Je souhaite également remercier l'ensemble des personnes qui ont accepté de m'accorder un peu de leur temps pour des entretiens sur les questions de retraite, de vieillesse et de vieillissement de la population.

Enfin, je remercie tous mes proches pour leur soutien durant la rédaction de ce mémoire, dans un contexte familial difficile, lié à l'aggravation brutale de la dépendance physique de ma grand-mère. J'exprime également toute ma gratitude à ceux qui ont accepté de consacrer du temps à la relecture de ce travail.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction	5
PREMIERE PARTIE : Les enjeux du vieillissement de la population.....	11
CHAPITRE I - Le sens du vieillissement de la population.....	11
A. Définition et histoire de la notion.....	11
B. Fondements et réalité du vieillissement de la population	13
CHAPITRE II - Les craintes liées au vieillissement de la population	16
A. Des craintes anciennes... qui réapparaissent aujourd'hui	16
B. Une dramatisation excessive	19
C. Des inquiétudes réelles mais nuancées chez les acteurs interrogés	22
CHAPITRE III - Le vieillissement de la population, source d'enjeux de société plus « positifs ».....	27
A. La place et le rôle des retraités et des personnes âgées dans la société	28
B. Les relations entre les générations.....	34
C. Réaménager les cycles de vie en modernisant le parcours professionnel.....	40
DEUXIEME PARTIE : Le sens de la retraite et de la vieillesse	44
CHAPITRE I - Cadres sociaux et représentations de la retraite et de la vieillesse	44
A. La retraite, une phase de la vie à part entière	44
1. Histoire et définition de la retraite.....	44
2. Le cap de la retraite	45
3. Diversité des modes de vie à la retraite	46
4. Définir le fait d'être à la retraite aujourd'hui.....	49
B. La vieillesse, étape normale de l'évolution humaine.....	50
1. Histoire et définition de la vieillesse	50
2. La vieillesse, un processus vécu diversement.....	51
3. L'âge et la dépendance : deux réalités dissociables de la vieillesse	53
4. Que signifie être vieux ou vieille aujourd'hui ?	58
CHAPITRE II - Expériences subjectives de la retraite et de la vieillesse.....	62
A. La retraite, vécue et pensée par dix retraités	62
1. Le passage à la retraite, une transition majoritairement bien vécue	62
2. La vie à la retraite : du temps disponible, des relations riches et une bonne santé	64
3. Etre à la retraite : s'épanouir diversement, mais « ne pas se laisser aller »	68
B. La vieillesse selon dix retraités.....	71
1. La vieillesse, un destin naturel plus ou moins facile à vivre et à accepter.....	71
2. Deux facteurs déterminants : la santé et l'état d'esprit.....	73
3. Un nouveau rapport à la mort ?	75
TROISIEME PARTIE : Une nouvelle conception de l'intervention publique en faveur des retraités et des personnes âgées.....	77
CHAPITRE I - Réorienter les politiques publiques	77
A. Nécessité d'une meilleure prise en compte du vieillissement de la population.....	77
B. Les missions de l'action publique : entre continuité et transformation	79
CHAPITRE II - Une reconfiguration du rôle des acteurs	87
A. La place essentielle des retraités et de leur entourage	87
B. L'importance du soutien et de l'accompagnement de la part des professionnels de la gérontologie et des professionnels de l'action publique territoriale.....	93
Conclusion.....	99
Annexes.....	101
Typologie des dix retraités interrogés	102
Grille d'entretien « retraités »	103
Grille d'entretien « acteurs publics et associatifs ».....	105
Entretien avec M. A.	106
Entretien avec Mme C.....	114
Bibliographie.....	120

« Vivre, c'est vieillir, rien de plus. »

Simone de Beauvoir,

Extrait de *L'invitée* (1943)

« Etre âgé, c'est d'abord avoir eu tous les âges. »

Serge Guérin,

Extrait de *La société des seniors* (2009)

« Quand l'envie de faire quelque chose nous a quittés,
à ce moment-là... c'est la vieillesse qui a frappé à la porte.
Et puis on a laissé la porte s'ouvrir, et puis voilà elle rentre. »

Mr A.

Introduction

L'intérêt porté aux questions de retraite, de vieillesse des individus et de vieillissement de la population pour la réalisation de ce mémoire provient d'un double contexte.

Tout d'abord, le vieillissement de la population constituait le thème d'un stage réalisé au sein de la Cellule observation et prospective du Conseil général de l'Isère entre octobre 2008 et mars 2009. Notre première mission lors de ce stage a consisté à étudier l'impact du vieillissement de la population sur l'offre de services de cette collectivité locale, qui souhaitait en savoir plus sur le défi du vieillissement et les réponses à y apporter. Lorsque nous avons commencé à nous documenter sur le sujet, nous nous sommes rendu compte que le vieillissement de la population ne pouvait se réduire aux seules considérations concernant le nombre de personnes touchées par la dépendance, le nombre de places à créer en établissements et services d'aide à domicile, et les financements à prévoir. Nous avons par exemple découvert le débat autour des notions de « vieillesse » (qui est vieux ou vieille aujourd'hui et à quel âge ?), de « dépendance » et de « perte d'autonomie » (termes que l'on a tendance à confondre). Nous nous sommes également rendu compte que les personnes âgées, protagonistes principaux de ces questions, n'étaient pas vraiment présentes dans les débats. La canicule de l'été 2003, révélatrice de la fragilité des personnes âgées et suivie de l'adoption de quatre plans nationaux entre 2004 et 2008, avait favorisé une prise de conscience collective quant à la place des personnes âgées dans notre société et au regard que l'on porte sur elles. Cependant, dans les faits, la parole des premiers concernés ne semble pas très répandue.

Ce mémoire s'inscrit également dans le cadre d'un contexte sociétal inédit, celui du « papy-boom », qui résulte du vieillissement des générations du « baby boom » des années 1945-1975 grâce à l'augmentation de l'espérance de vie. Le vieillissement de la population est inéluctable, au sens où il est inscrit dans la pyramide des âges actuelle puisque les Français qui atteindront 60 ans à l'horizon 2050 sont déjà tous nés. Selon les projections de l'Insee, en 2050, 22,3 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus, soit un habitant sur trois, contre 12,6 millions en 2005 (un habitant sur cinq), soit une hausse de 80% en 45 ans. L'allongement de la durée de vie dans les années futures ne fera qu'accentuer l'ampleur du vieillissement de la population. Phénomène démographique majeur, le vieillissement a de multiples impacts sur la société, dans des domaines aussi variés que l'emploi, les retraites, la santé, les transports, l'aménagement urbain, le logement, la recherche, l'éducation, le lien

social et la citoyenneté, sans oublier les rapports familiaux et intergénérationnels. Véritable enjeu de politique publique, « le vieillissement pose des questions qui interrogent les conditions du vivre-ensemble et les priorités que la société compte se donner : emploi, financement des retraites, modes de vie, relations sociales, solidarité et coopération entre les générations, allocation des ressources, habitat, prise en charge du grand âge, évolution des normes collectives, implication dans l'aide de proximité, soutien à la formation des jeunes... » (Guérin, 2009, p. 35).

Avec l'allongement de la durée de la vie, la vieillesse, autrefois exceptionnelle et réservée à quelques privilégiés, est aujourd'hui devenue un « phénomène de civilisation » (Herfray, 2007, p. 7), une phase de la vie à part entière que chacun peut espérer vivre. Mais si la vieillesse est aujourd'hui vécue par tout le monde ou presque, elle est fortement hétérogène puisque, les uns et les autres, nous ne vieillissons pas de la même manière. Pour tenter de donner du sens à cette période de la vie, d'en chercher les significations, nous avons adopté une approche subjective, afin de resituer les phénomènes liés à la retraite et à la vieillesse dans l'espace des représentations collectives et des modèles culturels. L'objectif était d'étudier les visions et représentations des retraités et de les confronter à celles des acteurs qui impulsent, influencent et mettent en œuvre les politiques gérontologiques au niveau local. L'enjeu est important puisque « l'adhésion des retraités et des personnes âgées au projet social conçu pour eux détermine fortement la viabilité du programme d'actions mis en œuvre » (Gucher, 1998, p. 243-244).

La question initiale était la suivante : quelle perception de la retraite, de la vieillesse et du vieillissement a-t-on lorsque l'on est retraité(e) ou lorsque l'on est investi(e) dans une politique en faveur des retraités et des personnes âgées ? Il s'agissait de recueillir la parole des retraités, de s'intéresser à leur vécu, à leur expérience, à leurs attentes, à leurs visions, en les confrontant aux représentations des responsables politiques, des techniciens professionnels et des acteurs sociaux locaux. Ce mémoire s'inscrit donc dans un registre symbolique (la place des retraités et des personnes âgées dans la société) et non pragmatique (les actions concrètes mises en œuvre dans le domaine gérontologique : production de services, création de structures, etc.). Nous avons interrogé les personnes rencontrées sur leur vécu de la retraite (uniquement pour les retraités), leur conception de la retraite et de la vieillesse, et leur vision

de l'avenir de la société confrontée au vieillissement de ses membres¹. Ce dernier thème renvoie à la capacité des individus à envisager le futur, à se positionner quant au devenir de la société. La situation des personnes était déterminante. En effet, les personnes interrogées n'avaient objectivement pas la même position de départ (rapport direct ou indirect au vieillissement), donc *a priori* pas les mêmes façons de voir les choses (cependant, les élus et les acteurs sociaux investis dans le champ gérontologique ne sont généralement pas parmi les plus jeunes...). En outre, la capacité à se projeter dans l'avenir peut varier selon que la personne accepte plus ou moins bien son propre vieillissement (ne pas nier ses difficultés, sa maladie, son handicap, ou au contraire, refuser de se voir vieux ou vieille et dépendant(e)). Nous avons pu examiner en quoi le discours des personnes interrogées était cohérent ou non sur leur situation personnelle et leurs visions sociétales.

Les thèmes abordés relevant à la fois du vieillissement individuel (qui correspond aux expériences singulières des individus qui avancent en âge) et du vieillissement de la population (le vieillissement démographique), il a fallu articuler les dimensions individuelle et collective. Quoiqu'il en soit, les représentations sociales ne sont pas données mais construites à partir des expériences et des conditions de vie de chacun. Les représentations sociales sont des manières de penser, de s'approprier, d'interpréter notre réalité quotidienne et notre rapport au monde, qui nous guident dans notre façon de voir, de penser et d'agir. Concernant les retraités et les personnes âgées, elles peuvent en dire long sur leur rapport au temps et à l'espace, leur conception des liens sociaux et intergénérationnels, mais aussi leur rapport au plaisir, au savoir... « Les représentations ne se donnent généralement pas à voir à travers un discours construit. C'est donc à travers un ensemble de propos recueillis sur des thématiques diverses qu'il est possible de les reconstruire *a posteriori* » (dir. Gucher, 2006, p. 78).

Le choix d'interroger des retraités et des acteurs des politiques publiques locales est justifié par le fait que les retraités et les personnes âgées font l'objet d'une intervention des pouvoirs publics. Le fait est que les représentations jouent un rôle majeur dans la détermination du « regard politique et plus largement social porté sur ces groupes de personnes par la collectivité dans laquelle ils s'inscrivent » (dir. Gucher, 2006, p. 77). En outre, « la définition d'un sens commun pour la vieillesse semble s'opérer essentiellement par le canal des politiques publiques » (Gucher, 1998, p. 283). Le tout est de savoir dans quelle

¹ Les grilles d'entretien sont disponibles en annexes.

mesure les représentations portées par les acteurs des politiques gérontologiques locales sont en adéquation ou non avec les conceptions du vieillissement et de la vieillesse développées par les retraités eux-mêmes. L'hypothèse formulée dans le cadre de ce mémoire était celle d'un décalage existant entre les représentations des retraités et les représentations des élus, des professionnels et des acteurs associatifs sur la retraite, la vieillesse et le vieillissement de la population.

Nous sommes partis du postulat selon lequel les acteurs publics et associatifs auraient tendance à valoriser le modèle de la retraite active. Le problème est que la retraite est loin d'être un état statique ou figé, cette période de la vie étant plutôt vécue par les personnes dans un cadre dynamique et dans la continuité de la vie. Une vision réductrice et homogénéisante de la retraite a pour conséquence néfaste de nier la diversité des modes de vie, des attentes et des besoins des retraités et des personnes âgées. Cette diversité, ces attentes, ces besoins évoluent d'ailleurs pour chacun au fil du temps, notamment au regard du maintien ou non de l'état physique et mental.

Par ailleurs, ces acteurs tendraient à mettre l'accent sur la prise en charge des personnes âgées et la réponse à leurs besoins d'aide, ce qui pourrait déterminer une vision plutôt négative du vieillissement de la population. Lors de notre stage au Conseil général de l'Isère, une partie de la mission consistait à étudier l'impact du vieillissement de la population sur les services de cette collectivité. Cela constitue un bon exemple du type de préoccupations des institutions locales dans le domaine gérontologique. Les personnes âgées ont en effet tendance à être considérées comme demandeuses ou consommatrices de services publics. Le souci ici semblait être celui d'avoir une bonne visibilité sur l'évolution démographique en cours, pour être en mesure d'estimer les moyens et structures à mettre en œuvre pour répondre aux besoins considérés comme croissants.

Cette approche véhicule une représentation déficitaire de la vieillesse, présupposant l'incapacité des personnes à se débrouiller grâce à leurs compétences propres ou à leurs réseaux relationnels (famille et voisinage notamment). En réalité, il existe une forte complémentarité entre les aidants informels et les aidants professionnels : « la mise en place de l'Apa [Allocation personnalisée d'autonomie créée en 2002] n'a pas conduit à un désengagement des familles » (Caradec, 2008, p. 77). Le fait est que le département étant responsable de la délivrance de cette allocation aux personnes âgées en situation de

dépendance, cette problématique tend à occulter un débat plus large sur la place et le rôle des retraités et des personnes âgées dans la société aujourd'hui.

Ces représentations sont problématiques sous deux aspects. Elles produisent non seulement un discours alarmiste et pessimiste eu égard au vieillissement de la population, qui exacerbe les angoisses individuelles et les craintes collectives liées par exemple au financement de la retraite et à la dépendance. Mais ces représentations orientent également l'action des pouvoirs publics dans un sens qui ne correspond pas aux significations données à la retraite et à la vieillesse par les personnes directement concernées.

Pour examiner cette hypothèse, nous avons interrogé quatre catégories d'acteurs au travers d'entretiens semi-directifs, anonymes et enregistrés. Nous avons mené notre enquête à l'échelle départementale (en Isère), parce que l'acte II de la décentralisation de 2004 a conféré aux départements la responsabilité de l'élaboration et du suivi de politiques départementales de gérontologie.

Nous nous sommes entretenus avec dix retraités, quatre hommes et six femmes âgés de 61 à 88 ans, habitant en milieu urbain et en milieu semi-rural². Nous avons rencontré ces personnes de trois manières différentes : dans les lieux publics (en allant directement à leur rencontre), par l'intermédiaire d'un club de retraités et via une association d'aide à domicile. L'objectif de cette démarche était d'obtenir un échantillon assez représentatif de la diversité des retraités (sans prétendre à une enquête scientifique) : citoyens lambda, retraités engagés et personnes consommatrices de services, si l'on résume schématiquement.

Nous avons également interrogé deux élues qui œuvrent au niveau de la politique gérontologique départementale en Isère. Par ailleurs, comme l'action publique ne se réalise pas en lien direct entre les élus et les personnes âgées, il nous a semblé intéressant d'interroger également des représentants des niveaux intermédiaires de l'action publique : les professionnels chargés de mettre en œuvre la politique gérontologique sur le terrain, et les acteurs associatifs investis dans du lobbying autour de cette même politique.

Nous nous sommes entretenus avec cinq coordonnateurs autonomie du département. Ces professionnels sont chargés, au niveau d'un des treize territoires du Conseil général de l'Isère,

² Une typologie de ces retraités et deux entretiens retranscrits sont joints en annexes.

de renforcer le travail en réseau des acteurs et professionnels intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées. Chaque coordonnateur est responsable d'une Corta (Coordination territoriale pour l'autonomie), instance créée en janvier 2007 et qui a cinq missions principales : l'information des personnes âgées et handicapées ; la coordination autour de la personne âgée ou handicapée ; la coordination institutionnelle ; les actions collectives à visée préventive, informative ou de soutien aux aidants ; le diagnostic des besoins sur le territoire.

En ce qui concerne les acteurs associatifs, nous avons rencontré une personne du Coderpa (Comité départemental des retraités et personnes âgées) et une personne de l'association « Alertes ». Le Coderpa est une instance consultative placée auprès du Président du Conseil général de l'Isère et composée d'associations et organisations iséroises de retraités et personnes âgées et de familles de personnes âgées, d'institutions et services contribuant à la prise en charge des personnes âgées, des collectivités et organismes financeurs, et de personnes qualifiées. Quant à l'association Alertes, elle regroupe différents acteurs des secteurs gérontologiques : les personnes âgées et leurs associations, les familles et leurs associations, les établissements pour personnes âgées, les associations d'aide à domicile, les professionnels, les CCAS, le Conseil général de l'Isère, et l'association « Vieillir c'est vivre ».

Précisons que ces différentes catégories d'acteurs ne sont pas forcément homogènes et qu'à l'intérieur des groupes identifiés, les individus ne présentent pas forcément des profils identiques : ce n'est pas parce que l'on vit une situation similaire ou que l'on réalise des choses comparables que l'on a la même vision des choses, ni le même comportement.

Dans ce mémoire, nous reviendrons dans un premier temps sur les enjeux du vieillissement de la population, en précisant ce que recouvre ce phénomène démographique et en étudiant les questions qu'il pose à la société. Les images de la retraite et de la vieillesse chez les acteurs interrogés feront l'objet de notre seconde partie, en lien avec les expériences subjectives décrites par les retraités que nous avons rencontrés. Enfin, nous nous intéresserons à la nécessité de prendre en compte le vieillissement de la population au niveau politique, en analysant la reconfiguration du rôle des acteurs investis dans le domaine gérontologique.

PREMIERE PARTIE : Les enjeux du vieillissement de la population

CHAPITRE I - Le sens du vieillissement de la population

A. Définition et histoire de la notion

Le vieillissement de la population correspond à l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population, ou encore la hausse de l'âge du « Français moyen ». L'expression « personnes âgées » fait habituellement référence aux personnes âgées de plus de 60 ans et dont on suppose qu'elles sont à la retraite et ont cessé toute activité professionnelle. Cette expression fait aujourd'hui débat puisque selon la définition officielle, il s'agit de personnes plus âgées que la moyenne des autres personnes de la population dans laquelle elles vivent. La moyenne d'âge se situant autour de 39 ans en France selon l'Insee, cette définition pose problème puisqu'une personne serait âgée à partir de 39 ans ! En outre, le lien entre la soixantaine et la vieillesse n'est plus si évident aujourd'hui. Nous reviendrons sur ce débat dans la seconde partie de ce mémoire.

Le vieillissement de la population n'est pas nouveau, même si l'ampleur actuelle du phénomène tend à occulter cette histoire. « Il commence dès le milieu du XVIII^e siècle avec la baisse de la mortalité, qui a allongé la durée de la vie. Puis, la baisse de la natalité a entraîné la diminution du nombre de jeunes et accru, de ce fait, la part des plus âgés dans la population. Ce mouvement s'est poursuivi tout au long du XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e » (Vimont, 2001, p. 14). Mais revenons d'abord sur la notion même de vieillissement de la population.

Selon Patrice Bourdelais, historien et démographe français qui a entrepris d'écrire l'histoire du vieillissement de la population, la notion de vieillissement démographique est née dans le premier tiers du XX^e siècle sous la plume d'Alfred Sauvy. L'apparition de cette notion fut précédée d'un travail progressif de répartition de la population en différentes catégories d'âge. « La notion de vieillissement démographique, rapport quantitatif entre les personnes âgées et l'ensemble de la population, ne pouvait être pensée sans que, préalablement, on ait réparti les individus en fonction de leur âge (désormais connu), dans des grandes tranches d'âge censées présenter une vue synthétique de la structure par âge d'une

population » (Bourdelaï, 1997, p. 55). C'est dans la seconde moitié du XIX^e siècle que cette démarche de classification est adoptée de manière systématique pour la présentation des résultats des recensements de la population. L'entrée dans la vieillesse est alors associée à l'âge de 60 ans.

A la veille de la Première Guerre mondiale, une nouvelle approche de la place relative des différentes catégories d'âges dans la société conduit Jacques Bertillon, statisticien et démographe français, à envisager la possibilité qu'une population puisse vieillir. Cette idée introduit une rupture dans la façon de considérer la démographie, puisqu' « au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, on mentionnait plus fréquemment l'âge moyen des habitants ou la proportion de "vieillards" » (Bourdelaï, 1997, p. 112). C'est Alfred Sauvy, économiste, démographe et sociologue français, qui forge véritablement la notion de vieillissement de la population dans une étude parue en 1928.

Il est nécessaire de préciser qu'à l'époque, dans les années 1920, la situation démographique de la France était source d'une angoisse certaine, en particulier chez les démographes, du fait des pertes dues à la guerre de 1914-1918 qui venaient s'ajouter à plusieurs décennies de dénatalité. « La notion de vieillissement (...) ne peut [donc] se comprendre sans référence à ces décennies de la fin du XIX^e siècle au cours desquelles une inquiétude profonde quant à l'avenir de la population française, à sa capacité de faire face à la concurrence de ses voisins, se développe dans les élites » (Bourdelaï, 1997, p. 428).

Après la Grande guerre, la notion de vieillissement est utilisée dans un cadre élargi, qui ne relève plus uniquement de la démographie mais également de la situation économique et sociale de la France. En effet, le terme est employé « non seulement pour décrire l'évolution de la structure par âge de la population, mais aussi afin de porter un diagnostic pessimiste sur l'avenir du pays » (Bourdelaï, 1997, p. 166-167). Il permet de renforcer un discours général sur le déclin de la France et sert à légitimer l'adoption d'une politique nataliste.

La notion de vieillissement de la population est donc une catégorie qui fut élaborée progressivement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et le premier tiers du XX^e. Il semble que le vieillissement ait toujours existé, en raison de l'allongement continu de la durée de la vie, mais la prise de conscience de ce phénomène et son analyse sont relativement récentes. Si le vieillissement de la population fait à nouveau réfléchir aujourd'hui, c'est en

raison du nombre important de départs à la retraite simultanés des générations nombreuses du baby-boom.

B. Fondements et réalité du vieillissement de la population

Le vieillissement de la population résulte de deux évolutions heureuses : la maîtrise progressive de la fécondité et l'allongement de la durée de la vie avec la baisse de la mortalité (d'abord à tous les âges et particulièrement chez les enfants, puis, à la fin du XX^e siècle, à des âges de plus en plus élevés). Selon l'Insee, le taux de fécondité³ est passé de presque trois enfants par femme en 1900 à deux en 2007. Le taux de mortalité⁴ (pour mille habitants) est lui passé de 12,5 en 1975 à 8,5 en 2008. Selon l'Ined⁵, en 60 ans, entre 1946 et 2006, l'espérance de vie à la naissance⁶ a progressé d'environ 60 ans à un peu plus de 77 ans pour les hommes, et d'un peu plus de 65 ans à plus de 84 ans pour les femmes. On s'intéresse également désormais à l'augmentation de l'espérance de vie à l'âge de 60 ans, qui était égale en 2008 selon l'Insee à 22 ans pour les hommes et presque 27 ans pour les femmes. Ainsi, sommes-nous de plus en plus nombreux à vivre de plus en plus longtemps et à mourir de plus en plus vieux.

Le vieillissement de la population peut être considéré comme une évolution positive puisqu'il témoigne du succès de la lutte contre les maladies mortelles, grâce aux progrès médicaux et à l'amélioration des conditions de vie. Plusieurs acteurs, parmi ceux que nous avons interrogés, ont d'ailleurs souligné cette évolution favorable. Pour la sœur de Mme T. (présente à la fin de l'entretien avec cette retraitée), « *le vieillissement c'est positif du fait qu'on vit un peu plus longtemps (...), c'est bien de vivre plus longtemps, on voit ses enfants, ses petits-enfants* ». Pour Mme Z., « *c'est une bonne chose parce qu'au départ il y a un progrès, progrès de la science* ». Un des acteurs associatifs emploie même le terme de « *réussite sociétale* » pour caractériser la généralisation des progrès de la médecine. Enfin, une élue note qu'« *on vieillit maintenant très tard, dans un âge très très avancé, qu'il y a de plus en plus de centenaires* ». L'autre élue que nous avons rencontrée considère, elle, le vieillissement comme une

³ Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de quinze à cinquante ans sur l'année). Source : Insee

⁴ Le taux de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année. Source : Insee

⁵ L'Ined est l'Institut national des études démographiques.

⁶ L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge zéro) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Source : Insee

« chance » : « on a de la chance de pouvoir vieillir, de regarder vivre les autres d'une certaine façon, et aussi de participer quand même à toute l'évolution ».

Ainsi, « voilà qu'une partie d'entre nous (*une partie seulement*, ne l'oublions pas – les ouvriers ou employés ont, aujourd'hui plus encore qu'hier, une espérance de vie nettement inférieure à celle des cadres ou des enseignants) nous retrouvons à la retraite avec une espérance de vie oscillant souvent entre quinze et trente années et un état de santé plutôt satisfaisant, que nous conserverons souvent jusqu'à peu de temps avant notre mort » (Pellissier, 2007, p. 85). Il est en effet important de souligner que l'espérance de vie en bonne santé ou sans incapacité⁷ tend également à progresser. Ainsi, « une personne de 70 ans jouit d'un état de santé, d'une autonomie, d'une capacité de s'épanouir probablement au potentiel que l'on avait à 60 ans il y a une quarantaine d'années. Et il n'est pas utopique de penser qu'en 2040, ceux qui atteindront 80 ans seront dans l'état de "jeunesse" relative des personnes âgées de 70 ans aujourd'hui » (Rocheffort, 2004, p. 35).

Pourtant, l'évolution de la réalité physique et sociale des âges n'est pas encore bien prise en compte dans les réflexions autour du vieillissement de la population. Selon Patrice Bourdelais, « le principal écueil de la mesure traditionnelle du vieillissement provient de la fixité du seuil d'entrée dans la vieillesse. Car la réalité de l'âge a profondément changé depuis le milieu du XIX^e siècle » (Bourdelais, 1997, p. 430). Qu'y a-t-il de commun en effet entre une personne âgée de 65 ans en 2009 et une personne du même âge 50 ans plus tôt ? Or, pour mesurer le vieillissement démographique, on continue à utiliser la borne de 60 ans comme marqueur de la vieillesse, sans tenir compte du « changement des conditions de santé, du rôle économique et social des différents groupes d'âges » (Bourdelais, 1997, p. 432).

Patrice Bourdelais a donc essayé d'introduire un nouvel indicateur pour mesurer les évolutions temporelles du vieillissement. Il propose de fonder l'analyse non pas sur une notion administrative (60 ans) mais sur un âge évolutif d'entrée dans la vieillesse, un « âge qui évolue au gré des progrès des conditions de vie, de l'alimentation et des soins médicaux » (Bourdelais, 1997, p. 430). Avec cette méthode, Patrice Bourdelais permet une analyse inédite du vieillissement. En effet, elle « [met] en lumière la stabilité de la proportion des femmes

⁷ L'espérance de vie en bonne santé (à la naissance), ou années de vie en bonne santé (AVBS), représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre (à la naissance). Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités (dans les gestes de la vie quotidienne) et l'absence d'incapacités. Source : Insee

âgées de 1820 à nos jours, et un très léger haut plateau masculin de 1860 à 1939 » (Bourdelaïs, 1997, p. 430). Mesuré comme l'âge où la population commence à souffrir de réelles incapacités, « cet âge de la vieillesse n'a cessé de reculer, surtout depuis les années 1930. D'environ 60 ans pour les hommes et 65 ans pour les femmes à cette époque, il passe à 65 ans pour les hommes et 72 ans pour les femmes en 1975, pour se situer en 1991 à 71 ans pour les hommes et 77 ans pour les femmes. Sous cet angle et contrairement à l'intuition, la proportion de personnes âgées tend non pas à croître mais à se stabiliser jusqu'au début des années 1980 (aux environs de 10%) et même à diminuer par la suite (pour se situer autour de 7% dans les années 1990) » (Rochefort, 2004, p. 135-136). Cette démarche permet d'analyser l'augmentation de la part des personnes âgées dans la société autrement qu'à partir des seuls critères démographiques, et de « comprendre que la "marée grise" n'existe pas » (Pellissier, 2007, p. 15-16).

Pour Jérôme Pellissier, écrivain et chercheur français en psycho-gérontologie, la notion d'âge évolutif de la vieillesse permet également de souligner que « le pourcentage de la population qui atteint la vieillesse reste très stable dans le temps. Ainsi, en 1945, environ 65% des Français (hommes) atteignaient 65 ans. En 2005, environ 65% des Français atteignent 75 ans. En 1945, environ 70% des Françaises atteignaient 65 ans. En 2005, environ 70% des Françaises atteignent 80 ans. Bref, que le progrès général de l'espérance de vie ne nous le fasse pas oublier : il y a toujours 30 à 35% des Français qui ne vivront pas jusqu'à la vieillesse » (Pellissier, 2007, p. 15-16).

L'intérêt de cette façon d'aborder le vieillissement est de mettre l'accent sur la relativité des âges et la nécessité de toujours situer les changements démographiques dans le cours de l'histoire. Cela conduit même Robert Rochefort, sociologue français, à remettre en cause la notion de « vieillissement sociétal », pour lui préférer celle de « translation des âges » (Rochefort, 2004, p. 35) en raison du report du seuil du vieillissement individuel. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier la progression du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans dans notre société, phénomène qui devrait nous inciter à réfléchir à la place de ce groupe d'âge (loin d'être homogène) dans celle-ci. Toutefois, le vieillissement de la population a plus souvent été source d'inquiétude que de réjouissance et de considérations sur l'organisation sociale nouvelle qu'il permettrait de concevoir.

CHAPITRE II - Les craintes liées au vieillissement de la population

A. Des craintes anciennes... qui réapparaissent aujourd'hui

L'idée que le vieillissement de la population soit nocif pour le pays remonte à la fin du XIX^e siècle. « Les nouvelles données démographiques [liées à la transition démographique à partir de la fin du XVIII^e siècle] n'ont pas été interprétées comme une des figures du "progrès", auquel la société en voie d'industrialisation rendait alors un culte quasi unanime. Elles ont au contraire pris les couleurs du déclin, et alimenté les inquiétudes d'un pays qui, au cours des XIX^e et XX^e siècles, a vu remettre en cause sa position en Europe, avec la défaite de 1870 et la tragédie de 1914-1918, puis dans le monde, avec le second conflit mondial et la décolonisation » (Feller, 2005, p. 12).

Le vieillissement n'est alors envisagé que comme une menace à repousser parce qu'il pourrait précipiter la perte de la société. Le démographe Alfred Sauvy était à l'époque très virulent dans ces commentaires : « le relâchement des tissus sociaux, la sclérose de nos organes, le blocage de la société, la dégénérescence de nombreuses institutions, le cancer de la violence, tout cela est le résultat du vieillissement délétère et anesthésiant » (*in* Pellissier, 2007, p. 10).

Ce n'est que dans le dernier tiers du XX^e siècle, après deux décennies de forte croissance démographique et économique, que la société française se décide à accorder un peu d'attention aux groupes les plus âgés de la population. « A la demande du Premier ministre Michel Debré, Pierre Laroque dirige de 1960 à 1962 la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse dont le rapport doit être à ses yeux "le point de départ d'une transformation profonde de la condition matérielle et morale des personnes âgées (...) et d'une évolution de l'attitude de la population, de l'opinion entière, à l'égard des problèmes de la vieillesse et du vieillissement" » (Feller, 2005, p. 12). Avec le rapport Laroque, la politique vieillesse met l'accent sur le maintien à domicile des personnes âgées dans le cadre d'une démarche en faveur du lien social.

Dans les années 1980, plusieurs démographes et économistes s'alarment à nouveau du vieillissement de la population. « Bien décidés à nous mettre en garde contre cette nouvelle maladie, ils précisent : "Vieillir est dangereux tant du point de vue politique, économique que social." La "voie de la sénilité" ne peut que conduire à "l'Europe des cercueils", gigantesque

"hospice pour vieillards où les plus de 65 ans seront aussi nombreux que les moins de 20 ans" » (Pellissier, 2007, p. 9). Aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre ou de lire que le vieillissement de la population va de pair avec hausse des dépenses de santé, incapacité à financer les régimes de retraites, perte de dynamisme économique et de compétitivité, moindre productivité, refus de la nouveauté, risques d'affrontements intergénérationnels...

Dans un livre intitulé 2030 : Le papy-crash ?, Jean-Yves Ruaux, rédacteur en chef du site Internet seniorscopie.com⁸, va même jusqu'à parler d'une « perspective de chaos social – la France de 2030 – aussi monstrueux qu'une catastrophe nucléaire » (Riaux, 2005, p. 11). Pour d'autres, si le vieillissement est une « bonne nouvelle pour l'individu », il est une « catastrophe pour la société. Car ces joyeux papys et mamys sont en train de pulvériser les fragiles équilibres sociaux et économiques établis entre générations et de provoquer une crise sans précédent. La longévité, ce beau cadeau, est une bombe à retardement. Elle est sur le point d'exploser » (De Rosnay et al., 2005, p. 12).

D'autres auteurs, s'appuyant sur les analyses du sociologue français Louis Chauvel à propos des inégalités entre les générations, diffusent une thèse de la spoliation de la jeunesse en dénonçant les « privilèges » dont auraient profité les générations issues du baby-boom. Dans son livre Le papy-krach, Bernard Spitz, conseiller d'Etat et essayiste français, tente d'avertir les jeunes sur « la plus incroyable spoliation générationnelle de notre histoire ». Il met en cause « les générations nées depuis l'après-guerre qui ont bénéficié de l'amélioration du niveau de vie, des conquêtes sociales et d'une Europe en paix », tandis que « les jeunes cumulent désormais tous les handicaps en termes de revenu, de patrimoine et d'accès aux postes de responsabilités » (Spitz, 2006, p. 46). Selon Bernard Spitz, les générations du baby-boom ont tout bonnement largement profité de la situation économique, sociale et politique de leur époque, en laissant un fardeau immense aux générations suivantes, source d'un « papy-krach » dont les trois piliers sont pour lui la dette, les dépenses de santé et le financement des retraites.

Les discours actuels autour du vieillissement de la population ont ainsi tendance à mettre principalement l'accent sur les problèmes que ce phénomène pose en termes de dynamiques d'emploi, de dépendance des personnes âgées et du niveau élevé des coûts

⁸ Il s'agit d'une lettre d'informations professionnelles du magazine *Notre Temps*.

sanitaires et sociaux. Les questions posées se réduisent alors souvent à l'avenir de l'économie, du système de protection sociale et à l'évolution de l'offre de services médico-sociaux et sanitaires. « Perçues comme une charge pour la nation, les personnes âgées sont régulièrement culpabilisées. L'idée que la vieillesse serait une décadence individuelle et collective s'ancre ainsi durablement dans les esprits » (Guérin, 2009, p. 17).

Le fait d'envisager le vieillissement de la population comme un fléau pour le développement de la société révèle la peur de l'immobilisme et l'âgisme sous-jacent. L'âgisme est une « forme d'hétérophobie à l'égard des plus âgés ». « Il stigmatise et marque la perte de ce qui a été : activité économique, dynamisme, capacités sensorielles, motrices, mentales, etc. Il tend à valoriser les plus jeunes au détriment des plus vieux, et donc à dévaloriser le terme même de "vieux" » (Pujalon et Trincaz, 2000, p. 49).

Il semble donc qu'on ne puisse comprendre ces types de discours sur le vieillissement sans évoquer les représentations de l'âge, de la vieillesse et de la mort. En effet, ce ne sont généralement pas les termes d'expérience, de sagesse ou de richesse morale qui sont associés à ces notions, mais plutôt ceux de poids, de conservatisme, de déclin ou de handicap. Cela contribue à nourrir la diffusion d'images négatives des personnes âgées, considérées comme un fardeau pour la société en raison de leur inutilité ou pire, de leur charge, alors que le vieillissement est avant tout un parcours de vie pour chaque individu.

Cette vision négative du vieillissement de la population repose donc sur une stigmatisation de la vieillesse et sur la connotation négative du processus de vieillissement, qui sont liées aux valeurs actuellement valorisées dans la société. En effet, « dans notre société industrielle dite "avancée", pétrie de valeurs puisées dans la rationalité, ayant trait au rendement, au progrès, à la réussite, etc., le statut de ceux qui ne sont plus dans un circuit productif est bien plus dévalorisé que dans certaines sociétés traditionnelles. C'est un lieu commun de constater que c'est la jeunesse, la modernité, les capacités d'adaptation et d'innovation qui sont les qualités prisées par notre société » (Herfray, 2007, p. 27).

Le phénomène du vieillissement démographique apparaît donc comme un sujet de débat public biaisé par « la dramatisation des enjeux et une médiatisation par l'émotion », notamment depuis la canicule de l'été 2003, qui « a fait apparaître dans l'espace public la fragilité et l'isolement d'une portion importante de personnes très âgées et le manque criant

de moyens pour répondre à leurs besoins » (Guérin, 2007, p. 19-20). Loin d'être considéré comme une bonne nouvelle, le vieillissement de la population fait naître une multitude d'angoisses, à la fois sur les conditions futures du financement des retraites et du système de santé, et sur la qualité des années de vie gagnées sur la mort (notamment par crainte de la maladie d'Alzheimer).

B. Une dramatisation excessive

A l'opposé de cette approche plutôt catastrophiste de la situation, de nombreux autres auteurs tiennent à dédramatiser les choses et à mettre l'accent sur les évolutions historiques positives dont témoigne le vieillissement de la population.

En réponse à ceux qui associent le vieillissement à une « bombe à retardement démographique », il est utile de s'attarder un peu sur les chiffres. C'est ce que propose Jérôme Pellissier dans son livre intitulé La guerre des âges : « en prenant les dernières projections de l'Insee pour 2050, année autour de laquelle la France connaîtra son taux le plus important de personnes âgées de plus de 65 ans, on voit qu'elles représenteront 26,2% de la population. Une personne sur quatre. Même en considérant *bêtement* que toutes ces personnes de plus de 65 ans seront des "vieux", difficile de faire de 26,2% une population "majoritaire" et des 73,8% de moins de 65 ans une minorité écrasée sous la vague de la "marée grise" » (Pellissier, 2007, p. 12). En outre, la France est le premier pays d'Europe en termes de taux de fécondité : avec un peu plus de deux enfants par femme, le seuil de renouvellement des générations est atteint.

Parmi les acteurs que nous avons rencontrés, plusieurs ont mentionné ce point positif. Mme C. évoque ainsi la natalité qui « *repart un peu* », qui permet que « *ça renouvelle un peu quand même, heureusement oui* ». Mr A. compare, lui, la France à d'autres pays en Europe : « *il y a pas que la France, ça je crois que..., que ça soit l'Angleterre, que ça soit en Allemagne, encore c'est nous qui avons le degré de fertilité, d'enfants naissants, qui est le plus élevé, donc grosso modo au niveau des générations, on a l'air de... de recouvrer... recouvrir un petit peu les périodes, donc grosso modo ça devrait aller mais jusqu'à quand ?* ». Quant à ce coordonnateur autonomie, il se dit nullement inquiet par rapport au vieillissement de la population : « *on voit en France que c'est un pays qui connaît un vieillissement de sa population, proportionnellement et quantitativement, mais en même temps qui garde un taux*

de fécondité très élevé, voilà, donc l'un n'empêche pas l'autre ». Enfin, pour une coordonnatrice autonomie, « *les femmes françaises ont décidé de relever un peu la tête et de faire un peu plus d'enfants* ».

Si le vieillissement de la population affole, c'est aussi parce que cette évolution démographique se produit dans un contexte économique et social plutôt difficile. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'emploi, puisqu'un taux de chômage élevé (estimé à 8,7% par l'Insee au premier trimestre 2009) ne favorise pas le financement de notre système de protection sociale assis sur les cotisations salariales et patronales. Le taux d'activité⁹ des personnes âgées de 50 à 64 ans en France s'élevait à 62,2% chez les hommes et 55,2% chez les femmes en 2007 selon l'Insee. Si l'on compare la situation française à celle des autres pays européens, la France est plutôt mal placée en termes de taux d'emploi¹⁰ des personnes âgées de 55 à 64 ans. En 2007, il était de 38,3%, contre par exemple 51,5% en Allemagne et 70% en Suède. En outre, on est bien loin de l'objectif de la Stratégie européenne de Lisbonne, qui mise sur un taux de 50% des seniors en emploi en 2010.

Il est d'ailleurs désormais clairement établi que les entreprises françaises ont largement utilisé le dispositif de préretraite pour licencier les quinquagénaires. Selon Mr R., un des retraités que nous avons rencontrés, « *en discutant quand même avec pas mal de collègues, on s'aperçoit quand même que... au moins dans beaucoup de boîtes on nous met à la porte avant d'arriver à l'âge de la retraite quoi* ». Le dispositif de préretraite a bien fonctionné en France pour deux raisons principales : la nécessité de réduire le taux de chômage des jeunes demandeurs d'emplois (« laisser la place aux jeunes »), et gagner en rentabilité. En effet, « *dès qu'il y a des mesures de... des mesures un petit peu draconiennes concernant le budget et bah on se débarrasse des plus anciens parce que c'est des salaires encombrants* », explique Mr R.

Pour revenir sur la crainte et même la dénonciation d'un conflit intergénérationnel, il est important de rappeler que « les privilèges ne sont pas générationnels mais d'abord sociaux » (Guérin, 2009, p. 88). Parler de « guerre des générations » serait ainsi une manière de détourner le débat des véritables questions sur la répartition des richesses dans la société :

⁹ Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante. Source : Insee

¹⁰ Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Source : Insee

« il n'existe pas de générations riches ou de générations pauvres, mais des riches et des pauvres au sein de chaque génération » (Pellissier, 2007, p. 47-48). Outre le fait de se tromper de cible, incriminer les privilèges des plus âgés renforce également la stigmatisation des retraités. « La richesse actuelle des aînés, pour autant qu'elle existe, a un caractère conjoncturel qui risque d'être interprété comme une constante durable susceptible de désigner les personnes âgées comme accapareurs des ressources collectives, ce qui ne ferait qu'aggraver les tensions entre générations » (Loriaux et Rémy, 2006, p. 122).

Enfin, les propos catastrophistes sur le vieillissement démographique mettent en exergue la « dépendance » ou la « perte d'autonomie » des personnes âgées, jugée comme allant souvent de pair avec l'allongement de la durée de vie. L'accroissement de la durée de vie aux âges élevés pose en effet la question de la qualité des années de vie ainsi gagnées, avec la crainte qu'elle soit assortie d'une augmentation des incapacités physiques et intellectuelles. Il est vrai que la vieillesse est un facteur de risque pour l'apparition de problèmes de santé, mais une large majorité de personnes âgées vit dans de bonnes conditions physiques, et les études scientifiques montrent que l'espérance de vie sans incapacité progresse. Cela signifie que l'« on concentre toujours sur la fin de la vie toutes les difficultés majeures en termes de santé, de dépendance, de nécessité de soins et d'assistance, d'handicaps divers, mais [que] cette période semble se décaler sans augmenter de longueur » (Institut Servier, 2003, p. 35).

Nous avons déjà évoqué ce point précédemment, mais il semble important d'insister sur l'immense progrès que représentent les avancées de la science et de la médecine, tout comme l'amélioration générale des conditions de vie. « Le vieillissement de nos populations reflète les énormes progrès économiques et sociaux qui ont été accomplis au cours des dernières décennies du point de vue de l'organisation de nos sociétés et de l'amélioration de la santé » (AGE, 2006, p. 9). Cette évolution a eu pour résultat une forte croissance de l'espérance de vie : « en 50 ans, notre espérance de vie a augmenté davantage que durant les cinq millénaires précédents. (...) Depuis le début des années 1970, la population française gagne en moyenne trois mois de vie supplémentaire par an » (Guérin, 2009, p. 29 et 32).

Ce que certains appellent le « troisième âge » ou le « quatrième âge » n'est plus synonyme de fin de la vie, mais bien d'une nouvelle phase de la vie pour une très grande partie d'entre nous. « Pour la première fois de l'histoire, un ensemble de personnes en nombre important

s'apprête à vivre une nouvelle tranche de vie, en dehors du cadre professionnel, en disposant d'un capital santé bien meilleur que celui des générations précédentes et d'un niveau de vie généralement suffisant malgré les inégalités persistantes » (dir. Gucher, 2006, p. 9).

Loin de nous l'idée de nier le « problème de la dépendance », qui affecte aujourd'hui près d'un million de personnes et touche indirectement plusieurs millions d'aidants familiaux, mais il est avéré que nous vivons plus longtemps que les générations précédentes et en bonne forme. Selon Serge Guérin, sociologue français et professeur à l'ESG, « le papy-boom n'a pas grand-chose à voir avec les images de la vieillesse d'antan : seulement 5% des plus de 75 ans sont en situation de maladie invalidante, et 73% des plus de 85 ans sont autonomes sans souffrir de pathologies majeures » (Guérin, 2007, p. 8). Un des coordonnateurs autonomie que nous avons interrogés abonde dans le même sens, avec « *des stats qui montrent qu'on vieillit avec une espérance de vie sans incapacités aussi qui augmente, donc ça veut pas dire vieillissement avec... un portrait noir qui montrerait que de plus de plus..., comme la France vieillit on va avoir de plus en plus de personnes... qui vont être en perte d'autonomie, pas forcément, donc le vieillissement au sens plutôt positif aussi.* »

Certes, l'avenir ne s'annonce pas idyllique pour les personnes âgées, qui seront certainement confrontées à des problèmes de santé, de revenus, d'isolement, d'environnement inadapté, etc., mais le vieillissement de la population n'est pas qu'une mauvaise nouvelle ni une fatalité du déclin, loin de là.

C. Des inquiétudes réelles mais nuancées chez les acteurs interrogés

Chez les différents acteurs que nous avons rencontrés, les propos tenus par rapport au vieillissement de la population ne sont, ni uniquement réjouissants, ni exclusivement alarmistes. Nous pouvons illustrer cela avec la réponse de Mr A. à la question « quand on parle du vieillissement de la population, qu'est-ce que cela évoque pour vous ? » : « *Alors il y a les deux aspects : sur le collectif, c'est vrai que si on regarde la nation c'est une charge, mais si on regarde en individuel comment ça se passe c'est aussi permettre à des jeunes de s'épanouir et en s'épanouissant de donner à leurs enfants, de faire faire des études à leurs enfants... Voilà, il y a une contradiction là un petit peu hein.* »

Un des problèmes mentionnés est celui des difficultés économiques liées au vieillissement de la population, aussi bien au niveau de la société que de l'individu. Une coordonnatrice autonomie emploie même l'expression d' « *affolement général* » : « *je pense que ça fait beaucoup brasser, enfin ça fait écrire parce que ça pose la question de tout le système de retraite, de tout notre système de protection en France, du qui va s'occuper de nos petits... de nos 25% de personnes âgées, bon voilà, il y aura plus de jeunes, il y aura plus de familles, enfin je veux dire c'est quelque chose d'un petit peu alarmiste.* » Pour Mr R., le « *vieillissement de la population... ça va être un souci pour les... ça va être un souci économique hein, parce que... il faudra payer les gens à la retraite, il faudra payer les gens... qui sont fortement dépendants, donc c'est difficilement conciliable avec une société où il y a 10 ou 15% de chômeurs.* » Ce retraité fait également référence à la menace qui pèse sur le régime de retraite par répartition : « *si on veut maintenir un régime de solidarité tel qu'il est jusqu'à maintenant où c'est les populations qui travaillent, jeunes, qui travaillent, qui permettent aux autres de vieillir à peu près correctement... (...) Dans un pays où les jeunes... n'ont pas de travail, ce système-là ne pourra pas perdurer bien longtemps, c'est sûr, ou alors la retraite sera peau de chagrin..., et comme on vieillira plus longtemps... ça sera pas simple, enfin on vivra plus longtemps, le problème sera pas simple parce qu'on vivra avec de moins en moins de moyens.* »

Sur cette question, Mr L., lui, se montre plutôt optimiste : « *chaque société va arriver à trouver les moyens qu'il faut au moment où il faudra pour arriver à... Par exemple si on parle des retraites, pour arriver effectivement à payer les retraites des gens qui sont justement dans des situations impossibles. Parce que c'est vrai que s'il y a de moins en moins de gens qui travaillent, si... et ben c'est quand même les actifs qui payent pour les non-actifs, donc on peut se poser des questions à ce niveau-là, mais je crois que si vous voulez, comment dire... la sécurité sociale elle est venue d'un besoin, (...) donc quand il y a des besoins, je pense que les hommes trouvent des moyens. Mais c'est pas évident, c'est vrai que ça demande du temps, c'est pas... des fois c'est difficile, c'est pas aussi facile qu'on le dit mais on trouve des moyens.* » De son côté, un acteur associatif dénonce le fait de faire des personnes âgées des boucs-émissaires : « *on a un peu tendance à dire... s'il y a un trou à la Sécurité sociale, c'est parce que les personnes âgées utilisent trop de médicaments, vont trop souvent au médecin, etc., utilisent trop souvent les cures pour se reposer plus que pour se soigner, etc., les déficits publics bah c'est souvent les personnes âgées, bon le financement des retraites, les jeunes peuvent dire "on ne paye pas des vieux qui ne servent plus à rien" ».*

Quoi qu'il en soit, le vieillissement de la population est souvent analysé en termes de coûts financiers pour la société. Une coordonnatrice autonomie parle par exemple de « *coût social et sanitaire plus important..., par rapport à la prise en charge de... de la dépendance et des problèmes de santé qui sont quand même... plus lourds quand les gens sont plus âgés que lorsqu'ils sont plus jeunes* ». Pour une autre coordonnatrice, « *globalement (...), [le vieillissement] c'est une grosse préoccupation dans le sens où c'est très cher, voilà. Ça c'est au niveau santé publique parce que c'est vrai que ça coûte cher d'aider..., enfin que ce soit au niveau de l'hôpital, au niveau du domicile* ». Une élue, qui avait auparavant souligné le fait que le vieillissement était positif parce qu' « *on vieillit maintenant très tard, dans un âge très très avancé* », met aussi l'accent sur « *un nombre de plus en plus important et exponentiel de personnes à accompagner et à prendre en charge* », peut-être du fait de sa position de responsable de politique gérontologique. Pour elle, cela pourrait poser de gros problèmes financiers aux départements, dans un contexte de désengagement de l'Etat en termes de transferts financiers aux collectivités locales, et de débat sur la création d'un éventuel « *cinquième risque* » de la Sécurité sociale pour couvrir le risque dépendance. Pour cette élue, « *c'est tout le débat... les débats actuels de... sur est-ce que c'est la personne qui doit payer, prévoir la dépendance par des assurances privées, c'est ce qui se prépare avec le cinquième risque (...)* Mais on va accroître... terriblement l'injustice sociale, et on va accroître terriblement les inégalités sociales. »

Toujours sur ce thème du vieillissement et des difficultés économiques, deux coordonnatrices autonomie ont fait part de leurs inquiétudes sur une nouvelle paupérisation des personnes âgées. « *Je pense que c'est un problème qui..., enfin qu'on voit, qu'on pressent un petit peu, c'est dans tous les discours, y compris des personnes âgées qui ont des ressources, au niveau du partenariat, de la coordination, on sent très bien le niveau d'inquiétude, c'est "comment je vais faire, comment je vais faire avec les moyens..., et même si j'ai de la famille comment je vais faire pour mourir dans de bonnes conditions", c'est un peu ça quand même qu'on entend, et ça c'est assez récent* », décrit la première. Pour la seconde, « *on commence maintenant à rentrer dans les classes d'âge qui... vont avoir des soucis de revenus liés à la retraite. (...) on a fini un peu les classes qui avaient pas de souci d'argent, pour peu aussi que ce soit des personnes qui aient connu des divorces ou des choses comme ça.* »

Pour expliquer cette nouvelle problématique, une élue évoque le contexte difficile actuel : « *dans la situation de crise économique et de récession dans laquelle on va être, du moins on*

est et on va encore avancer, malheureusement bon le... les retraites ne seront pas suffisantes, elles ne vont pas progresser de manière suffisante, donc... il y a des situations de précarité qui vont s'amplifier chez les personnes âgées ». Une coordonnatrice autonomie parle, elle, de « parcours professionnels beaucoup plus chaotiques » : « je pense qu'on va aussi arriver à des périodes où l'on va rencontrer des gens qui auront eu des parcours professionnels très fragiles..., avec de longues périodes soit de chômage, soit de RMI, et qui pour le coup auront des montants de retraite vraiment minimum. Enfin on va sûrement arriver avec une nouvelle population de retraités vraisemblablement différente de..., enfin il commence déjà à y en avoir mais je suppose que ça va être... un phénomène qui va être en... qui va prendre de l'importance dans les années à venir..., alors que ça l'était..., me semble-t-il, un petit peu moins prégnant. »

Il est vrai que depuis 1945, grâce à l'élévation du niveau de qualification, à la montée de l'emploi féminin, à la généralisation des systèmes de retraite et à la revalorisation du minimum vieillesse, les personnes âgées avaient progressivement bénéficié de revenus corrects, comparables à ceux du reste de la population. Le taux de pauvreté¹¹ des personnes âgées de 65 ans ou plus est ainsi passé de près de 16% en 1975 à environ 4% en 2001 selon l'Insee. Deux retraités nous ont d'ailleurs fait part de leur situation de « privilégiés ». Pour Mlle G., « c'est pas une période facile pour les jeunes, ça..., nous on a été beaucoup plus privilégiés. (...) Et je vous plains bien, parce que vous avez pas une vie tracée comme on avait, et ça c'est... je dis on a eu beaucoup de chance, beaucoup, beaucoup de chance. On s'en est pas toujours rendu compte, mais maintenant on s'en rend compte (rires). » Mr A. est également lucide sur sa situation : « on est d'une génération où on s'est fait une retraite assez agréable quoi, je parle sur le plan financier, donc qui nous permet un certain nombre de loisirs... que pourront peut-être pas s'offrir les générations suivantes ou les générations d'avant nous. »

La question de l'avenir des générations futures fait aussi partie des préoccupations des retraités que nous avons rencontrés. Pour Mme I., « la médecine fait des progrès alors on nous fait vivre de plus en plus vieux. Alors d'un côté c'est bien, mais d'un autre côté il y a tout le problème pour les générations futures ». Pour Mr P., le vieillissement de la population « va être une charge pour les enfants, parce que quand on voit le déficit de la Sécurité

¹¹ Le seuil de revenu médian considéré était alors de 50%.

sociale, vingt milliards ils annoncent ». Mme I. *« trouve que c'est inquiétant pour les générations qui arrivent, tous ces jeunes au chômage, mon Dieu..., quelle horreur, on n'avait pas ces problèmes-là nous, on n'avait pas ces problèmes de chômage. »* Enfin, Mme Z. explique : *« je crois que le gouvernement veut absolument mettre au travail des... des... des vieux comme vous dites, prolonger, prolonger, prolonger, mais au détriment des jeunes qui ne trouvent pas de travail, qui ne trouvent pas de travail. »*

Quant à Mr A., il nous fait part de ses réflexions sur l'ambivalence du vieillissement démographique : *« c'est un bien parce qu'on vit plus vieux »*, mais *« je me demande si le vieillissement de la société n'est pas un handicap pour les jeunes »*. En même temps, il évoque le rôle important joué par les grands-parents dans la société : *« si les grands-parents n'étaient pas là pour donner un coup de main à leurs enfants par l'intermédiaire... en s'occupant des petits-enfants, en faisant un tas de choses, bah la société elle serait mal en point »*. Il illustre ces propos en racontant que ses enfants s'étant lancés dans des carrières professionnelles, *« si on n'était pas là, ça voudrait dire soit des nounous, soit on fait une croix sur la carrière ou des choses comme ça. »*

Globalement, si les retraités s'inquiètent de l'avenir réservé aux générations suivantes, ce n'est pas pour autant qu'ils dénoncent ou craignent un conflit intergénérationnel. Si Mr P. estime que *« jusqu'à présent, il y a pas l'air d'y avoir de conflit »*, Mr L. est, lui, *« assez optimiste dans l'ensemble pour dire qu'il y aura pas de heurts de générations »*. Une coordonnatrice autonomie met tout de même en garde contre un risque de conflit par rapport à l'emploi des jeunes si l'âge de départ à la retraite est reculé pour encourager l'activité professionnelle des seniors : *« si c'est pas bien accompagné, pas bien expliqué, pas bien valorisé, on risque d'avoir peut-être des catégories un peu plus jeunes, même si elles sont marginales, qui se sentent un peu exclues, pas entendues... »* Elle recommande de *« veiller à cet équilibre-là pour pas qu'il y ait des clashes. »*

Enfin, les acteurs interrogés sont également soucieux de la santé des plus âgés. Pour la sœur de Mme T., *« le vieillissement c'est positif du fait qu'on vit un peu plus longtemps, mais c'est aussi négatif parce que plus on vieillit plus on a des maladies, des pertes d'agilité et tout. Il y en a beaucoup qui perdent la tête aussi. »* Une élue note que *« la très très grande majorité des personnes vieillissent on va dire dans des conditions... correctes d'autonomie, au niveau de leur santé et tout ça, mais que effectivement le corollaire quand même de ce*

vieillesse, de cette vieillesse..., c'est la dépendance.» Cette question préoccupe également un des acteurs associatifs : « ça c'est un gros souci, l'avenir des personnes dépendantes. Celles qui sont en bonne santé on n'a jamais de souci à se faire, ça se passera bien et pour tout un tas de raisons. Mais le vieillissement c'est une excellente chose, je reviens pas sur ce que j'ai dit tout à l'heure, sauf que ça s'accompagne en même temps d'un accroissement des... des problèmes liés à la santé, à la perte de capacités, à la perte de plein plein de mémoire, etc. »

Nombreuses sont les personnes qui, en fait, valorisent le vieillissement mais à condition qu'il ne soit pas synonyme de problèmes de santé. Mme T. dit ainsi que vieillir, « c'est agréable tant qu'on a la santé ». Mme I. explique que « le vieillissement de la population, d'un côté tant qu'on est vaillant c'est bien, on vit plus longtemps, on peut faire plus de choses, mais à partir du moment où on est malade c'est fini, tous ces problèmes... ». Pour un acteur associatif, « vieillir c'est bien hein, mais à condition je répète ce que je vous ai dit, vieillir en bonne santé. Donc... le vieillissement de la population, ça ne doit pas être considéré comme un problème l'a défini un jour, comme un fléau. »

Ainsi, il semble bien que le vieillissement de la population préoccupe l'ensemble des acteurs que nous avons rencontrés, mais sans que leurs inquiétudes aillent jusqu'à regretter et dénoncer le vieillissement parce qu'il causerait la faillite de la société ou grèverait son dynamisme. En outre, ils n'oublient pas que cette évolution démographique pose de nombreuses questions à la société en termes d'organisation et de valeurs.

CHAPITRE III - Le vieillissement de la population, source d'enjeux de société plus « positifs »

Il est indéniable que le vieillissement pose un certain nombre de questions, nous l'avons vu, qui doivent être identifiées et traitées, mais il offre également des opportunités considérables que nous devons saisir. Une coordonnatrice autonomie paraît consciente de l'occasion de transformer cette épreuve en aubaine pour la société : « la représentation qu'on en a de ce vieillissement de la population..., c'est que négatif quoi, enfin c'est que négatif. Alors est-ce que c'est franchement négatif, oui on aura certainement un problème... financier, mais... peut-être faire d'autres choix, enfin... c'est peut-être pas moi qui ai la réponse..., mais faut peut-être faire d'autres choix. »

Loin de ne représenter qu'une crise pour les pouvoirs publics, le vieillissement de la population pourrait ainsi constituer une réelle opportunité en termes de projet de société. Cela pourrait permettre de valoriser la place et le rôle des aînés dans la société, de favoriser l'émergence d'une nouvelle société des âges et de revoir l'aménagement des cycles de vie.

A. La place et le rôle des retraités et des personnes âgées dans la société

L'ensemble des acteurs que nous avons interrogés parle d'une place importante et réelle des retraités et des personnes âgées dans la société, mais plusieurs soulignent également la dévalorisation des aînés. Mme T. raconte par exemple : *« des fois on est mal vus. Le jeune qui habite en haut avec sa mère, il dit : "ici, il y a que des vieux", mais pire : "il y a que des vieux cons", voilà, et il a 16 ans. On a des histoires avec eux dans la montée. Mais on le voit dans le car hein, les jeunes sont assis et les personnes âgées sont debout, et il faut rien dire parce qu'on se fait insulter. »* Pour Mlle G. également, les personnes âgées ne sont *« pas tellement considérées »*. Globalement, une coordonnatrice autonomie pense que les retraités *« ne sont pas du tout valorisés en tant que personnes ayant de l'expérience, ayant une capacité de recul par rapport..., on le voit notamment dans les entreprises qui en fait cherchent plutôt à s'en débarrasser alors qu'il y aurait quand même des potentiels à tirer, des tutorats pour les jeunes ou des choses comme ça. »*

Une autre coordonnatrice est consciente de la vision réductrice des discours à propos des retraités et des personnes âgées : *« les vieux (...) on en parle qu'à travers la dépendance ou l'Alzheimer parce que bon globalement..., voilà..., ou quand il y a des canicules, voilà. Donc autrement tout ce qui est fait, tout ce que font les vieux, le bénévolat, quand ils vont..., quand ils vont voir des gamins dans les aides aux devoirs, enfin tu vois il y a des tas de trucs comme ça qui sont vachement sympas, euh..., et... dans le rôle qu'ils ont dans leur famille (...). Souvent quand même ils sont dévalorisés hein, quand on en parle qu'à travers ces questions-là. »* Un acteur associatif trouve lui aussi que *« le regard de la société sur les personnes âgées, disons les vieux, est pas un regard très positif. On a un peu tendance à considérer la vieillesse comme..., à assimiler un peu vieillesse et dépendance quoi si vous voulez, alors que c'est pas du tout le cas aujourd'hui. Donc il y a nécessité de modifier ce regard de la société sur les personnes âgées »*. Pour une autre coordonnatrice autonomie, les retraités *« ont une expérience de la vie que nous on n'a pas à 20 ans, à 30 ans, à 40 ans, on n'a pas la même expérience qu'eux. Ils sont quand même la mémoire, ils sont la mémoire de ce qui s'est passé*

dans la vie, dans le pays, dans la famille, dans la société, bon voilà c'est sûr. Il faut valoriser ça parce que c'est important quand même, c'est ce qui est gratifiant. »

Le problème est que « les images négatives liées à la vieillesse et au vieillissement de la population ne tiennent aucun compte de l'énorme ressource culturelle, sociale et professionnelle que représentent les personnes âgées » (AGE, 2006, p. 9). Les retraités sont en effet très largement des grands-parents, des grands oncles et des grandes tantes, mais aussi souvent des militants associatifs ou des élus locaux, et toujours des citoyens.

Dans le cadre de la famille, les retraités ont une position « pivot »¹² auprès à la fois de leurs ascendants et de leurs descendants. Pour un coordonnateur autonomie, « *ils sont un peu le... au cœur d'un... d'un enchevêtrement de... de générations et dont ils assument, dont ils sont un peu le pivot, enfin je sais pas comment on appellerait ça mais... Je le vois les jeunes retraités aujourd'hui, c'est-à-dire donc bon entre 55 et 70 ans, là c'est une tranche d'âge aujourd'hui ils s'occupent souvent des petits-enfants, où en même temps ils sont aidants... de parents plus âgés, qui sont eux dépendants.* » Les plus âgés ne se contentent en effet pas de recevoir leur pension de retraite et autres aides, ils donnent également.

Le rapport 2009 du Conseil économique, social et environnemental, intitulé « Seniors et cité », nous apprend que « les seniors font un usage solidaire de leur patrimoine » (Boutrand, 2009, p. 52), puisque 64% des ménages de la génération pivot font des dons sous forme monétaire à leurs enfants et petits-enfants, contre 6% à leurs parents. Alors que les aides apportées aux jeunes générations se font plutôt sous forme monétaire, le soutien aux parents âgés se traduit davantage par des services domestiques et aides à la vie quotidienne, en particulier en cas de perte d'autonomie. Ainsi, selon l'enquête HID (Handicap, incapacités, dépendance) de 1999-2001, sur cent personnes âgées « sévèrement dépendantes », environ 50% ne sont aidées que par leurs proches, 30% sont aidées par des proches et des professionnels, 20% ne sont aidées que par des professionnels.

Alors qu'avant les Trente Glorieuses les retraités étaient souvent confrontés à la pauvreté et soutenus par leurs enfants, depuis la généralisation des systèmes de retraite, du travail des

¹² On entend par « génération pivot » celle qui, en raison des évolutions démographiques conduisant à la superposition de trois générations adultes, occupe la position intermédiaire. Cette génération dont les ressources sont élevées cumule les aides aux enfants adultes et les aides aux parents âgés. Source : Boutrand, mars 2009, p. 52

femmes, et grâce à l'emploi de masse, les retraités bénéficient aujourd'hui de revenus corrects voire confortables, qui leur permettent d'aider à leur tour leurs descendants. En 2007, 52% des 18-24 ans ont reçu une aide de leurs grands-parents (Bigot, 2007, p. 22).

Mais le soutien des grands-parents n'est pas forcément uniquement financier, il se traduit également en termes de temps disponible, notamment pour la garde des petits-enfants. Chez Mr A., *« les petits-enfants, c'est... deux-trois fois par semaine pour les faire manger à la maison et c'est tous les soirs pour voir un peu les devoirs parce que les parents rentrent à des heures impossibles »*. Mme Z. garde, elle, sa petite-fille depuis qu'elle est née : *« elle a bientôt cinq ans. (...) Je ne sais pas si elle verra sa grand-mère longtemps, donc je la garde à temps complet et ma fille est bien contente comme ça. »* Mme J. s'occupe elle aussi de son petit-fils : *« je m'en occupe parce que ma fille travaille et elle est toute seule donc... elle vit avec moi et je m'occupe de son bébé. »*

Les retraités accordent aussi du temps à leurs enfants. Mme J. aide ainsi parfois son fils et son petit-fils sur leur exploitation agricole (qu'ils ont repris après qu'elle ait elle-même pris sa retraite) : *« s'il faut, s'il y a besoin, je donne encore un coup de main sur l'exploitation, un petit coup de main vite fait. »* Mme I. aide elle aussi son fils de temps en temps : *« il a acheté une vieille maison, ça aussi, bon, aider... matériellement oui de temps en temps, mais aussi physiquement je dirais, tant que je peux. »* Cette retraitée trouve que *« c'est sympa parce que ça permet aussi dans ces moments-là d'avoir plus de contacts avec... notamment avec mon fils parce qu'on bosse toute une journée ensemble, on mange ensemble donc on discute, ça c'est... j'aime bien, c'est un aspect sympa des choses, donc s'il a des soucis il m'en parle alors qu'autrement on se voit pas parce qu'il bosse. »*

En plus de l'importance des aides monétaires et humaines qui se développent dans la cellule familiale, il est important de rappeler que les retraités sont grandement impliqués dans la vie associative de notre pays. En 2002, selon l'Insee, le taux d'adhésion à une association était le plus élevé parmi les 60-69 ans et les 70-79 ans, avec respectivement 55 et 45% (contre 44% pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus) (Febvre et Muller, 2004, p. 30). En 2006, selon l'Insee, 21 % des retraités exerçaient une responsabilité dans au moins une association dont ils étaient membres, 42% étaient des participants actifs (occasionnels ou réguliers) et 37% de simples adhérents. En outre, 50% des dirigeants du monde associatif sont des retraités. Ceux-ci sont également nombreux parmi les bénévoles et les donateurs. En

2008, selon France Bénévolat, 40% des 60-65 ans et 44% des plus de 65 ans étaient bénévoles dans au moins deux associations (dir. Malet, 2008, p. 21). Enfin, selon la Fondation de France, « l'effort en matière de dons est essentiellement porté par les générations âgées de plus de 50 ans. [En outre], les *papy-boomers* ont accru leurs contributions généreuses en argent depuis 2002 de près de dix points » (Fondation de France, 2008, p. 8), pour atteindre 51% de donateurs dans cette tranche d'âge.

Ainsi, il est courant d'affirmer que sans les retraités, le monde associatif ne serait pas ce qu'il est. Presque tous les acteurs que nous avons rencontrés ont souligné cet état de fait. Selon une coordonnatrice autonomie : « *tous les secteurs associatifs qui font appel au bénévolat (...) disent clairement que sans cette génération-là de 50, 70 ans valide, ils pourraient pas tourner parce que c'est eux qui font tourner les associations.* » Un acteur associatif prend l'exemple du monde sportif : « *quand on prend le monde sportif, sans bénévoles, que serait-il ? Rien, du professionnalisme, c'est-à-dire de l'argent. Je ne dis pas que le sport fonctionne avec des bénévoles retraités, mais ils sont très nombreux dans la vie associative culturelle.* » Enfin, Mme I., elle-même active dans le milieu associatif, s'est rendue compte en fréquentant les associations que « *les retraités [étaient] très actifs, très très actifs, [qu'ils occupaient] beaucoup de place dans les associations et justement en tant que bénévoles.* »

Le fait que les retraités soient actifs dans les associations est souvent très valorisé. Pour Mme C. par exemple, « *c'est bien qu'ils fassent partie des associations. Moi je peux pas bien du fait que j'ai ma sœur, elle est carrément sur un fauteuil roulant. (...) Ils font du bon boulot, c'est vraiment..., moi je suis en admiration devant ces personnes.* » Pour un acteur associatif, les retraités sont de « *vrais acteurs de la vie sociale* ».

Cependant, il faut faire attention à la survalorisation du modèle de la retraite « active », qui passe beaucoup par le monde associatif, parce que cela tendrait à pénaliser les retraités non engagés dans un tel milieu. En tout cas, le taux d'adhésion à une association est certes important chez les retraités (37%), mais il ne concerne pas tous les retraités. En outre, ceux-ci ne sont pas surreprésentés dans le bénévolat : 29% des 60-69 ans et 19% des 70 ans et plus étaient impliqués dans le bénévolat en 2004, contre 26% pour l'ensemble de la population française de plus de 15 ans (dir. Thierry, 2004, p. 3). Il serait donc dangereux de réduire la plus-value des retraités à la participation associative, ce qui exacerberait l'utilitarisme ambiant dans notre société. Mr R. pressent bien les risques d'un modèle d'utilité sociale pour la

reconnaissance des retraités : « *on parlait de la position du retraité dans la vie quotidienne, je veux dire est-ce qu'on a une position, une fonction bien particulière ?* » Quant à cette coordonnatrice autonomie, elle est gênée par cette idée d'un rôle des retraités : « *quand on est vieux, c'est quoi la fonction qu'on a, ça serait quoi d'être dans un personnage qu'on n'est pas, ben... On n'est plus obligé d'être dans une fonction, puisque pour le coup on n'est plus dans une vie professionnelle, on est..., voilà. On a à être soi, alors bon je sais pas c'est..., non c'est compliqué de dire ça parce que... (...). Ça serait faire le jeu, enfin à mon avis de dire qu'ils auraient un rôle à jouer, ce serait faire le jeu de..., ben de leur dire qu'ils doivent servir à quelque chose quoi.* » Pour résumer, « sauf cas majeurs, la participation active à la vie publique relève d'un libre choix, et non d'une obligation. (...) En même temps, il est du devoir des acteurs publics d'organiser la vie sociale de telle manière que la participation civique soit non seulement possible, mais qu'elle soit facilitée, valorisée et reconnue, pour que les citoyens puissent jouer leurs rôles » (dir. Gucher, 2001, p. 87-88).

Quoi qu'il en soit, si les retraités contribuent effectivement au développement économique et social de la collectivité, ils sont aussi simplement citoyens et consommateurs comme tout le monde.

Ils votent proportionnellement plus que les autres tranches d'âge, comme le pense un coordonnateur autonomie : « *les retraités déjà, sauf erreur de ma part, ils sont... c'est une catégorie sociale qui vote beaucoup plus que d'autres, donc ils ont déjà leur place de citoyens par le fait qu'ils votent, ce sont des... des électeurs.* » De fait, 64% des 60-64 ans et 65,5% des 64-69 ans ont voté systématiquement aux élections présidentielle et législative de 2007, contre 30,9% des 18-24 ans et 51,7% des 40-44 ans (Boutrand, 2009, p. 103).

Au-delà de leur engagement électoral, les retraités sont aussi engagés dans la vie politique. Ainsi, la plupart des élus au Parlement ou dans les collectivités territoriales sont des seniors. A l'issue des élections législatives de 2007, « les jeunes sexagénaires, de 60 à 64 ans représentent 22,4 % de la nouvelle Assemblée, contre 13,8 % en 2002 et 9,6 % en 1997 » (Guérin, 2007, p. 145). De plus, près d'un tiers des maires des communes sont retraités. Ceux-ci sont en effet fortement impliqués dans le champ de la politique locale, comme le remarque Mme I. : « *à Corenc, les élus, il y a beaucoup de retraités, et qui disent qu'ils travaillent plus qu'avant, donc ils peuvent s'investir plus dans la vie de la commune.* » Cette surreprésentation des plus âgés parmi les hommes politiques peut toutefois poser problème,

comme le souligne une élue : « *on parle toujours du cumul de mandats en concomitance, mais on parle jamais du nombre de mandats successifs. Or moi je pense qu'à un moment il faut donner une limite, parce que sinon, ça ne favorise pas justement le renouvellement pour les jeunes générations, et on risque d'avoir des..., quand tous ces élus d'un certain âge vont partir, on risque d'avoir des ruptures parce qu'il y aura pas eu de passages, de passations, de passerelles.* »

Les retraités sont aussi engagés en politique de manière plus revendicative, au travers par exemple des unions de quartier, « *des institutions qui permettent d'avoir une intervention dans la vie de la cité* » selon un acteur associatif, ou tout simplement des manifestations. L'autre acteur associatif tient par exemple à rappeler le rôle joué par les « *têtes blanches* » dans la lutte contre le CPE (Contrat première embauche) au printemps 2006 : « *il y avait les jeunes, ça les concernait au premier chef, il y avait des actifs, globalement, et puis il y avait surtout les papys et les mamys qui étaient là pour donner un coup de main aux plus jeunes parce que c'est eux qui étaient visés et que la solidarité elle a joué là aussi à plein. Je dis pas que ce sont les vieux qui ont fait... basculer le CPE hein, mais ils y ont donné leur part.* »

Enfin, les retraités sont aussi de simples consommateurs, qui contribuent à faire tourner la machine économique par leurs achats, comme le souligne Mr R. : « *pour nous qui avons encore la chance d'avoir une retraite convenable, faire des voyages, donc passer son argent dans l'économie par le biais des voyages.* » Pour un acteur associatif, « *c'est quand même un sacré gisement économique cette retraite, puisque... les sociétés d'autocars fonctionnent avec beaucoup de retraités, des voyages d'un jour, deux jours ou trois jours ou plus, les hôtels idem, les restaurants-hôtels.* » Comme le note Serge Guérin, « *il faut arrêter de croire que les plus de 50 ans ne s'intéressent qu'aux produits de beauté, aux assurances et au paramédical ! (...) Les seniors s'habillent, se nourrissent, voyagent, soignent leur aspect... Bref, ils vivent. Et donc ils consomment* » (Guérin, 2007, p. 121).

Si les retraités sont très présents dans la société, leur place est aussi à définir dans le cadre des relations entre les générations.

B. Les relations entre les générations

Aujourd'hui, les générations vivent plus longtemps ensemble qu'elles ne se succèdent. L'allongement de la durée de la vie permet en effet aux plus âgés de côtoyer plus longtemps leurs ascendants, avec parfois des familles à quatre, voire cinq générations. Une élue explique ainsi que *« très souvent, avant, les petits-enfants n'avaient plus qu'un grand-parent, maintenant ils ont très souvent les quatre grands-parents, donc c'est une richesse intergénérationnelle familiale »*. Parmi les retraités que nous avons rencontrés, neuf sur dix ont des enfants et des petits-enfants, et deux ont des arrière-petits-enfants. Ces familles sont plus ou moins dispersées, de la vie dans le même immeuble, la même ville ou le même département, à la vie plus éloignée à l'échelle de la France (Ardèche, Hautes-Alpes, Alsace, Haute-Saône, nord et ouest de la France) et même de l'outre-mer (Guyane, Tahiti). Mais en dépit des distances géographiques, les relations familiales perdurent.

Mme T. voit par exemple ses petits-enfants *« bien tous les quinze jours. Maintenant on les voit plus souvent depuis que ma fille travaille pas, donc elle nous emmène avec mon mari. »* Mme I., de son côté, est *« très contente »* de garder ses petits-enfants de temps en temps. Chez Mme C., les enfants viennent régulièrement lui donner *« un coup de main »* pour le ménage, des courses ou un peu d'aide sur l'exploitation agricole. Chez Mme J., *« on se voit très souvent, très souvent. Les réunions de famille c'est pour le moment..., je touche du bois parce que ça peut changer..., bah déjà pour le mariage là [celui de l'un de ses fils], pour la fête des mères, pour Noël, pour Pâques, pour les grandes occasions, on se réunit souvent. Sauf ma fille aînée qui elle, on la voit tous les deux ans [parce qu'elle habite Tahiti]. Voilà, à part ça, c'est vrai que... pour le moment on est bien famille. »* Loin de ses enfants qui habitent en Alsace et à l'ouest de la France, Mr P. a tout de même des contacts réguliers avec eux : *« on se téléphone pour avoir des nouvelles des uns des autres, il y a pas... il y a pas de problème, la vie continue malgré que je sois ici. »* En outre, Mr P. peut compter sur le reste de sa famille en cas de problème : *« on se voit peut-être pas tout le temps parce que mes nièces ont leur travail, elles sont mariées, elles ont des enfants, donc elles ont de quoi s'occuper et puis le vieux grand-père de là-bas bah il se démerde, bon. Mais... quand même s'il y avait quelque chose, j'ai toujours des personnes qui pourraient répondre. »*

La famille est donc bien présente dans la vie des plus âgés, malgré tous les discours sur l'éclatement de la famille (qui bien souvent n'est pas souhaité mais contraint par les

obligations professionnelles) et les négligences envers les aînés (surtout depuis la canicule de l'été 2003). Un coordonnateur autonomie a même « *le sentiment contrairement peut-être à une idée reçue depuis des années bah qu'elle reste forte quand même cette solidarité familiale, je sais pas. Quand on est dans des situations de crise économique, où à tout moment on peut perdre son emploi, etc., je pense que la seule chose qui garde du sens finalement à la vie c'est la famille, enfin les amis, etc., mais je trouve que la famille ça reste quand même fondamental quoi.* » Une coordonnatrice autonomie présente même un « *rapprochement des générations* » à l'avenir, en raison du coût de l'immobilier (construire sur le terrain du grand-père), du problème de la garde des enfants (les grands-parents peuvent s'en occuper) ou plus généralement de « *l'incertitude* » de notre époque. Enfin, pour Mr R., avec la cohabitation des générations, « *il y aura peut-être plus de connivence entre grands-parents et petits-enfants. Je veux dire... les grands-parents on les connaissait avant... je vous dis oui on avait peu de chance de les voir très longtemps hein... (...), donc peu de... peu de contacts avec eux quoi. Il y en aura de plus en plus donc, c'est sûr que ça favorisera... (...) On aura la chance je vous dis de... sans doute de... de voir... grandir nos petits-enfants longtemps, ça sera intéressant d'aller peut-être à leur mariage, sans doute à leur mariage, chose que... nos grands-parents n'ont pas connue.* »

Le vieillissement de la population apparaît donc source d'un rapport nouveau entre les âges et les générations. Certains auteurs appellent même à la refonte du contrat social qui régit les relations entre les individus. Pour un acteur associatif, il s'agit de « *développer l'intergénération comme une des questions..., comme un projet de société si vous voulez, vous voyez, en ajoutant que l'intergénération doit s'accompagner d'une conception que j'appellerais moi l'interdépendance entre générations, parce qu'on est tous dépendants les uns des autres quoi pour le coup, alors là j'utiliserais volontiers ce terme. Pour beaucoup de choses quoi, moi je le dis comme ça, mais l'avenir de la planète... c'est pas une question qui intéresse seulement les jeunes ou seulement les vieux, ça intéresse tout le monde, donc si on s'y met pas tous, on est tous embarqués dans le même bateau aujourd'hui. Donc il faut vraiment se serrer les coudes quoi, voilà, et puis se comprendre, il faut aller vers ce que j'appellerais une société qui serait en quelque sorte une démocratie apaisée, apaisée par une meilleure compréhension entre les générations.* »

Il est vrai que l'augmentation de la durée de la vie change profondément les rapports au temps et les relations entre les générations. Les groupes d'âge vivent beaucoup plus nombreux que

jadis à l'intérieur d'une même société, ce qui pose la question des relations entre ces générations. Selon Serge Guérin, « la question de l'intergénération interroge directement les façons de vivre ensemble et les relations entre groupes, aussi bien le monde de la ville et du loisir que celui de l'entreprise, qui sont les lieux par excellence de rencontre entre les acteurs sociaux » (Guérin, 2007, p. 38-40). Sur ce sujet, nous avons discerné deux types de « propositions » de la part des acteurs interrogés : développer les actions intergénérationnelles (surtout chez les acteurs publics et associatifs) et faire des personnes âgées des sortes de guides-ressources de l'existence (plutôt chez les retraités).

Pour une élue, les retraités ont un rôle clair à jouer, celui « *d'être au contact des jeunes* ». Cette élue nous a donné l'exemple d'une visioconférence organisée entre les jeunes d'un collègue et les personnes d'une maison de retraite, qui a permis aux jeunes d'en savoir plus sur le parcours des personnes âgées et à celles-ci de comprendre l'angoisse des jeunes par rapport au travail par exemple. L'autre élue que nous avons rencontrée nous a parlé d'une autre action intergénérationnelle, celle du Domicile inter-génération isérois (Digi), un dispositif de domicile partagé entre une personne âgée et un(e) étudiant(e) mis en place en 2005 sur l'agglomération grenobloise. « *Ça, c'est une action intergénérationnelle mais il y en a d'autres à imaginer, à inventer, de l'entraide dans un immeuble par exemple pour venir en aide aux jeunes couples, il y a des tas de choses qu'on peut imaginer et impulser... de façon à ce que... les liens entre les générations se perpétuent, se construisent, se consolident* », explique cette élue.

Un acteur associatif nous a, lui, fait part de l'initiative du Café des âges, qui a pour objectif « *de rassembler des personnes appartenant à des générations différentes, pour qu'elles puissent dialoguer, mieux se comprendre, discuter, exposer leurs problèmes respectifs, voir comment on peut s'entraider, etc.* » Quant à Mr L., président d'un club de retraités, il tient lui aussi à favoriser l'inter-âges pour « *apprendre aujourd'hui à vivre pas uniquement entre nous mais avec les autres, notamment les plus jeunes (...), apprendre à se connaître et à faire des choses ensemble aussi* ». Il organise par exemple des rencontres entre les membres de son club et les enfants de la garderie d'à côté, et invite les familles lors des sorties qui ont lieu le week-end.

Enfin, pour un coordonnateur autonomie, « *le rôle des collectivités, des communes, du Conseil général, des Conseils généraux, c'est de mettre en place des cadres de... d'action ou*

des lieux où on réunit ces générations-là et où on offre des temps. (...) A un niveau local de proximité on peut créer des dynamiques pour rassembler les générations. Il y a des communes qui ont des expériences de faire des crèches, haltes-garderies avec des maisons de retraite, voilà, de rapprocher ça. » Plus concrètement, une coordonnatrice pense que le temps libre des retraités pourrait être mis à contribution pour de l'accompagnement à des sorties scolaires. Elle pense également qu'ils pourraient être mobilisés dans le cadre d'un travail autour du lien social dans les « quartiers difficiles » : « on peut aussi valoriser des choses par rapport à ce public âgé, même avec des catégories de population d'origine étrangère, etc., parce que c'est des témoignages d'époques passées, c'est du lien, c'est du temps, c'est de la disponibilité vis-à-vis des jeunes. »

Cependant, ces possibilités de partage et d'échanges ne sont pas forcément évidentes pour les retraités. Pour Mr A., « *il faut comprendre la nouvelle génération et... les comprendre c'est... c'est avoir participé... c'est avoir participé tout au long de sa vie active... le pense à... l'évolution de nos propres enfants pour voir comment ils ont évolué dans la société.* » Mais pour Mr R., « *si on va en rapport avec les autres, bon mis à part le contexte familial, je veux dire vous allez difficilement pouvoir intervenir... avec des jeunes qui ont... qui ont 50 ou 60 ans de moins que vous, qu'est-ce que vous voulez leur apporter je veux dire, vos préoccupations ne seront plus les leurs. On peut être au courant de leurs préoccupations, mais je veux dire on peut pas discuter de ça, je vois mal hein, je vois pas... »*

En plus de ces liens qui ne sont pas toujours faciles entre les générations, le thème de l'intergénération « orchestrée » risque fort de n'être qu'un leurre, un artifice dans le développement des relations entre les groupes d'âge. « Les expériences de rencontres, voire de vie presque commune, entre résidents de maisons de retraite ou de foyers et enfants placés en crèche ont été très largement médiatisées. Elles renvoient cependant aux seniors une image qui n'est pas nécessairement valorisante, ni désirée. La mesure apparaît souvent comme un gadget, un artifice de communication, voire une façon d'associer début de vie et fin de vie. Comme si les uns allaient prendre le relais des autres » (Guérin, 2007, p. 38-40). Une coordonnatrice autonomie sent bien cet écueil : « *quand on fait de l'intergénérationnel j'ai l'impression que ça fait un peu factice. (...) C'est important de faire de l'entraide intergénérationnelle, (...) c'est bien, c'est sympa, mais ça reste très éphémère et..., et momentané enfin... temporaire quoi. On fait des goûters intergénérationnels, les vieux interviennent... Mais j'ai l'impression qu'on veut faire du superficiel dans ce qui..., enfin je*

veux dire..., il y a une famille qui existe et de l'intergénérationnel il y en a à l'intérieur des familles. » Pour elle, si l'intergénérationnel existe de fait dans la société (« *entre les gens c'est comme ça dans la vie, tous les jours on croise des vieux, des jeunes, des moins jeunes, enfin c'est la vie* »), la plus-value que pourraient apporter les professionnels serait dans l'explication et l'accompagnement d'actions intergénérationnelles, pour montrer notamment que « *c'est la personne qui compte et pas ce qu'elle est, enfin et pas ce qu'elle fait et pas ce qu'elle fait plus, ou pas ce qu'elle arrive plus à faire* ».

Du côté des retraités, c'est l'enjeu de la transmission et de l'accompagnement des jeunes générations qui prévaut. La légitimité de cette démarche réside dans l'expérience et le savoir que ces personnes ont accumulés durant toute leur vie. « *L'expérience, le savoir-faire, le savoir-être, la capacité à anticiper, à dialoguer et à comprendre sont autant d'atouts portés en large part par les seniors. Autant d'atouts utiles à notre société de demain* » (Guérin, 2007, p. 67). Pour Mlle G., « *si on peut faire partager un petit peu ce qu'on a appris, c'est formidable* ». Pour Mr L., « *on devrait beaucoup plus se servir des personnes âgées comme des références, et surtout des mémoires, parce que je suis certain que là il y a une foule de gens qui ont tout un tas d'histoires à raconter et de... d'expériences de vie, sans être forcément des modèles, mais qu'il serait intéressant de... de mettre en commun pour permettre aux autres personnes de mieux vivre ou de vivre ensemble.* » Pour Mme J. également, les retraités « *ont quand même un savoir que les jeunes n'ont pas* ». Quant à Mme Z., elle estime que les retraités « *peuvent former, ils ont quand même un acquis, un vécu* ». Elle explique que son mari, « *à 60 ans, il est allé bénévolement..., il était imprimeur, à l'Imprimerie générale, et il a formé bénévolement plusieurs jeunes qui sont venus régulièrement, donc..., et il a été écouté, il les a formés, il leur a donné des conseils d'abord d'amour du travail et tout et tout.* »

Mr R. utilise une jolie métaphore athlétique pour exprimer cette transmission entre les générations : « *il y a un passage de témoin qui se fait peut-être plus en douceur hein..., c'est comme dans un relais, pour passer le témoin... on a une douzaine de mètres pour passer le témoin, si on allonge la durée de vie donc si on allonge le trajet, on mettra des bornes pour passer le témoin qui seront de plus en plus longues. Donc forcément ça peut aider, ça peut avoir un rôle de fluidité je dirais hein peut-être.* » Mais outre ce rôle fondamental joué dans la transmission des savoirs, des compétences et des valeurs, les retraités pourraient également, grâce à leur expérience de vie, conseiller et accompagner les jeunes générations, surtout dans

une société dont on ne cesse de répéter qu'elle est « *en perte de repères* », comme le remarque un coordonnateur autonomie : « *quand on voit la société dans laquelle on vit qui est en perte de repères, bah c'est sûr qu'il y a peut-être des messages à entendre de la part des vieux, sans forcément prendre au pied de la lettre tous les messages stéréotypés des vieux. Voilà, moi je pense qu'il y a des messages humanistes et forts à..., qui sont transmis par les vieilles générations, faut les entendre quoi, et il faudrait beaucoup plus travailler ça avec les jeunes générations.* »

Pour Mr L., les retraités pourraient par exemple apporter « *des conseils sur la manière de prendre sa vie, la manière de... de s'organiser, la manière de... travailler en équipe par exemple, parce que c'est des choses si vous voulez qui s'apprennent vraiment sur le terrain, on peut pas... ça à l'école on l'apprend pas, jamais, c'est pas vrai.* » Mr A. note également l'atout que représentent les retraités face à un monde qui évolue : « *je pense que les retraités ont peut-être quelque chose à amener dans des réflexions... plus de la vie de tous les jours pour..., plutôt que dans la spécificité d'un métier qu'ils ont appris, parce que ce métier il évolue terriblement et maintenant les méthodes sont pas les mêmes quoi. (...) Quand on voit par exemple... les crises qui se passent, les choses comme ça, on en a connu avant, comment... comment le pays s'en est sorti, comment les gens s'en sont sortis, comment ils ont réagi, comment moi j'ai réagi, comment mon père a réagi, des choses comme ça, c'est cette... c'est un petit peu cette expérience-là quoi, l'expérience de la vie, du vécu, le vécu, mais le vécu... pas cantonné à la vie professionnelle, le vécu en général.* » Ainsi, il devrait pouvoir être possible de « penser le rôle des retraités à l'égard des plus jeunes comme celui d'accompagnateurs sereins d'un changement de cap de société. (...) Ils aident à traverser la rive qui va de la société salariale des Trente Glorieuses sécurisante avec sa protection sociale généreuse à une société postsalariale faite de trajectoires plus individuelles, de réversibilité toujours possible des situations » (Rochefort, 2004, p. 241-242).

Finalement, si les relations entre les générations sont comprises un peu différemment selon les acteurs que nous avons rencontrés, les discours se rejoignent sur la nécessité de valoriser les retraités auprès des autres générations, en particulier les plus jeunes, autour des enjeux du vivre-ensemble, de la transmission et de l'accompagnement.

C. Réaménager les cycles de vie en modernisant le parcours professionnel

La question du financement futur de notre système de retraite soulève deux grands enjeux. Le premier consiste à augmenter le taux d'activité des seniors qui, nous l'avons vu, n'est pas très élevé en France. Le second enjeu est celui du recul de l'âge légal de départ à la retraite, qui s'inscrirait dans le cadre de l'allongement de la durée de vie globale. Mais au-delà de ces querelles de chiffres, le véritable défi consiste aussi à réaménager la vie professionnelle. « Le débat sur les retraites est toujours resté centré sur la question financière sans traiter du travail lui-même et sans interroger sa finalité et son organisation » (Guérin, 2007, p. 96). Il s'agirait de travailler plus longtemps, mais autrement, notamment grâce à la formation continue et à la création d'une sorte de retraite à la carte.

En France, les seniors bénéficient peu de la formation continue. Selon l'Insee, le taux d'accès à la formation continue baisse à partir de 45 ans et encore plus à partir de 55 ans : de 35 à 40% pour les actifs de 25 à 45 ans, il passe à 34% pour les actifs de 45-49 ans, à 32% pour ceux de 50-54 ans et à 23% pour ceux de 55-59 ans. « Toutes choses égales par ailleurs, l'accès à la formation professionnelle reste plus faible pour les travailleurs âgés. Ceci s'explique notamment par les pratiques de gestion de main-d'œuvre des employeurs qui ne sont pas enclins à investir dans la formation de travailleurs dont les perspectives de carrière deviennent limitées » (Lainé, 2002, p. 143-161).

La formation continue n'est pas pensée par les entreprises comme un élément de stratégie de développement, surtout avec des seniors, qui pourtant participent pleinement au succès de l'entreprise parce qu' « ils en sont tout à la fois la mémoire, les détenteurs du savoir-faire et les passeurs entre les générations » (Guérin, 2007, p. 76). En outre, à l'heure où les évolutions technologiques ne cessent de s'enchaîner, la formation va sûrement devenir un élément décisif de compétitivité : « avec l'accélération des mutations techniques, les périodes de formation et d'adaptation vont alterner sans cesse avec les moments d'activité et de travail » (Guérin, 2007, p. 50).

Au-delà de la formation continue, qui permettrait d'actualiser régulièrement les connaissances et les compétences pour favoriser l'emploi des travailleurs âgés, un autre facteur d'évolution du parcours professionnel réside dans l'aménagement des conditions de travail pour les travailleurs en fin de carrière : « créer des postes plus souples et moins

stressants pour les salariés les moins jeunes, permettre un allègement des horaires, un travail à temps partiel choisi et progressif » (Rochefort, 2004, p. 174).

Plus globalement, cela pourrait permettre une transition douce et progressive entre travail et retraite. Alors que le passage à la retraite reste une étape importante dans une vie, le bon déroulé de ce processus pourrait en effet être favorisé par « une sortie du travail aménagée "en douceur" ». Il s'agirait de faire en sorte que les gens disposent de « plus de flexibilité dans leur manière d'aborder la fin de carrière » (Boutrand, 2009, p. 19).

Pour commencer, de nombreux auteurs en appellent à la fin de la « retraite-couperet », que Robert Rochefort qualifie même d' « aberration » : « on ne saura ni facilement la financer ni politiquement la justifier auprès des plus jeunes en âge de travailler. Reste qu'il faudra inventer des formes de travail plus allégées et moins stressantes en même temps qu'elles seront exercées plus tardivement dans la vie » (Rochefort, 2004, p. 294). Il s'agirait donc non seulement de revoir la façon de travailler en fin de carrière professionnelle, mais également de pouvoir choisir le moment du départ à la retraite.

Deux coordonnatrices autonomie que nous avons rencontrées ont souligné cet aspect des choses. Pour la première, « *il va falloir faire tout un travail au sein des collectivités, au sein des entreprises pour dire que bah à 60, 65 ans les gens peuvent continuer à travailler, mais travailler, pas sur le même rythme, pas sur le même mode, mais faire autre chose, il y a déjà des choses de ce type-là.* » Quant à la seconde, elle estime que « *dans l'idéal (rires), il faudrait pouvoir... euh... imaginer peut-être des temps..., enfin pour qu'il y ait moins cette notion de rupture peut-être imaginer... des temps intermédiaires, peut-être pas tout au long de la vie professionnelle mais en tous les cas à certains moments de la vie professionnelle qui fassent que... on puisse avoir des moments un petit peu de... pas de rupture mais de temps un petit peu... partagés entre la vie professionnelle et une vie plus... comment dire..., j'allais dire préparation à la retraite, mais aussi de... de plus grande activité au niveau... extra-professionnel quoi.* » On pourrait donc dire que « le travail entre 55 ans et 70 ans reste à inventer » (De Rosnay et al., 2005, p. 197).

Dans le rapport « Seniors et cité », plusieurs propositions sont avancées sur ce thème. La première consiste à « développer des fonctions tournées vers le tutorat, la transmission de l'expérience », qui pourraient « [rendre] attractive la fin de carrière, [permettre] au salarié

senior de s'impliquer de façon positive dans sa succession et de s'orienter vers d'autres formes d'activités tournées vers sa future vie de retraité » (Boutrand, 2009, p. 20). Pour favoriser la transition entre travail et retraite, le Conseil économique, social et environnemental propose également d'encourager des « formes de compromis entre travail salarié et activités librement choisies » (Boutrand, 2009, p. 20), telles que la participation à des projets associatifs humanitaires soutenus par des entreprises ou des organisations, l'engagement dans le syndicalisme retraité et le cumul emploi-retraite. Le Conseil souligne que cela profiterait autant au salarié, pour « imaginer positivement son "nouveau projet de vie" » (Boutrand, 2009, p. 20), qu'à son entreprise, grâce à une transmission bien encadrée des compétences.

En plus de ces nouvelles formes d'activité, le passage du travail à la retraite pourrait être préparé lors de stages spécifiques, dans le cadre d'une « gestion qualitative du départ à la retraite » (Boutrand, 2009, p. 20). Plusieurs organismes privés et publics se sont déjà lancés dans ces initiatives, qui visent à ce que les seniors encore au travail puissent se projeter dans leur avenir à la retraite, hors de la sphère professionnelle. Lors de nos entretiens, trois personnes nous ont parlé de cette préparation à la retraite, telle Mme Z. : « *la vie à la retraite, c'est un changement total de vie. C'est une vie qu'il faut avoir préparée, déjà même en étant encore en activité, savoir quel est le projet, enfin se projeter dans... on peut pas dire l'avenir, si l'avenir de la retraite en fait.* » Pour un acteur associatif, les séances de préparation à la retraite sont utiles « *parce que justement quand on n'a pas... une forte disposition... au bricolage, au jardinage, enfin à des choses comme ça, c'est vrai que les journées peuvent paraître longues. D'où... d'où ce que l'on entend aussi très souvent, c'est la mise à la retraite s'accompagne très souvent d'un commencement de déprime ou de la déprime tout court. C'est quand même moche d'en arriver là.* » Enfin, Mr L. a lui-même participé à une session de préparation à la retraite organisée par une caisse de retraite complémentaire : « *moi ça m'a beaucoup aidé ces réunions de départ à la retraite où chacun déballait ses idées et où on partageait un petit peu les préoccupations des autres* ». Il trouve cela très bien de « *montrer aux gens qui sont à la retraite qu'ils ont autre chose encore quand même à faire, leur milieu professionnel bon c'est bien, mais [ils ont] quand même encore autre chose à faire étant à la retraite* ».

Enfin, une autre façon d'aménager la fin de carrière professionnelle avant le basculement dans la vie à la retraite, tout en soutenant les retraités qui aident leurs parents âgés au quotidien,

serait de favoriser les congés pour raison familiale ou personnelle. On retrouve cette idée dans les propos d'un coordonnateur autonomie, qui est favorable au recul de l'âge légal de départ à la retraite tout en mettant en avant l'importance du soutien à la solidarité familiale : « *le vieillissement fait quand même, qu'il faut allonger la durée de cotisation, donc il y a un enjeu pour supprimer cette barrière des 60 ans et peut-être la passer à au-delà, mais en même temps je disais les 60-65 ans c'est eux qui sont aussi le cœur un peu de l'entraide familiale. Donc si on les oblige à travailler plus longtemps, il faut réussir à trouver..., je sais pas comme on le fait par exemple... on a bien trouvé des réponses pour concilier vie familiale et vie professionnelle pour les femmes qui ont des jeunes enfants, pourquoi pas trouver des modes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les personnes de 60-65 ans qui... qui assureraient une mission d'aidant, et en plus elles le font et je veux dire il faut valoriser ça.* »

Au-delà donc de la question comptable du financement des régimes de retraite, le vieillissement de la population est source d'une certaine remise en cause de la vision schématique des temps de vie (temps scolaire, temps de l'activité professionnelle, temps de la retraite). Pour Jérôme Pellissier, « il serait temps de sortir de notre organisation ternaire (formation, travail, retraite) et rigide, non pour une autre du même type (formation-chômage-travail-chômage-retraite), mais plutôt pour une organisation différente, où les activités sociales, le travail, la formation, l'aide à un proche, etc., seraient réalisables, sous des formes différentes, à tous les âges » (Pellissier, 2007, p. 90). Il est à noter que ces réaménagements d'ordre individuel seraient profitables à tous, aussi bien au niveau économique pour les entreprises que social pour la collectivité.

DEUXIEME PARTIE : Le sens de la retraite et de la vieillesse

Dans cette seconde partie, nous adopterons une approche plus sociologique pour nous intéresser au sens donné aujourd'hui à la retraite et à la vieillesse. Nous commencerons par étudier les considérations générales autour de ces phases de la vie et leurs représentations dans la société et chez les acteurs publics et associatifs que nous avons rencontrés, avant de revenir sur les expériences vécues par les retraités interrogés et le sens qu'ils leur attribuent.

CHAPITRE I - Cadres sociaux et représentations de la retraite et de la vieillesse

A. La retraite, une phase de la vie à part entière

1. Histoire et définition de la retraite

En France, la retraite telle que nous la connaissons aujourd'hui a été mise en place au XIX^e siècle, dans le cadre des débuts de la protection sociale. « La notion de retraite (...) découle du passage de la charité à la prévoyance, tout en participant à cette mutation. Dans une société qui confie moins largement la vie de ses membres sur Terre à la vigilance de Dieu, on tente de garantir à l'individu, et au vieillard, son indépendance, y compris économique, à l'égard des solidarités anciennes qui devaient subvenir à leurs besoins, qu'il s'agisse de la communauté villageoise ou urbaine, ou de la famille » (Bourdelaïs, 1997, p. 53). Plusieurs lois se succèdent pour une véritable politique des retraites : loi d'assistance aux vieillards en 1905, loi d'assurance sociale de 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes, puis mise en place du régime général des retraites par répartition en 1945. La catégorie des retraités est née après la Seconde Guerre mondiale, car les lois précédentes ne concernaient qu'une faible partie de la population et que les aides financières étaient d'un montant peu élevé.

C'est à partir de cette époque que la retraite est véritablement conçue comme une « récompense pour les services rendus à la société à travers une vie de travail », et non plus comme une simple « forme de protection contre l'invalidité » (Caradec, 2008, p. 10). Le terme de retraité souligne la reconnaissance sociale dont bénéficient ceux qui ne travaillent plus et fait référence au revenu auquel ils ont droit en fonction de la durée de leur activité

professionnelle. « Le retraité a des droits. Il a travaillé durant de longues années, payé ses cotisations et bien mérité de la société. Dans un sens général et administratif, le terme désigne toute personne qui, après sa vie d'économiquement actif et jusqu'à sa mort, est bénéficiaire d'une retraite » (Pujalon et Trincaz, 2000, p. 42).

2. Le cap de la retraite

Sociologiquement, la retraite représente un cap, une transition entre deux modes de vie, un changement qui implique une période d'adaptation. S'il est généralement bien vécu, le passage à la retraite peut constituer un moment de crise. « Formidable opportunité pour certains, la retraite est pour d'autres l'annonce d'un grand vide qui peut susciter vertige et angoisse » (Guérin, 2009, p. 98). Le passage de la vie active à la retraite n'est en effet pas anodin, il implique la recherche de nouveaux repères, le réaménagement de la vie quotidienne, la reconstruction de relations sociales... Parmi les acteurs publics et associatifs que nous avons rencontrés, nombreux sont ceux qui insistent sur les difficultés qui peuvent apparaître lors du passage à la retraite.

Pour une élue, « *c'est un passage quand même qui n'est pas simple, qui n'est pas simple à gérer* », et qui nécessite « *quelques mois (...) pour s'adapter à une nouvelle vie qu'on mène : nouveaux horaires, de nouvelles... Puis il y a des relations qui n'existent plus, bon.* » Pour qualifier la retraite, une coordonnatrice autonomie parle d'un « *changement de statut social et de rythme de vie* ». « *Il me semble qu'on peut dire que c'est quelque part une période de rupture, même si ça l'est... plus ou moins selon les situations* », ajoute-t-elle. Pour une autre coordonnatrice, la retraite « *marque pour l'individu vraiment un cap dans son existence* ». Plusieurs éléments illustrent cette « *crise de vie à un moment donné* » selon elle : la fin de la carrière professionnelle qui joue sur l'identité de la personne, la possible crise psychologique liée au vieillissement, l'éventuelle entrée en dépendance des parents âgés, et la nécessité d'accompagner les enfants qui entrent difficilement dans la vie active. Cette coordonnatrice souligne également que la communication et le partage de ces difficultés avec autrui ne sont pas toujours évidents : « *au niveau de la société c'est très valorisé, justement : "c'est super, tu vas être à la retraite", etc., alors que l'individu au contraire peut vivre des choses difficiles, et du coup de ne pas se sentir autorisé de dire que bah c'est pas si bien que ça* ». Deux coordonnateurs autonomie mettent aussi en avant la question de l'utilité quand on quitte le monde du travail. Les retraités peuvent ne « *plus se sentir forcément utiles par rapport au*

statut qu'ils avaient avant par leur ancien emploi », explique le premier. Pour la seconde, « *quand on n'a plus le travail, qu'on n'est pas bien reconnu parce que c'est quand même malgré tout ça la question de la retraite, c'est le fait que tous les jours au quotidien on ne dit plus bonjour à nos collègues de travail, (...) enfin voilà c'est cette utilité-là : "à quoi je sers ?"* ».

Mais si « la transition de la retraite peut être délicate à gérer et douloureuse à vivre », de façon globale, on peut tout de même parler d'une « expérience plutôt favorable » de la retraite (Caradec, 2008, p. 104), ce que nous verrons d'ailleurs par la suite avec les expériences des retraités que nous avons rencontrés. Selon Vincent Caradec, sociologue français, si la retraite est « devenue désirable » en raison du contexte contemporain (fins de carrières difficiles, pénibilité du travail accrue, diffusion de valeurs d'épanouissement et de réalisation de soi), tout le monde est loin de vivre les choses de la même façon. Plusieurs facteurs sont en effet susceptibles d'influencer le passage à la retraite : le degré d'investissement dans la vie professionnelle, le sens accordé à la retraite et les conditions même de la retraite (relations sociales, revenus, bonne ou mauvaise santé...).

3. Diversité des modes de vie à la retraite

La retraite est aujourd'hui vécue par la majorité d'entre nous, mais ses modes d'accès se sont diversifiés et son vécu est loin d'être uniforme pour tous.

Si le statut de retraité et son critère d'âge continuent aujourd'hui à faire de la retraite un élément structurant du parcours de vie, celui-ci est de plus en plus individualisé. En effet, « l'âge auquel survient la sortie définitive du marché du travail présente désormais de plus grandes variations interindividuelles » (Caradec, 2008, p. 17), entre le départ à la retraite classique, le passage par une phase de préretraite ou de chômage avec dispense de recherche d'emploi, ou encore le cumul d'une activité rémunérée et d'une semi-retraite. En outre, « la retraite ne signifie pas nécessairement la fin de toute perspective professionnelle. En raison de la précarisation croissante des pensions, et aussi par le désir de garder un pied dans l'univers professionnel, de plus en plus de seniors conservent une activité rémunérée après avoir pris leur retraite. (...) La séparation entre vie professionnelle et retraite se fait plus floue qu'auparavant » (Guérin, 2009, p. 97-98).

La retraite n'est pas une situation uniforme. Elle n'est pas effective au même moment pour tous et est peu homogène : certains s'occupent d'eux et/ou de leurs proches, d'autres s'engagent dans des associations, participent à des actions humanitaires, développent des projets, etc. Pour un coordonnateur autonomie, *« il y a plusieurs modèles, chaque personne est différente et a le choix entre ces modèles, et a le choix de vieillir et de passer sa retraite comme elle le souhaite. Celle qu'a envie d'aller faire son jardin, elle a le droit d'aller le faire, celle qu'a envie de partir à l'autre bout du monde, elle a le droit de le faire, on va pas juger, on n'a pas le droit de porter un jugement de valeur sur le mode de vie de chacun. Par contre, c'est celle qu'a envie de continuer à être bien présente pour sa famille, pour les parents âgés, etc., c'est valoriser ça et essayer de l'aider, voilà. »*

« De la même façon qu'il existe mille façons de vivre sa jeunesse, il est bien des façons d'appréhender la retraite » (Guérin, 2009, p. 85). Plusieurs modes de vie à la retraite peuvent être distingués : le soutien à la famille (importance de la sphère privée), la retraite-loisirs (importance du plaisir et de la découverte), l'engagement associatif, social et politique (visible dans la sphère publique), et la retraite-repli (personnes fragilisées qui vivent difficilement leur retraite). Les typologies de vécus de la retraite ne sont pas pour autant exhaustives et ne doivent pas être considérées comme des modèles purs et cloisonnés.

Le fait est que la retraite est loin d'être un état statique ou figé, « elle est le produit d'un parcours de vie, le résultat d'une trajectoire particulière, affective, relationnelle, sociale et professionnelle » (Clément et al., 1996, p. 91). « Les individus vieillissent bien souvent comme ils ont vécu. Le parcours personnel, les origines, les revenus, le capital culturel, la mobilité et l'histoire de chacun écrivent pour une bonne part l'attitude qu'on aura en tant que retraité(e) » (Guérin, 2007, p. 123). Une coordonnatrice autonomie a elle-même constaté la poursuite d'activités effectuées durant la vie active par des retraités : *« dans la coordination territoriale pour l'autonomie, j'ai des personnes retraitées qui sont des élus, qui sont des bénévoles, qui sont des syndicalistes, j'ai un monsieur qui..., et où là il y a vraiment un engagement. Mais j'ai envie de dire c'est la continuité d'un engagement qu'ils avaient auparavant, pour la plupart je veux dire, des élus qui sont des personnes retraitées, on va retrouver un ancien..., enfin j'ai une ancienne personne qui était DRH, il y a un ancien syndicaliste ouvrier. On sent la continuité, l'engagement qui se poursuit au-delà la retraite, la mise à la retraite, l'arrêt de l'activité professionnelle n'a rien arrêté, au contraire parce que*

du coup ils sont encore plus disponibles donc ils en rajoutent. Donc c'est des gens très très actifs. »

Cette coordonnatrice autonomie oppose ces retraités « *hyperactifs* » aux personnes caractérisées par « *une totale passivité, voire même un désengagement complet de la vie sociale, de la vie politique, enfin même d'une commune, avec le discours : "oh bah moi j'ai fait mon temps, ça m'intéresse pas"* ». Il est vrai que lors de nos entretiens, le modèle de la retraite active est apparu comme très valorisé par les personnes rencontrées. Pour une élue, le terme de retraite ne doit pas être synonyme de retrait : « *c'est un mot qu'il faudrait peut-être changer, à faire évoluer, parce que c'est l'arrêt d'une activité professionnelle mais ça veut pas dire que pour autant on reste pas dans l'activité et... en général dans l'activité là où les activités que l'on a parallèlement à sa profession... réalisées, on va dire exercées au cours de sa vie professionnelle d'ailleurs.* » Un acteur associatif estime, lui, que l'activité facilite le bon déroulement de la retraite : « *quand on a eu des activités en dehors de sa vie professionnelle et familiale, la retraite n'est pas un problème en soi.* » Une élue introduit même la notion d'impératif : « *la retraite doit être une retraite active, le plus longtemps possible Alors certains s'épanouissent en faisant des activités sportives, d'autres en participant bénévolement dans des associations, d'autres c'est aussi en partageant le temps avec de la lecture pour les enfants dans des écoles* ».

Si ces types de discours sur la retraite active ont le mérite de montrer que les retraités ont une place importante dans la société grâce aux multiples activités qu'ils effectuent, ils risquent cependant d'occulter la diversité des modes de vie à la retraite au profit d'un seul modèle, celui de la retraite active dite « *citoyenne* », voire parfois « *d'utilité sociale* ». Or non seulement cette simplification est abusive, mais elle tend à verser dans l'utilitarisme à outrance dont nous avons déjà parlé précédemment. Un coordonnateur autonomie se méfie d'ailleurs de ces propos autour de la retraite : « *je la vois pas sous forme unique, uniforme et sous forme imposée, enfin de pensée imposée comme certains voudraient qu'on la perçoive du style la retraite utile, il faut forcément être utile à la société, parce que déjà je pense qu'en tant qu'être humain on a une utilité propre, c'est déjà le fait d'exister, et on n'est pas utile parce que..., on n'est pas utile à une société que parce qu'on fait des actions... qui sont utiles aux autres type actions caritatives, etc. On est utile en tant qu'être humain parce qu'on consomme, parce qu'on a des relations avec les autres et qu'on maintient une vie sociale, etc.* »

4. Définir le fait d'être à la retraite aujourd'hui

Interrogés sur le sens de la retraite aujourd'hui, les acteurs publics et associatifs que nous avons rencontrés mettent l'accent sur deux éléments importants : la continuité de la vie, et la possibilité d'avoir du temps pour soi et pour les autres.

Pour un coordonnateur autonomie, la retraite, *« c'est pas la fin de la vie »*. De même, une coordonnatrice affirme que la retraite n'est *« pas forcément l'arrêt de vivre. Et de plus en plus, on a en effet des retraités qui repoussent les limites de ce qu'on pourrait appeler une retraite... passive, hein quelque chose qui s'arrête de..., la vie qui s'arrête »*, précise-t-elle. Un acteur associatif estime également que *« les retraités peuvent continuer à vivre... non pas à s'engager dans la vieillesse et à décliner, mais continuer d'être fortement présents dans la vie sociale, dans la vie économique, dans la vie associative, dans la vie politique. »* Finalement, la retraite constitue bien une phase de la vie comme une autre, synonyme de *« passage à autre chose »*, comme dit une coordonnatrice autonomie, mais loin du « retrait social » auquel elle peut être assimilée du point de vue sémantique. En effet, on ne se retire pas de la société lorsque l'on part à la retraite, on cherche plutôt à s'y insérer d'une autre façon. Il est vrai aussi que l'amélioration des conditions de vie à la retraite a joué un grand rôle dans ce mouvement, comme le souligne un acteur associatif : *« avec l'allongement de la longévité, les personnes âgées aujourd'hui c'est pas des personnes dépendantes dans leur grande majorité, ce sont des personnes qui arrivent à l'âge de la retraite dans des conditions physiques et intellectuelles qui sont bien meilleures que celles d'il y a 30 ou 40 ans, qui peuvent encore assumer des responsabilités, qui peuvent encore avoir une certaine activité, qui n'est plus une activité professionnelle, mais qui est un autre type d'activité, une activité sociale, une activité citoyenne. »*

Plus concrètement, la vie à la retraite permet avant tout de disposer d'un temps pour soi et pour les autres, selon les acteurs interrogés. Un coordonnateur autonomie explique par exemple que la retraite est *« un moment... on va dire... où on sort de la vie active et où on a un temps pour soi aussi, pour se poser, ça, ça peut être déjà la première... c'est une première réalité même si elle est pas vrai pour tous. »* De même, une élue considère que la retraite, *« c'est surtout prendre un temps parce que je pense que... et on s'en rend compte, une personne quand elle arrive à 60, 65 ans, on a un rythme de vie quand même, même si l'on est en forme, plus ralenti. Donc il faut que l'on profite du temps qu'il nous reste pour toutes ces*

activités. » Le temps est en effet fondamental à la retraite, puisqu'il est généralement largement disponible et libre. Cette élue explique donc que la retraite permet de « *s'épanouir dans tout ce qu'on ne peut pas faire quand on est au travail ou quand on a une activité qui nous prend beaucoup de temps* », et de « *s'adonner à des plaisirs (...), que ce soit marcher, que ce soit du théâtre, du chant, de la danse, du sport, toute activité, et aussi donner son temps dans des recherches pour de la généalogie...* » Mais à la retraite, l'attention à soi va aussi souvent de pair avec l'attention aux autres. C'est ce que souligne un acteur associatif : « *ce temps de la retraite..., c'est à la fois je crois ce que j'appellerais moi le temps de l'intimité pour les personnes qui arrivées à la retraite ont besoin de souffler et ont besoin de repos, besoin d'un peu de tranquillité, de réfléchir sur leur vie, quel sens leur vie a pu avoir, etc., selon évidemment les niveaux culturels des uns et des autres. Et puis c'est aussi un temps social, parce que... compte tenu de la bonne santé et du temps qui reste à vivre, les retraités ont aujourd'hui la possibilité plus grande de s'insérer dans la vie de la cité, entre autres, sous des formes différentes, bon associative évidemment, politique lorsqu'il s'agit de conseils municipaux ou autres, des élections, etc.* », sans oublier le soutien apporté à la famille et notamment aux enfants et petits-enfants.

B. La vieillesse, étape normale de l'évolution humaine

1. Histoire et définition de la vieillesse

Si aujourd'hui nous nous attendons tous à devenir vieux ou vieilles, la vieillesse n'a pas toujours existé en tant que telle, du moins jusqu'à ce que la progression de l'espérance de vie la transforme en une réalité sociale tangible.

Définie jusqu'alors « par un ensemble de caractéristiques peu flatteuses » (Bourdelaïs, 1997, p. 25), la vieillesse est redéfinie au XVIII^e siècle : « le vieillard, réintégré au sein de la société des vivants par les nouvelles conceptions physiologiques du vieillissement, devient aimable, apprécié de ses petits-enfants pour son rôle d'éducateur et de sage, dont la mémoire du passé permet de relativiser le présent » (Bourdelaïs, 1997, p. 36). Cette nouvelle vision des choses s'inscrit dans le nouveau cadre démographique de l'époque, puisque les personnes âgées bénéficient du recul de la mortalité. Plus nombreux à vivre plus longtemps, « les vieillards commencent à être activement pris en considération » (Bourdelaïs, 1997, p. 54), notamment

avec la mise en place des systèmes de retraite qui ne sera véritablement effective qu'au milieu du XX^e siècle, nous l'avons vu.

Aujourd'hui, la vieillesse est devenue une étape normale de l'existence, que chacun s'attend à vivre. « La vieillesse n'est plus une brève période d'attente passive de la mort dans des infirmités croissantes, elle est devenue une période physiologique de l'existence » (Moulias, 2008). La vieillesse résulte du vieillissement individuel, qui peut se définir comme « l'action du temps sur les êtres vivants » (Institut Servier, 2003, p. 49). Il s'agit d'un processus, d'une dynamique naturelle d'évolution de l'être humain, d'une loi biologique fondamentale, inscrite dans les gènes de chacun. Vieillir est donc le destin de tout individu, qui commence dès la naissance, dans la logique de l'avancée en âge.

Si vieillir est une notion relative, qui intervient à chaque âge de la vie, il existe quelques critères d'entrée dans la vieillesse, qui ne se limitent pas aux réalités physiologiques et qui impliquent un certain repositionnement identitaire. Elise Feller, historienne française, en a défini un certain nombre à partir d'une étude sur la France vieillissante du début du XX^e siècle. La vieillesse est d'abord caractérisée par « l'altération du corps, de ses fonctions, de son image » (Feller, 2005, p. 50), et ce plus précocement chez les femmes que chez les hommes en raison de l'élément déterminant de la fonction reproductrice. La vieillesse résulte aussi de modifications dans les relations familiales, avec les enfants qui sont parents à leur tour, les parents qui deviennent donc grands-parents, et la possibilité de se retrouver seul(e) en cas de veuvage ou de divorce tardif. Enfin, le changement du rapport au travail constitue également un critère d'entrée dans la vieillesse : « la capacité de travailler et de subvenir à ses besoins, la faculté de poursuivre l'exercice de son métier distinguent ceux qui participent aux relations économiques et sociales du monde adulte, de ceux qui, "usés", "trop vieux", "incapables", "invalides", sont exclus de l'univers de travail qui leur procurait subsistance et dignité » (Feller, 2005, p. 64).

2. La vieillesse, un processus vécu diversement

Si ces critères peuvent nous permettre de fixer le cadre de la vieillesse, ils ne sont pas les seuls déterminants pour tous, puisque la vieillesse a de multiples contours, une durée et un déroulement spécifiques à chaque personne.

On ne vit pas forcément le vieillissement de la même manière ni dans les mêmes conditions. En effet, les individus ont plus ou moins de ressources pour faire face à cette évolution naturelle, les multiples parcours de vie créant autant de vieillesse différentes. « Nous assistons aujourd'hui – plus encore que par le passé – à une grande hétérogénéité des vieillesse, de celle d'une personne d'un niveau social élevé, ayant toute sa vie une activité intellectuelle intense et la possibilité d'investissements variés, profitant d'une retraite confortable et d'un entourage attentif et chaleureux, à celle d'une personne ayant vécu constamment en dessous du "seuil de pauvreté", sans véritable assistance sanitaire et sociale, avec la crainte du lendemain » (Bouisson et Reinhardt, 2000, p. 12-13).

Vieillir est ainsi pour chacun une expérience originale, plus ou moins bien vécue selon les expériences, les atouts et les faiblesses de chacun. Comme la retraite, la vieillesse dépend de la vie antérieure et s'installe progressivement puisqu'elle s'inscrit dans la continuité de la vie. On ne devient pas vieux ou vieille du jour au lendemain. L'attitude adoptée par les personnes âgées pour vivre leur vieillesse découle en grande partie de leur origine socioprofessionnelle, de leurs conditions de vie, de leurs aptitudes physiques et de leurs facultés psychologiques, etc.

De façon schématique, certaines personnes n'éprouvent ainsi pas le sentiment d'être vieilles alors qu'elles ont un âge avancé et vivent cette période plutôt positivement, tandis que d'autres subissent le processus de vieillissement et souffrent de cette non-maîtrise de leur propre vieillesse. Trois sociologues distinguent ainsi les personnes « pour qui vieillir se traduit par le sentiment d'accumuler des années sans pour autant se considérer comme "vieux", par familiarisation progressive avec l'avancée en âge, acceptée comme processus "naturel" », de celles qui « au contraire se définissent comme étant devenus des "vieux" » et qui « évoquent fatigue, manque d'envie » (Clément et al., 1996, p. 92-93).

Selon un coordonnateur autonomie, il existe deux types de personnes vieillissantes : « *il y a celles qui sont encore très ancrées dans... dans les dernières avancées de la société, qui arrivent à garder un pied via les petits-enfants ou via parce qu'elles avaient encore une profession récemment qui faisait qu'elles étaient encore dans le bain, puis il y a celles qui vieillissent peut-être plus difficilement, qui ont des pertes d'autonomie, qui se sentent beaucoup plus dépassées par... par cette évolution-là, qui arrivent pas à suivre le mouvement et pour lesquelles peut-être faut une attention particulière* ».

Deux autres acteurs parmi ceux que nous avons rencontrés ont aussi souligné la diversité de la vieillesse. Une coordonnatrice autonomie trouve que le vieillissement est « *très inégal selon les personnes, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des personnes qui... bah qui vieillissent relativement bien, qui arrivent plutôt tardivement dans la dépendance, et puis d'autres qui... (blanc)... peuvent... [avoir des difficultés à cause de] problèmes de santé* ». Pour un acteur associatif, « *il faut bien voir cette catégorie de population dite personnes âgées comme une catégorie très hétérogène* », en raison des différences de classe sociale et de niveau culturel par exemple.

La seule certitude et le véritable point commun à toutes les personnes âgées, c'est que la vieillesse a la même fin inévitable pour tout le monde : « *débutant de façon extrêmement variable selon les époques, les sujets, les sexes, les situations sociales, la vieillesse n'est limitée que par la mort. Cet événement, dont le moment est lui-même aléatoire, donne rétrospectivement sa durée et son contenu à la vieillesse* » (Feller, 2005, p. 70).

3. L'âge et la dépendance : deux réalités dissociables de la vieillesse

Du fait de la diversité des parcours de vieillesse et de l'importance du rythme particulier du vieillissement de chaque individu, attribuer un âge à la vieillesse relève d'une simplification abusive de la réalité. De toute façon, on vieillit dès la naissance. « *Dans ce continuum qu'est la vie, le vieillissement est permanent, si bien qu'il n'existe aucun seuil patenté d'entrée dans la vieillesse* » (Caly, 2009). Aujourd'hui, et même depuis un certain temps, le phénomène de l'âge biologique perd de son importance, ou du moins devient très relatif. C'est ainsi que l'on distingue vieillesse et retraite, celle-ci intervenant alors que les individus sont encore « *dans la fleur de l'âge* », l'amélioration de l'hygiène de vie et les progrès de la médecine permettant de faire reculer la mort chaque jour un peu plus.

En outre, l'âge est une « *construction culturelle relative et évolutive* ». En effet, « *avoir 65 ans en 2009, à l'époque où l'espérance de vie est de plus de 80 ans en moyenne, n'expose pas au même regard social qu'avoir la soixantaine dans les années 1900, quand elle ne dépassait pas 46 ans* » (Guérin, 2009, p. 42). De plus, l'âge ne saurait être considéré comme un critère d'évaluation objectif, puisqu'à âge équivalent, tout le monde ne vit pas les mêmes choses, ne les ressent pas de la même façon et n'est pas perçu de la même manière par les autres. Ce

sont, bien plus que l'âge, le parcours de vie, les expériences et l'histoire propres à chacun qui comptent.

Aujourd'hui, la vieillesse ne pourrait donc pas être définie par l'âge mais dépendrait de l'état d'esprit dans lequel se trouvent les personnes âgées. Certaines sont considérées comme « jeunes » parce qu'elles raisonnent et vivent comme des individus jeunes en âge, tandis que certains parmi ces derniers sont au contraire désignés comme « vieux » en raison de leur mode de vie ou de leur comportement. Ainsi, selon une élue, *« il y a une perception différente je pense entre l'âge, l'âge réel, la situation physique dans laquelle on est et puis la situation intellectuelle aussi dans laquelle on vit, donc dans la capacité de raisonnement, et souvent je pense que..., d'une manière très simpliste, la tête elle est moins vieille que l'âge physique : on se sent moins vieux dans sa tête qu'on l'est dans la réalité. »* Pour un acteur associatif également, la vieillesse c'est dans la tête : *« c'est là-dedans parce que je crois qu'il y a des personnes qui sont... qui sont vieilles à 40 ans, à 50 ans, et puis il y a des personnes âgées à 70, 75 ans qui, bien qu'elles aient perdu des capacités, physiques, dynamiques, enfin etc. et je laisse de côté les problèmes des sens, la vue l'oreille, etc., mais euh... elles sont là bien présentes dans la vie. »*

Ainsi, l'âge mental serait bien plus important que l'âge physique pour parler de la vieillesse, tout comme la force du désir de la vie et la capacité à faire des projets, comme le pense une coordonnatrice autonomie. Pour elle, on est vieux ou vieille *« quand on dit : "je m'en fous"..., mais pas... de façon anodine, quand on se désintéresse du sort..., de son propre sort et du sort des autres. Je pense que quand on devient indifférent à tout ce qui... nous entoure et qu'on a plus de moteur à vivre, c'est un peu ça, je pense que là oui il y a..., on prend un coup de vieux. »* Si cette façon de caractériser la vieillesse a souvent pour but de souligner que les personnes âgées sont généralement pleinement partie prenante de la vie, elle tend aussi à dénigrer la vieillesse. *« "Etre vieux, c'est quand on ne désire plus rien" ? Même si elle est prononcée pour affirmer : "Malgré votre âge, vous n'êtes pas ainsi", [cette phrase] cache une terrifiante négation de la vieillesse puisqu'elle la rejette hors de l'humanité »* (Puijalon et Trincaz, 2000, p. 139).

Cette approche relative et individualisante de l'âge permet tout de même de ne pas regrouper l'ensemble des personnes âgées de plus de 60 ans sans distinction aucune sous le vocable de

« vieilles personnes ». Cependant, les acteurs publics et associatifs que nous avons interrogés parlent facilement d'un « âge limite », d'un seuil d'entrée dans la vieillesse qui, certes tend à reculer (non plus 60 ans, mais plutôt 75 voire 80 ans), mais qui existerait bel et bien. Pour une coordonnatrice autonomie par exemple, « *il y a quand même une étape, enfin on le situe en termes..., les professionnels qui travaillent dans la géronto, la limite en général c'est autour de 70, 75 ans quoi. A partir de 75 ans, (...) il y a plus de fragilités et plus de risques de basculer dans la dépendance ou dans une... une baisse plus importante de ses capacités.* » Pour une élue, « *avant on était vieux à 60 ans, c'est vrai. Plus maintenant. (...) Je dirais 80 ans.* » Une autre coordonnatrice pense également qu'« *on n'est plus physiologiquement sur cet âge de 60 ans, puisqu'on a quand même eu une amélioration du système de santé, des conditions de travail..., sauf certaines catégories de métier mais ça devient de plus en plus marginal.* » Pour elle, « *on commence à sentir une fracture vers 75, 70, 75, là il y a encore un palier, même sans vieillissement dépendant, mais là il y a un palier.* » Si une autre coordonnatrice affirme que « *c'est vraiment très subjectif cette idée de vieux, moi je peux pas donner d'âge* », elle pense que « *ça se situe quand même plus autour des 80 ans qu'on commence à dire qu'ils sont vieux.* » Enfin, pour un acteur associatif, il existe « *plusieurs étapes* » au cours de la vieillesse : « *disons de 65 à 75-80 ans, bon on est encore en pleine... en pleine forme, pour la plupart en tout cas, sauf accident évidemment, après, 80-85 ans, bon..., ensuite 85-90 ça commence à être plus difficile, mais enfin moi je connais des personnes de 90 ans qui aujourd'hui sont bien, comme on dit elles ont toute leur tête et...* ».

Si l'âge de la vieillesse est aujourd'hui très variable selon les individus, le phénomène de la dépendance est souvent cité comme une source de grandes difficultés pour les personnes âgées.

Le terme de dépendance a été inventé par des médecins gériatres dans les années 1970 pour parler des déficiences physiques des personnes âgées. Aujourd'hui, on parle de dépendance pour décrire le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne, tels que se lever, s'habiller, se nourrir... Pour les acteurs publics et associatifs que nous avons rencontrés, la dépendance c'est « *quand on ne peut plus faire les gestes quotidiens de la vie* » (élue), c'est une « *dégradation en termes de santé et de mobilité, et aussi au niveau psychique* » (coordonnatrice autonomie), c'est « *quand physiquement il y a des choses que vous ne pouvez pas faire, il vous faut obligatoirement une aide, donc on dépend de quelqu'un, de quelque chose, et puis si en plus s'ajoutent... des pertes...intellectuelles, la mémoire, enfin* ».

Alzheimer, etc., bon c'est vrai que là ça pose vraiment problème » (acteur associatif), et c'est aussi synonyme de « *perte de vie sociale, donc c'est-à-dire la difficulté de sortir de chez soi et d'aller encore profiter de la vie de son quartier, de la vie... de la vie avec les autres, (...) et surtout (...) ne plus pouvoir s'occuper de soi-même* » (élue).

Globalement, la dépendance est décrite comme un phénomène très difficile à vivre, surtout « *quand on en a la conscience* », précise une élue. Pour une coordonnatrice autonomie, « *l'entrée dans la dépendance, quand les gens commencent à ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins tout seuls, ça c'est une grosse fracture (...) C'est une grosse étape parce qu'il y a cette question de la régression quoi...* » Elle ajoute que « *c'est... très compliqué quand on a passé sa vie à s'occuper de faire grandir nos gamins, à travailler, on a porté des entreprises des fois, on s'est levé tous les matins pour faire des choses et d'un coup d'un seul on va nous venir en aide. Bon quand même globalement il se passe un sacré truc quoi* », notamment par rapport à la question de l'utilité sociale ressentie. En outre, comme explique une autre coordonnatrice, la dépendance peut être très mal vécue « *dans une société qui va valoriser l'indépendance, l'autonomie, l'individualisme* ». Cette professionnelle pense aussi que la dépendance est « *vraiment à l'opposé de ce qu'on peut vivre dans notre société, où on a le droit de se marier, de divorcer, de se remarier, de faire des enfants dans le mariage, en dehors du mariage, de faire telle profession, d'arrêter, de refaire une formation professionnelle, de prendre un congé sabbatique pour aller faire le tour du monde, on fait ce qu'on veut.* »

Au-delà de ces réalités difficiles à vivre et à accepter par les personnes concernées, il est utile de revenir sur le terme même de dépendance, qui prête à débat dans le milieu gérontologique. En effet, cette notion véhicule une vision biomédicale de la vieillesse et donne une image déficitaire de cet âge de la vie (« *ne plus pouvoir* »), qui enferme les personnes âgées dans un rôle de bénéficiaires et les transforme en objets de soins. Or, « *la personne âgée dépendante ne doit devenir à aucun prix un être anonyme, identifiable à la seule gravité de ses troubles et de ses pathologies. Elle doit demeurer une personne faite de sensibilité, d'expérience, de relations et jusqu'au bout porteuse de projets* » (Rochefort, 2004, p. 211). En outre, le terme de dépendance tel qu'il est couramment utilisé occulte le sens sociologique de la notion, qui permet de différencier un état nécessitant un besoin d'aide d'une relation sociale naturelle. En effet, « *la dépendance est un "fait social relationnel" et elle est constitutive de la vie en société* » (Caradec, 2008, p. 78). Pour un coordonnateur autonomie, « *on est tous dépendants*

des autres, qu'on soit ou non malade, qu'on soit ou non handicapé, etc., on est tous dépendants des autres, on est des êtres... des êtres sociaux, donc on ne peut vivre seul isolément. » Alors que la dépendance renvoie à notre interdépendance sur les plans économique, affectif et social, « les politiques sociales en ont fait un usage restrictif centré sur les incapacités fonctionnelles de l'individu » (Caradec, 2008, p. 78).

Il est également courant d'assimiler dépendance et perte d'autonomie, alors que l'autonomie correspond à la capacité de la personne à se fixer ses propres lois, malgré les handicaps physiques. Pour une coordonnatrice autonomie, la dépendance correspond bien à la perte d'autonomie : *« l'autonomie, on décide seul pour sa vie, même si après on prend des auxiliaires humains ou techniques pour faire les choses. Dépendance, c'est on ne peut pas décider seul pour sa vie. »* Elle illustre ses propos en expliquant que *« quand on est vieux, rien que l'endroit où on veut vivre, et bah déjà c'est pas facile, parce qu'on peut pas le choisir, et parce qu'on n'a pas les moyens de se le payer, ou parce que... »* Il est vrai que les problèmes de santé limitent les choix des personnes qui y sont confrontées, mais il ne faudrait jamais pour autant nier la capacité de décision de ces individus. De fait, l'autonomie, « faculté psychique qui permet à chacun de nous de se gouverner lui-même, de décider lui-même de sa vie, etc., n'a rien à voir avec l'incapacité physique de se déplacer » (Pellissier, 2007, p. 102). La confusion des termes dépendance et perte d'autonomie tend ainsi à nier la différence entre le « pouvoir faire » et le « vouloir faire ». Une coordonnatrice autonomie fait bien la distinction puisque selon elle, la dépendance *« c'est avoir besoin d'aide pour... vivre..., j'allais dire... dans la dignité (...), être dépendant c'est avoir besoin, ne plus pouvoir s'assumer soi-même, même si on est encore en capacité de prendre des décisions pour soi-même, mais en tout cas d'avoir besoin de tiers. »*

Enfin, la dépendance ne saurait être considérée comme un destin de la vieillesse, comme semble le penser une élue même si elle nuance ses propos dès le départ : *« la très très grande majorité des personnes vieillissent on va dire dans des conditions... correctes d'autonomie, au niveau de leur santé et tout ça, mais que effectivement le corollaire quand même de ce vieillissement, de cette vieillesse..., c'est la dépendance. »* En réalité, « il y a des handicaps liés à des maladies, il n'existe pas de dépendance liée à la seule avancée en âge. (...) Les pertes d'autonomie sont toujours liées à des maladies ou des accidents. L'âge, logiquement, peut accroître leur prévalence. Il accumule toutes les agressions et maladies survenues pendant tout le vécu de la personne. L'âge n'est jamais un facteur de risque par lui-même. Il

n'est que le témoin du vécu et des années passées » (Moulias, 2008). « Les handicaps, s'il y en a, peuvent surgir avant, et la vieillesse peut aussi se vivre sans maladie » (Clément et al., 1996, p. 91). De physiologique, le vieillissement peut devenir pathologique, mais ce n'est qu'une éventualité, non une fatalité. Le handicap touche des personnes de tout âge, et les personnes âgées ne sont pas toutes handicapées même si elles peuvent être plus vulnérables aux problèmes de santé. C'est pour cette raison que certains plaident pour la création d'une prestation d'autonomie unique pour les personnes handicapées et les personnes âgées, qui soit basée sur la compensation du handicap et non sur l'âge.

4. Que signifie être vieux ou vieille aujourd'hui ?

Après l'histoire et les réalités de la vieillesse, nous nous intéressons maintenant à ses représentations. En effet, « la vieillesse se construit sur le registre du réel mais relève fondamentalement de l'imaginaire » (Puijalon et Trincaz, 2000, p. 38). Ainsi, dans certaines sociétés, la vieillesse est valorisée et les plus âgés vus comme de sages personnes, alors que dans d'autres, c'est un jugement dévalorisant qui est porté sur la vieillesse et les personnes âgées. Globalement, une personne âgée peut être considérée soit positivement en référence à la vie passée (expérience, savoir, maturité, sagesse), soit négativement en référence à la fin de la vie (pertes, déchéance, régression, mort). Dans notre société, le terme vieillir est plus synonyme de verbes péjoratifs tels que décliner, s'affaiblir, déchoir, flétrir, passer de mode, etc., que de termes séduisants comme grandir, mûrir, éclore, ou s'épanouir.

La vieillesse n'est généralement pas enviée ni mise en valeur, surtout « *dans une société où on valorise ce qui est jeune, ce qui est neuf, donc on n'a pas forcément envie de se projeter là-dedans* », explique un coordonnateur autonomie. Il pense donc que les personnes âgées peuvent avoir du mal à y trouver leur place : « *on est dans une société qui... qui a de plus en plus..., qui a tellement de place maintenant... pour la rapidité, la réactivité, où il faut aller de plus en plus vite, etc., c'est sûr que la vieillesse, une représentation plutôt où on se dit c'est l'expérience, c'est la sagesse, c'est on prend son temps pour, donc peut-être qu'en tant que... quand on vieillit en tout cas on se sent déconnecté de cette société qui prend un peu le contre-pied.* »

Selon une coordonnatrice autonomie, les représentations de la vieillesse évoluent selon l'âge : « *quand on est jeune il y a quand même une incompréhension parce que les vieux ça va moins*

vite que nous, ça parle plus lentement, ça parle de choses qu'on comprend pas, ça a pas toujours le même langage que nous, bon voilà. (...) Quand on est enfant on aime bien les vieux, (...) enfin c'est le regard insouciant, il n'y a pas de représentations ni d'a priori on va dire. Quand on est jeune il commence à y en avoir, dans la représentation ça change. Quand on est adulte on peut être touché ou au contraire complètement apeuré, effrayé, voire... voilà, ça dépend. »

Il est vrai que si la vieillesse effraie, est repoussée, c'est sans doute parce qu'elle constitue la dernière phase de la vie avant la mort. « On sait que l'avenir de la vieillesse c'est la mort. Autrement dit que la vieillesse n'a pas d'avenir » (Herfray, 2007, p. 10). Pour un acteur associatif, vieillir est « *difficile parce qu'au bout du chemin, quand on arrive là il y a la mort, et on vit dans une société où on parle pas beaucoup de la mort, mais chacun y pense quoi. On arrive à 80-85 ans, quand on sait la moyenne d'âge elle est de tant, là on ne peut pas ne pas y penser, c'est normal.* » Pour une élue également, « *vieillir est difficile à accepter parce qu'on sait que c'est la dernière étape de la vie, qu'elle aura une fin, qu'il y a pas beaucoup d'avenir. Puis je suppose que les personnes qui... qui envisagent la mort mais de manière sereine, bon elles la voient... elles voient cette étape certainement différemment.* »

Quasiment tous les acteurs publics et associatifs que nous avons rencontrés ont une image positive de la vieillesse. Un terme qui revient souvent dans les entretiens est celui d'expérience, celle que les personnes âgées ont accumulée durant toute leur vie. En effet, « *être vieux aujourd'hui, c'est avoir passé beaucoup de temps..., enfin avoir beaucoup d'années derrière soi et en avoir plus derrière soi que devant soi* », explique une coordonnatrice autonomie. Une personne âgée serait ainsi un « *témoin de vie* » (Herfray, 2007, p. 15), un individu qu'il faudrait considérer par rapport à l'ensemble de son cycle de vie, dans une perspective relative.

Pour un coordonnateur autonomie, « *la vieillesse déjà c'est beau, c'est... c'est des gens qui ont vécu longtemps, qui ont une masse de..., qui ont agrégé une masse d'expériences dans leur vie et qui... et pour lesquelles on doit avoir aussi de l'écoute et de..., enfin on doit prendre en compte ça quoi.* » Pour une coordonnatrice, ce « *cumul d'expériences* » peut aboutir à « *une certaine sérénité ou prise de distance.* » La vieillesse apparaît comme « *une étape de la vie où on a beaucoup plus de savoir que lorsqu'on est jeune, et on a la capacité de*

prendre les choses avec beaucoup plus de pondération et de... de recul », selon une autre coordonnatrice autonomie.

« On a la capacité de réfléchir sur des notions essentielles, de revenir à des relations sociales... vraies, enfin prendre le temps d'écouter les gens, de dialoguer, ce qu'on fait assez peu parce qu'entre deux portes on doit partir au travail, on doit emmener les enfants à la crèche, il faut faire les courses, il faut..., voilà. Pour moi la vieillesse c'est ça, c'est vraiment la capacité d'être en relation avec les autres, et puis d'apporter un savoir et une connaissance », complète-t-elle. C'est l'enjeu de la transmission qui est ici évoqué et que plusieurs acteurs mettent aussi en avant, que ce soit la transmission des événements passés, de compétences ou de valeurs. Les personnes âgées sont qualifiées de « passeurs d'histoire » par une élue, qui trouve que « c'est intéressant de pouvoir parler aux jeunes générations et de leur dire toute cette évolution. » Pour un acteur associatif, « le vieux c'est aussi des compétences, diverses, toujours en tenant compte de cette différenciation, voilà. C'est la possibilité de transmission de valeurs, pour lesquelles un certain nombre d'entre eux se sont battus pendant toute leur vie. »

Si les échanges entre générations sont jugés importants par de nombreux acteurs, une coordonnatrice autonomie estime qu'ils pourraient évoluer à l'avenir : *« je suis pas sûre que des jeunes, les plus jeunes actuellement... retirent un savoir ou..., enfin je pense à l'apprentissage ou je pense aux savoir-faire, je pense à des choses comme la pêche, des choses comme ça, on voit beaucoup moins de jeunes avec leur grand-père qui vont faire des activités de ce genre, ou du tricotage, (...) on voit plus cette transmission de savoir, de savoir-faire. Et du coup je pense que là nos..., les personnes âgées actuelles, les retraités actuels, ont peut-être une perte de quelque chose pour eux (...) Les jeunes maintenant en effet ils ont d'autres sources d'information, pour faire leurs choix ils ont peut-être pas besoin de... de conseils, ils peuvent en trouver ailleurs. »*

Si vieillir permet donc d'amasser nombre de gains tout au long de la vie, le processus est quand même source de pertes qui peuvent être dures à accepter. Plusieurs acteurs tiennent à dire que vieillir n'est pas difficile en soi : *« vieillir c'est difficile, non parce que c'est rien d'autre que vivre, donc à mon avis je ne suis pas sûre, après ça dépend des ressources que chacun a »* (coordonnatrice autonomie), *« on vieillit dès qu'on est né, on vieillit, on vieillit, c'est pas vieillir qu'est difficile »* (coordonnateur autonomie), *« je pense que chaque moment*

de la vie a ses moments fabuleux et puis ses tristesses, mais difficile... Je pense qu'il y a une notion d'adaptation, d'adaptabilité, je sais pas, et qu'il y a des personnes qui vont réussir plus que d'autres ou plus vite que d'autres » (coordonnatrice autonomie).

Si la vieillesse n'est donc pas une période compliquée en soi, elle peut l'être plus ou moins selon les ressources et les conditions de vie des personnes. Un acteur associatif évoque par exemple le problème de solitude des personnes âgées, tandis que pour une coordonnatrice autonomie, les personnes âgées qui vivent mal leur vieillissement peuvent souffrir de ne pas pouvoir en parler autour d'eux (*« la crise du vieillissement, ça parle à personne à part ceux qui la traversent. Donc je pense qu'effectivement c'est difficile parce qu'on peut pas partager ça »*). Mais ce qui revient le plus concernant les difficultés de la vieillesse, ce sont les pertes successives éprouvées par les personnes âgées et qu'il faut accepter. *« Ce qui me semble difficile, c'est les pertes »* (affectives et physiques), explique une coordonnatrice autonomie. Vieillir, c'est *« accepter au point de vue physique d'avoir moins de possibilités à faire certaines choses, ce qui n'est pas évident »*, estime une élue. De même, pour un acteur associatif, *« les réflexes, on vieillit, les réflexes perdent de leur rapidité, c'est normal. Mais ça il faut en tenir compte et il faut vivre avec. »*

Le facteur santé apparaît comme déterminant pour le bon déroulement du vieillissement. Une élue donne l'exemple d'individus engagés dans les champs associatif, syndical et politique et qui seraient obligés de *« tout d'un coup s'arrêter parce que la santé s'est dégradée de manière brutale »*, ce qui perturberait grandement leur existence. Pour un acteur associatif, *« vieillir en bonne santé c'est fondamental, et si c'est là, présent, je crois que la retraite doit être un moment extrêmement agréable. Et quand on voit les papis et les mamies faire des balades, des randonnées en montagne à 70, 72, 75 ans, en ressemblant plus à des chèvres qu'à des mammouths, c'est pas pour rien, c'est que la santé est là, ils l'entretiennent aussi et ça c'est important aussi, le problème de l'entretien de cette santé. »* Nous verrons ultérieurement que l'état de santé compte aussi énormément pour les retraités que nous avons rencontrés.

CHAPITRE II - Expériences subjectives de la retraite et de la vieillesse

A. La retraite, vécue et pensée par dix retraités

1. Le passage à la retraite, une transition majoritairement bien vécue

Le passage à la retraite a été largement une période positive pour les retraités que nous avons interrogés. « *Ça s'est très bien passé* », nous disent Mme J. et Mr P., « *très bien, sans problème* », pour Mlle G. et Mr A., et « *pour moi, ça n'a pas été bien difficile* », explique Mr R.

Le passage à la retraite a été bien vécu par la majorité de ces retraités pour plusieurs raisons. Pour Mr R., la transition entre la vie active et la retraite fut progressive : « *j'y suis arrivé petit à petit puisque donc de 1998 à 2005 j'ai travaillé comme je vous le disais à temps partiel [en raison d'un handicap reconnu], donc pour moi il y a pas de discontinuité fondamentale entre... le moment où j'avais de l'activité et le moment où j'en n'ai plus, grâce au travail à temps partiel.* » Mais il souligne également avoir apprécié de pouvoir partir à la retraite après avoir plutôt mal ressenti un bouleversement dans sa façon de travailler (il était technicien de laboratoire) : « *nous on a travaillé à peu près une quarantaine d'années, on a vu une évolution considérable dans le... dans le travail. (...) On a eu un changement radical... dans la façon de travailler je dirais (...) Quand on a commencé, (...) on avait beaucoup plus... il y avait un côté... relationnel qui était assez fort. (...) Et ça s'est... petit à petit ça a basculé dans les années 1990 hein en gros, 1990, pour se terminer complètement dans un travail où on était tous cloisonné derrière un écran d'ordinateur et... où il y avait plus cette confrontation d'idées je dirais qu'on avait auparavant. (...) Moi je l'ai assez mal vécu à la fin, enfin je veux dire j'étais moins à l'aise... qu'au début quoi.* »

Pour lui, cette transformation dans la manière de travailler joue beaucoup sur l'attrait de la retraite. Il estime que de façon générale, aujourd'hui, « *les gens sont contents de partir parce que... le travail comme je vous le disais a beaucoup changé, la pression au travail est très importante aujourd'hui, on demande aux jeunes aujourd'hui... bah vous le verrez malheureusement, on demande beaucoup, c'est une grosse exigence, on n'est plus payé en fonction... d'une heure de travail comme on l'était avant mais plus en fonction des tâches et on accumule les tâches et les gens n'ont jamais le temps de finir, en gros c'est ça quoi. (...)*

Donc... quand on a 50, 60 ans et bah on le vit mal, on le vit mal ». Pour Mr L. également, qui était ingénieur hydrologue, c'est le poids des exigences de la vie professionnelle qui l'a poussé à partir en préretraite : *« j'en avais ras-le-bol de faire des missions, de partir à l'étranger, donc moi j'étais très très content de partir (...), vraiment je le souhaitais. »*

Outre le rapport à la vie professionnelle, le rapport à l'activité après le travail est aussi un facteur important dans le bon déroulement du passage à la retraite. Nombre de retraités ont bien vécu ce changement parce qu'ils ont conservé des activités après la vie active. Mme I. a par exemple choisi de partir tôt à la retraite pour se consacrer à son association culturelle : *« j'ai pris une retraite anticipée dans l'enseignement en 1991 parce que j'avais fondée une association qui s'appelait "Echanges culturels est-ouest". C'était une association qui s'occupait d'échanges avec les pays de l'est, donc vous voyez. Donc j'ai pu travailler comme bénévole dans cette association que j'avais fondée, grâce au fait que j'ai pu toucher ma retraite, j'avais trois enfants, je pouvais toucher ma retraite et j'ai pu m'investir dans ce travail qui était passionnant parce que c'était l'époque où les pays de l'est s'ouvraient, en 1991. »*

Plusieurs autres retraités ont bien vécu leur passage à la retraite grâce au maintien d'une certaine activité : *« très bien, sans problème, sans problème parce que j'ai toujours quelques activités et... on peut me demander différentes choses... »*, explique Mlle G, comme Mme J. : *« ça s'est très bien passé parce que... j'ai jamais arrêté en fait »* (elle s'occupe d'un de ses petits-fils, et aide de temps en temps son fils et son petit-fils sur l'exploitation qu'elle leur a transmise). Pour Mr P., *« ça s'est bien passé parce que j'avais des occupations personnelles, etc., (...) enfin je suivais en général la vie de la Mutuelle des PTT (...), donc je suivais un petit peu mes anciens collègues de travail, un petit peu, on faisait des sorties. »* Enfin, pour Mr A., le passage à la retraite s'est très bien passé parce qu'il s'est *« tout de suite attaché à faire des activités (...) Et mon épouse, elle a travaillé un an encore après moi, donc ça s'est très bien passé elle aussi..., comme elle est très active elle est pas resté comme on dit vulgairement les deux pieds dans le même sabot. »*

Cependant, même s'ils ne l'ont pas vécu comme tel, plusieurs retraités reconnaissent que la retraite représente tout de même un véritable changement de vie qui nécessite une période d'adaptation. Non préparé au départ à la retraite (*« j'ai fait un travail... qui m'a plu jusqu'au bout, jusqu'à quinze jours de la retraite je pensais même pas encore à la retraite ce*

que ça serait, ce que je ferais, j'ai eu aucun projet »), Mr A. a dû réorganiser sa vie quotidienne : « ça a pris deux, trois mois pour savoir un petit peu... » Il affirme également connaître parmi ses collègues et les membres de sa famille, des gens qui « ont eu des difficultés à s'adapter parce que... ils avaient l'impression de ne plus avoir de rôle dans la vie ».

Pour Mr L. : « la retraite c'est un peu un tournant : ou on prend bien la chose et on continue à vivre, ou alors on commence à baisser les bras et à ce moment-là on devient vieux ». De son côté, Mr P. est très lucide sur le fait que le passage à la retraite n'est pas anodin : « la retraite, c'est un passage, il y a pas de doute, c'est une période de la vie où on sent que..., je crois, qu'il y a quelque chose qui s'est... qu'est terminé. On a son activité professionnelle, on a la jeunesse, on a ci, etc., puis tout d'un coup "crac", tout se fissure un petit peu et bon c'est là où il faut... il faut avoir un petit peu la tête sur les épaules et puis ne pas se laisser... abattre, mais c'est quand même un changement difficile. »

Parmi les dix retraités que nous avons interrogés, une seule personne a plutôt mal vécu son départ en retraite, mais cela fut seulement l'affaire d'une période, le temps qu'elle s'adapte à sa nouvelle vie. « Moi j'ai quitté l'enseignement un peu contrainte et forcée, enfin j'avais mon taf de quarante-deux années déjà derrière moi. Et j'ai quitté parce que j'avais un petit-enfant malade qui est décédé depuis, alors j'avais pris un an d'avance. Quand j'ai quitté, donc j'avais... j'étais pas très bien dans ma tête parce que j'aurais aimé continuer, j'aimais énormément mon métier, énormément, c'était encore une passion. Quand on entre dans ce métier, c'est une passion. Après, la passion s'émousse peut-être mais... Alors évidemment moi je suis rentrée dans cette activ... dans cette retraite... un peu avec un vide, mais qui n'a pas duré parce que j'ai fait beaucoup de beaux-arts, j'ai fait beaucoup de bénévolat, du bénévolat auprès des personnes âgées, auprès des enfants, auprès des enfants malades. Donc j'avais déjà une... je savais ce que j'allais faire. »

2. La vie à la retraite : du temps disponible, des relations riches et une bonne santé

A la retraite, les personnes que nous avons rencontrées apprécient d'avoir à la fois du temps pour eux et pour les autres.

Les termes liberté, tranquillité et simplicité semblent bien correspondre à leur vie quotidienne. Si « *la retraite c'est super !* » pour Mme I., c'est d'abord parce qu'elle permet d'être libre de son temps : « *ce qui m'a plu quand j'ai pris ma retraite, c'était essentiellement le fait de ne pas avoir à me lever (rires), le matin de ne pas avoir le réveille-matin (...), de ne pas avoir cette contrainte du réveil qui vous stresse (...), ça c'était génial, c'est ce que j'appréciais en premier.* » Chez Mlle G., le calme et la quiétude sont très prisés : « *j'aime bien être chez moi, être tranquille, être toute seule, voilà..., voir un petit peu ce que j'ai fait dans ma vie.* » Enfin, pour Mr P., la vie à la retraite c'est « *la continuation de la vie courante de tous les jours quoi* », « *continuer une vie toute simple sans problème, sans attachement particulier ou politique ou religieux ou ci ou ça, donc une vie tranquille, peinarde (rires)* ». Tout simplement, « *on mène la vie de tous les jours, je fais ma cuisine, je fais ma popote, je mange tranquille, je fais pas d'excès de vin, d'alcool ou d'autre chose* », explique-t-il.

La retraite apparaît également comme un temps pour profiter des relations familiales et amicales. Comme nous l'avons vu précédemment, les retraités voient régulièrement leurs enfants et leurs petits-enfants, et ce malgré parfois d'importantes distances géographiques. Mme T. par exemple, voit ses petits-enfants « *bien tous les quinze jours* », et apprécie de pouvoir sortir avec sa fille depuis que celle-ci est à la retraite. Mme C., elle, « *s'inquiète* » le soir si elle n'a pas vu au moins une fois dans la journée sa petite-fille qui vit tout près de chez elle. Mme J., de son côté, espère que les réunions de famille continueront à se tenir « *très très souvent* » comme actuellement. Quant à Mr R., il explique que dans sa famille, il y a toujours eu « *beaucoup de cohésion* » et qu'« *on se rencontre beaucoup* ». Les retraités avec qui nous sommes entretenus ont aussi des amis qu'ils voient relativement fréquemment. Mr L. et sa femme ont par exemple « *trois couples d'amis* », qu'ils voient « *à peu près tous les mois quoi, pour des visites de courtoisie ou on fait une bouffe ensemble.* » Pour Mlle G., ses amis sont « *très très importants (...)* parce qu'on se retrouve, on discute et comme ils sont un peu plus jeunes que moi, c'est un apport aussi très important pour moi. » Quant à Mr R., il a conservé beaucoup de liens avec ses collègues de travail : « *il y a beaucoup de personnes bah qui passent encore à la maison, qui viennent boire un coup, qui viennent... ouais, ouais, qui viennent faire la fête aussi, les anniversaires, des choses comme ça.* »

S'ils apprécient le repos et les liens d'affection, les retraités interrogés ont aussi pleinement investi cette nouvelle phase de la vie qu'est la retraite aujourd'hui pour s'occuper, en profiter, s'enrichir et s'engager.

Nombre de retraités affirment avoir une vie bien remplie, voire même plus que lorsqu'ils travaillaient. Mme Z. nous explique : « *en ce moment je garde ma petite-fille depuis qu'elle est née. Elle a bientôt cinq ans (...) Ma vie elle est là. Alors ma foi entre ménage, commissions, associations, je cours toujours, oui. Je lis beaucoup, je tricote pour les Téléthons entre autres.* » Mr A. s'occupe également beaucoup de ses petits-enfants avec son épouse, pour permettre à leurs enfants de mener à bien leur carrière professionnelle, et s'accordent aussi du temps pour faire de la gymnastique, de la natation, prendre des cours de français, de géographie et d'aquarelle à l'Université inter-âges du Dauphiné (UIAD), s'occuper des « *petits travaux* » ordinaires de leur maison et faire un peu de marche le week-end. Quant à Mme J., qui s'occupe de son petit-fils, elle aimerait bien participer à des activités collectives, mais encore faudrait-il qu'elle « *trouve le temps* » comme elle dit à sa voisine, qui l'incite à s'inscrire comme elle au club « Nature et loisirs ».

La liberté de la retraite est donc pleinement mise à profit par ces retraités, après une vie de travail qui leur a donné envie de faire autre chose et de jouir de leur retraite, comme explique Mr R. : « *la retraite m'a permis de faire des choses que je n'avais pas le temps de faire avant, que j'aurais aimé faire. J'ai pris des cours de géologie à l'UPT, l'Université pour tous, je fais de la peinture.* » Vu son handicap, qui l'empêche de se déplacer comme il voudrait, son activité se résume à « *prendre du plaisir* », « *j'essaye au maximum* », précise-t-il. Quant à Mme I., elle nous explique qu'elle en a « *bavé dans la vie* » parce que son mari « *ne gagnait pratiquement rien, donc on était cinq sur mon salaire.* » Aujourd'hui, pour cette retraitée heureuse, « *de temps à autre il faut donner un coup de main [aux enfants], mais en règle générale je peux quand même profiter de ma retraite, c'est-à-dire que si je veux partir en voyage, je peux partir en voyage.* » En outre, après avoir eu l'impression de travailler en tant qu'enseignante dans un « *cadre assez étroit* », où elle avait « *l'impression de ne rien savoir* », elle a profité de sa retraite pour « *développer sa culture* » et « *s'enrichir* » par le biais de son association culturelle.

Les retraités engagés dans des associations sont nombreux, et en général, ils ne le font pas qu'à moitié. Mme Z. s'occupe par exemple de quatre associations (association Gymnastique volontaire, collecte de sang dans les établissements scolaires, association Admo 38 pour le don de moelle, association Locomotive pour s'occuper des petits enfants cancéreux et de leurs parents), et est même allée jusqu'à s'investir dans le passé dans sept associations à la fois. Actif dans l'union de quartier et président d'un club de retraités, Mr L. affirme qu'il n'a

« *jamais autant bossé* » que depuis qu'il est à la retraite. Avec son association d'échanges interculturels, Mme I. dit elle aussi qu'elle a « *travaillé plus [qu'elle n'avait] jamais travaillé* » : « *je me suis investie dans un travail qui me passionnait. J'étais à la fois présidente, secrétaire, trésorière (...) Donc en fait j'avais un boulot colossal, j'organisais des voyages, des échanges, j'accompagnais..., je faisais venir des groupes ici, je leur organisais des rencontres, des visites, je faisais la guide, bon, alors un boulot colossal.* »

Globalement, les retraités insistent sur l'importance de l'activité à la retraite. Mme I. affirme par exemple qu'elle « *ne peut pas se passer d'être active* ». Pour alimenter son désir d'activité, après l'arrêt de son association culturelle, elle a pris des cours à l'Université inter-âges, s'est inscrite dans une association de menuiserie pour fabriquer des meubles, et a trouvé un emploi de correspondante locale de presse pour un quotidien régional. Quant à Mme C., elle raconte : « *ma fille me dit : "restes assise, repose-toi", mais j'ai dit : "j'ai l'impression de... je sais pas, d'être paresseuse si... je fais rien", alors... ça me gêne un peu de m'asseoir et de rien faire, faudrait que j'ai un tricot de commencé, j'en n'ai point.* »

Ces retraités dynamiques déclarent en outre ne pas connaître l'ennui ni l'isolement, et apparaissent plutôt en bonne santé.

Chez Mlle G., la tranquillité et le bonheur d'être chez soi sont loin d'être synonymes d'ennui : « *ah non pas du tout, pas du tout, ça je ne m'ennuie pas à la maison toute seule..., et je me suis jamais ennuyée (...) parce que je crois que j'aime les gens et je veux aller discuter avec eux un peu.* » De son côté, Mr P., s'il habite dans une commune iséroise relativement peu peuplée, ne se sent pas isolé pour autant : « *je suis pas complètement isolé, bien que isolé par rapport aux commerces, mais par rapport aux... aux gens autour, c'est pas un coin où on est perdu dans la campagne au milieu des montagnes, non là c'est pas...* » Pour Mr L. et Mr A., l'ennui et l'isolement apparaissent comme des choses auxquelles ils n'ont même pas le temps de penser. « *Ecoutez non, je dirais plutôt qu'au contraire, des fois j'aimerais bien... qu'on me lâche les baskets (rires). Mais avec toutes les occupations, avec tout ce qu'on a à faire..., non, puis on est quand même en couple hein, donc avec ma femme quand on s'ennuie on fait une partie de cartes, ou alors on fait un puzzle ou..., enfin on a toujours des activités... qui nous occupent* », explique Mr L. Mr A. est lui aussi complètement étranger à l'ennui et l'isolement : « *on n'a pas le temps, franchement on n'a pas le temps. On se dit des fois..., moi*

je me dis des fois je voudrais rester une journée là tout seul, lire quand j'ai envie de lire, me faire une télé, on regarde même pas la télé le soir, on n'a pas le temps. »

Concernant leur état de santé, les retraités que nous avons interrogés en ont certes rencontrés ou en subissent encore parfois les désagréments, mais ils essayent toujours de relativiser et acceptent ces problèmes. « *A nos âges maintenant on a tous quelque chose* », dit par exemple Mme T. Pour Mme C., « *on va pas si vite qu'avant hein* », et « *on se sent quand même plus fatigué, les années... Puis on a des douleurs.* » Mr P. a, lui, des problèmes à une jambe et se déplace avec une canne, mais il dit ne pas avoir de « *problèmes vraiment particuliers quoi, problèmes des vieux quoi, basiques, classiques.* » Les problèmes de santé ne sont pas niés mais considérés comme normaux et finalement mineurs. « *Quand même on a des problèmes de santé, mais enfin bon, en général ça guérit quoi* », dit ainsi Mr L. « *En ce moment j'ai une tendinite, mais je fais comme si elle n'existait pas (...) ça va passer. Je me dis : "bah oui, c'est un petit incident de parcours"* », indique Mme Z. Il paraît important pour ces retraités de dédramatiser et de ne pas se focaliser sur leurs problèmes de santé. « *J'ai failli mourir il y a quelques années et en fait c'est une autre façon de voir les choses après. (...) Les petits bobos, mal ici ou mal là, c'est pas grave, ça n'a rien de grave. En fait comme je vous dis, on prend deux Aspégic ou de temps en temps une séance de kiné quoi, qui me remet un peu en place si ça fait trop mal, voilà il y a des... Mais tant qu'il y a pas de problèmes graves ou insurmontables et bah il faut en profiter, j'en profite hein* », raconte Mme I. Mlle G, elle, a des problèmes d'équilibre pour se déplacer, mais comme elle dit : « *je suis encore là avec mes deux jambes et mes deux bras (rires).* » Mais il est aussi essentiel de relativiser ses propres soucis par rapport à d'autres personnes plus mal en point. « *Moi je suis pleine d'arthrose, mais... il faut pas que je me plaigne parce qu'il se rend pas compte [son mari est atteint de la maladie de Parkinson]. Vous voyez cette maladie-là... C'est lui qui est malade, c'est pas moi* », assure Mme T. Mr P., enfin, considère ses problèmes de jambe comme « *des petits malheurs à côté de si vous voulez..., à côté d'autres que je connais un petit peu.* »

3. Etre à la retraite : s'épanouir diversement, mais « ne pas se laisser aller »

Le fait d'être à la retraite aujourd'hui semble se résumer par la possibilité de s'épanouir de différentes façons, en fonction des goûts et des ressources de chacun. La liberté de l'emploi du temps et du mode de vie paraît fondamentale. Pour Mme I., à la retraite, « *il y a plus le "il faut", parce que ça c'est horrible le "il faut", "il faut" c'est un terme qui devrait*

pas exister dans la langue. Donc pouvoir prendre le temps, faire les choses qui vous font plaisir et s'épanouir en fait. Pour moi c'est ça la retraite. » Certaines personnes peuvent décider de se consacrer à leur famille et/ou à leurs amis, tandis que d'autres choisissent plutôt de s'engager dans la vie associative et/ou dans des activités collectives. Certains combinent ces deux modes d'existence ou passent de l'un à l'autre suivant les circonstances.

Nous l'avons déjà évoqué et nos entretiens le confirment, la vie à la retraite s'inscrit généralement dans la continuité de la vie active. Mr A. l'a d'ailleurs lui-même constaté avec son épouse : *« on s'est fait une certaine réflexion, et on se dit qu'en fin de compte on est à la retraite comme on est dans la vie active. Dans la vie active, on avait... qu'est-ce qu'on avait, bah on avait notre travail, en dehors de ça bon, on a eu trois enfants, on s'en est occupé, et... on a milité dans des organisations, on n'était jamais rentré de bonne heure le soir, soit le travail demandait de rester un peu, on restait... Donc on n'a jamais..., c'est un peu le reflet quoi. La retraite c'est une continuité un petit peu dans d'autres domaines, on a trouvé d'autres domaines de... pour s'occuper quoi. »* La continuité de vie n'a pas échappé non plus à Mr P. : *« moi je vois des personnes... avec lesquelles j'ai travaillé, etc., donc qui sont comme moi, qui ne sont pas handicapées et tout, qui mènent une vie... comme ils vivaient avant. »*

Aussi diverse que peut être la vie des gens actifs, la vie à la retraite l'est ainsi tout autant, en fonction de nombreux facteurs : *« il y a une question d'âge, il y a une question de santé, il y a une question d'argent aussi..., de gens qu'on rencontre plus ou moins »,* estime par exemple Mlle G. Pour Mme Z., *« tout dépend de la personnalité : il y a la personne qui ira de l'avant, et la personne qui restera sur elle à se plaindre, ça aussi c'est un trait de caractère. Il y a des gens qui sont hargneux et puis qui... qui se plaignent tout le temps, et d'autres qui au contraire regardent autour d'eux et... Moi c'était mon principe. Si quelque chose ne va pas, je me mets devant la glace, Dieu sait si je devrais la cacher mais... je me mets devant la glace, je me tape, je me donne une claque et je file. »* Finalement, cette dame pense que *« chaque individu vivra la retraite de façon différente ».*

Cependant, si certains retraités reconnaissent la diversité des modes de vie à la retraite, le modèle de la retraite active est grandement valorisé, tout comme l'importance de conserver des relations sociales. Pour Mr A., quand on est à la retraite, *« il faut absolument... continuer à faire fonctionner son corps et sa tête »,* et notamment la tête *« parce que le cerveau c'est un*

muscle hein, il faut toujours le fortifier ». Faire des activités, prendre des cours, etc., permet « *[d'éveiller] la curiosité, ça éveille l'envie de voir encore autre chose, de voir des choses nouvelles.* » Pour lui, « *faire travailler son intellect, ça demande des efforts et je crois que ces efforts-là... sont nécessaires si on veut avoir une retraite qui est... qui est accomplie quoi..., parce qu'il faut toujours garder..., être curieux de ce qui se passe* ». Le fait de ne rien faire est plutôt dévalorisé dans le discours des retraités que nous avons rencontrés. Mme Z. nous parle par exemple d'une de ses voisines en des termes assez péjoratifs : « *je supporte quelqu'un de lourd, lourd, lourd à supporter, qui ne fait rien, qui n'aime rien, qui n'aime que grimper mon quatre étages, venir là et moi je suis gênée des fois (...)* C'est une personne plus âgée encore, mais qui a eu une belle vie, une vie riche d'ailleurs, enfin assez aisée, et qui ne fait rien, ne s'occupe de rien et ne s'intéresse à rien, et ça c'est dramatique. (...) Il faut que je la secoue. » De même, Mme J. ne se verrait pas « *assise sur une chaise devant la télé à pas bouger, enfin..., moi qui brasse depuis l'âge de 15 ans...* » Interrogé sur sa vision de l'avenir de notre société par rapport au vieillissement de la population, Mr L. met l'accent sur l'activité des retraités : « *je vois l'avenir comme ça quoi, des gens qui ne restent pas inactifs, qui continuent un peu dans... dans la lignée du salariat, enfin... de son propre... de son travail... de l'activité salariée si vous voulez en quelque sorte à une activité non salariée, mais une activité. (...)* Moi c'est comme ça que je vois l'avenir... du vieillissement, c'est plus dans des activités, des gens continuant des activités parce que je pense..., parce que les gens ils vieillissent mieux aussi, enfin mieux, en meilleures conditions quoi. »

Enfin, deux retraités soulignent l'importance du lien social pour un bon vécu de la retraite selon eux. Pour Mme Z., « *on ne vit pas avec ceux qui sont partis, enfin on les vit dans le cœur mais il faut justement se tourner vers les autres. (...)* Mais il y en a beaucoup qui se replient sur eux-mêmes... et qui du jour au lendemain ont quitté donc se disent vieux. » Quant à Mr P., il estime essentiel le fait de disposer à la retraite d'un « *bloc familial auprès de qui se retourner pour ne pas se sentir vraiment isolé(e)* », ou d'amis avec qui discuter et se rencontrer, et ce pour « *pouvoir supporter la solitude* », surtout en cas de veuvage.

B. La vieillesse selon dix retraités

1. La vieillesse, un destin naturel plus ou moins facile à vivre et à accepter

Par rapport à la vieillesse, les retraités que nous avons rencontrés la voient avant tout comme une destinée à laquelle personne n'échappera. « *C'est comme ça, on vieillit tout court, c'est normal* », dit Mr R. La vieillesse ne gêne pas Mlle G. parce que « *tout le monde y passe* ». « *Tout le monde devient âgé un jour (...) On commence à vieillir en naissant* », note Mr L. Pour lui, la vieillesse, « *c'est le cours naturel de la vie quoi, mais il faudrait pouvoir le prendre comme ça, faudrait pouvoir le prendre en disant : "bon bah... quand je suis jeune je deviens adulte, et puis quand je suis adulte ben je vais vieillir, et puis quand je suis vieux ben on fait avec"* ».

La vieillesse est aussi à relativiser pour certains retraités. Mr L. a ainsi expliqué à sa petite-fille de 5-6 ans qui lui demandait s'il était vieux qu'elle aussi était vieille par rapport à sa petite sœur qui venait de naître : « *"comment je suis vieille ?", "bah si (rires), tu as plus de... tu as un âge plus important donc tu es vieille, tu es relativement plus..."* ». De son côté, Mr R. met la vieillesse en perspective par rapport aux générations précédentes : « *il y a une image qui est très forte, c'est celle qu'on se faisait quand on était gamin et c'était l'image de nos grands-parents qui étaient toujours habillés en noir, qui étaient assis pendant une partie de l'été et qui discutaient. Bon bah ça c'est... c'est resté cette idée-là de la vieillesse. Mais je dirais quand on est dedans comme moi aujourd'hui, bah on s'en rend pas compte qu'on est les petits vieux d'aujourd'hui, je veux dire non ça... c'est pas qu'on ne veut pas y penser ou qu'on voudrait l'ignorer, non pas du tout, on a l'âge qu'on a, j'ai 61, non mais ce n'est pas... c'est pas ça mon principal handicap pour moi en tout cas, enfin pour moi non ça ne..., non non c'est pas du tout péjoratif.* »

La vieillesse apparaît ainsi comme une étape de la vie, « *plutôt agréable à vivre* » pour Mr A. Mlle G. pense qu'il faut vivre cette période « *le mieux possible, parce qu'on a une vie, il vaut mieux la remplir au maximum tous les jours* ». Pour Mme C., l'avantage de la vieillesse, c'est qu'elle est synonyme de temps libre, de responsabilités et de bienveillance. Ainsi, « *la vieillesse, c'est avoir le temps un petit peu de prier (...), de prendre le temps de... de penser aux anniversaires des petits, aux anniversaires qu'on n'a pas bien eu le temps quand on était en plein boom* ». En outre, elle sent qu'elle a un rôle à jouer auprès de ses enfants, lorsque

ceux-ci ont des problèmes et qu'elle est là pour les écouter et les soutenir : « *on porte le souci de toutes les familles, des enfants. Mais c'est pas mal, c'est pas mal. Dès qu'il y a un petit truc qui va pas, elles le disent. Des fois elles disent : "on peut pas le dire à maman", mais j'arrive toujours à savoir quelque chose, oui.* » En ce qui concerne son mari, la vieillesse, synonyme de moins de travail et de plus de disponibilité, lui a permis de se préoccuper de ses petits-enfants alors qu'il l'avait peu fait pour ses enfants : « *maintenant je vois il s'occupe des petits bien mieux qu'il s'est pas occupé des siens. Les petits-enfants, c'est tout pour lui, il s'intéresse, il s'intéresse, il pose des questions.* »

La vieillesse peut tout de même aller de pair avec une certaine baisse de capacités. « *La vieillesse, c'est admettre que l'on ne peut plus faire ce qu'on a fait avant, dans certains domaines : sur le plan physique on fait plus la même chose, on n'a plus les capacités, sur le plan intellectuel on réfléchit plus lentement, donc on n'a plus la même réactivité* », explique Mr A. Mais l'important pour ce retraité est de savoir accepter cette évolution et d'agir en conséquence : « *on a été, on ne peut plus être, mais on le voit différemment* ». Par exemple, pour faire face à la perte de mémoire, Mr A. et son épouse ont trouvé un subterfuge : « *il faut qu'on note, alors on note, on note les rendez-vous, on note..., dès qu'on pense à quelque chose pour faire les courses on note, on note, on note, on note. (...) On a une certaine mémoire qui..., alors on s'y fait, on s'organise autrement, voilà, c'est pas dramatique.* » « *Et en fin de compte, ajoute-t-il pour positiver encore un peu plus, je crois qu'on creuse un peu plus, on analyse un peu plus, parce qu'on a le temps et qu'on est moins bousculé.* »

Mais de son côté, alors que lui-même est encore en bonne forme du haut de ses 88 ans, Mr P. trouve que « *la fin de vie c'est moche quand même, parce que... on est... on est plus ou moins handicapé. (...) Philosophiquement comme on dirait, je trouve que c'est... c'est terminer son existence péniblement.* » Pour lui, « *être vieux, être vieille, c'est le handicap, on est sourd, on voit pas bien, on peut pas faire la cuisine soi-même, on perd la mémoire, c'est toute une dégringolade de... de la personne.* » Ce monsieur se sait en forme et le reconnaît, mais malgré cela, il dit ne pas avoir « *la philosophie... de personnes qui acceptent, je trouve que c'est mal terminer une existence que de vieillir comme la majorité des personnes vieillissent quoi, dépendantes et tout...* »

La vieillesse peut être qualifiée négativement de période de « *déclin* » (Mr A.) ou de « *solitude* » (Mlle G.), mais de fait, elle demeure la dernière étape avant la mort. Ainsi, « *moi*

j'appréhende de mourir, oui », dit Mme T. La vieillesse peut donc parfois être difficilement acceptée. « *Je suis sûre que pour certaines personnes c'est très difficile. J'ai des amis, je pense à quelqu'un en particulier, quelqu'un qui est très... : "ah je peux pas faire ci parce que je suis trop vieille", et elle a mon âge* » (78 ans), raconte Mlle G. Pour M. A., l'appréhension se situe sur le plan familial, parce qu' « *on verra pas nos petits-enfants grandir, voir ce qu'ils sont devenus, tout ça, on a peur..., on n'appréciera plus ce qu'ils font...* » Quant à Mme Z., elle trouve que vieillir est « *difficile quand on est coquet (...)* *Quand vous trouvez que votre peau devient une vraie pomme ridée, là... vous vous dites : "ben oui, ça y est, bon je vieillis"* ». Mais cette retraitée finit par relativiser : « *je hausse les épaules et... je me dis : "je vais pas être la première à avoir des rides"* ». Mme J. considère, elle, que le ressenti par rapport à la vieillesse dépend des « *conditions* » dans lesquelles nous vieillissons : « *il y a ceux qui vieillissent bien, puis ceux qui vieillissent mal.* » Pour Mr R., « *vieillir n'est pas difficile dans la mesure où on garde... je veux dire on garde une écoute sur le monde extérieur, c'est pas une difficulté. Ça peut l'être dès qu'il y a une invalidité, c'est vrai, qui vous bouffe la vie quoi un petit peu, mais autrement non.* »

2. Deux facteurs déterminants : la santé et l'état d'esprit

L'état de santé, associé au risque dépendance, semble être un élément essentiel dans le vécu agréable ou non de la vieillesse pour les retraités que nous avons interrogés. Ainsi, pour Mme I., « *c'est surtout le problème de la santé qui joue, parce que le jour où... on ne peut plus rien faire, comme des gens qui deviennent sourds, aveugles. (...)* *C'est le jour où on peut plus rien faire et surtout qu'on en est conscient, ça c'est dur, c'est dur.* » Mme J. parle, elle, de « *bien vieillir* », qui serait pour elle « *avoir ses quatre membres et puis sa tête et pouvoir se suffire sans être obligé(e) de demander à une tierce personne quoi* ». Cette retraitée a d'ailleurs pris une assurance dépendance, parce qu' « *on sait jamais ce que l'avenir nous réserve* » et parce qu'elle ne veut pas « *être à la charge non plus de [ses] enfants ou de...* »

Interrogés sur le sens qu'ils donnent au mot dépendance, les retraités parlent de perte de capacités et de besoin d'aide comme les acteurs publics et associatifs : « *c'est quand on peut plus se lever, se nourrir et s'habiller seul, voilà. On a besoin de quelqu'un* » (Mme J.), « *c'est de ne plus pouvoir assumer les actes de la vie quotidienne (...), c'est ce qui correspond à l'état qui dépend de quelqu'un, c'est-à-dire qu'on ne peut plus faire ce qu'on a l'habitude de faire tout seul* » (Mr L.). Une seule retraitée a mis le doigt sur la dépendance comme relation

sociale avant tout : *« on est toujours dépendant de quelqu'un de toute façon. Là en ce moment, je suis dépendante du Casino qui va me livrer parce que je ne porte plus »* (Mme Z.).

Si certains craignent la dépendance (*« moi ce qui me fait plus peur c'est la dépendance »*, Mme J.), d'autres ne s'en préoccupent pas (*« pas spécialement non..., non »*, Mr L.), et d'autres encore pensent qu'elle peut frapper n'importe qui (*« ça peut arriver à tout le monde, c'est pour ça qu'il faut je crois faire des..., apprendre des choses par cœur, faire travailler sa mémoire »*, Mlle G.), voire chacun d'entre nous (*« je pense que tout le monde en arrive je crois, moi aussi je... il y aura certainement un moment si Dieu ou le Diable me prête vie, je serais peut-être quand même dépendante »*, Mme Z.). Quoi qu'il en soit, la dépendance physique est décrite comme difficile à vivre quand la tête fonctionne encore bien. *« Le plus frustrant à mon avis pour les personnes âgées, c'est de se projeter dans un avenir de dépendance, tout en restant soi-même un peu conscient quoi »*, explique Mr L. Quant à Mme I., elle pense que *« c'est horrible »* quand *« on réalise l'état dans lequel on est et qu'on est dans un état diminué »*. Cette retraitée donne l'exemple de sa mère, incapable de remarcher suite à une fracture du col du fémur : *« elle me disait : "tu te rends compte, moi je leur demande de m'aider à aller aux toilettes ou à me passer le bassin, et bah ils me répondent : "mais faites dans votre couche", alors elle dit : "mais moi à 3 ans, à 2 ans j'étais propre, et on me dit maintenant à 85 ans de faire dans ma couche", ça la foutait en boule parce que ma mère a gardé sa tête jusqu'au bout, mais c'était... Voilà, ça c'est dur. »*

Outre le physique, l'état d'esprit compte aussi énormément quand on est vieux ou vieille. Interrogés sur l'âge qu'ils donneraient à la vieillesse, les retraités ont d'abord mis l'accent sur les fonctions intellectuelles et la façon de voir les choses, avant l'âge biologique. C'est là une différence avec les acteurs publics et associatifs puisque ceux-ci avaient aussi souligné l'importance de la « tête », mais en cherchant tout de même à définir une sorte d'« âge limite ». Voici quelques unes des réponses de retraités à la question « à quel âge est-on vieux ou vieille aujourd'hui ? » : *« alors là c'est une question d'esprit »* (Mr P.), *« c'est la tête, parce que... on peut être vieux à 20 ans comme on peut être... »* (Mlle G.), *« ça dépend de ce qu'on a dans la tête parce qu'en fait on a l'âge de ses os et de ses... de ses artères, mais on a aussi l'âge qu'on a dans la tête »* (Mme I.).

L'aspect mental et moral prédomine donc sur l'aspect physique : *« tant qu'on garde un intérieur mental, moral, au top niveau, on n'est pas vieux »*, selon Mme Z. Tout serait

question de volonté et d'efforts à fournir : « *on sait très bien que le cerveau il est indépendant de... de la carcasse et que le cerveau lui peut fonctionner... sauf maladie grave il peut fonctionner intact jusqu'au bout donc il y a pas de raison, il faut essayer de se donner un petit peu les... les dispositions pour le garder en état quoi je veux dire, il faut apprendre, il faut... faut toujours avoir la curiosité de... de réapprendre, de se remettre en question, puis dialoguer* », explique par exemple Mr R. Pour Mr L., « *être vieux pour moi, c'est quand on commence à démissionner (...)* Moi je pense qu'on devient vieux quand on devient pessimiste quoi, enfin c'est ma position, quand on voit tout en noir ». Ce retraité mentionne également le « *vieillesse physiologique* » comme favorisant l'entrée dans la vieillesse, mais il semble qu'il s'agisse d'une évolution normale à « *supporter* » tant bien que mal, alors que le « *vieillesse mentale* » en dit long sur « *le dynamisme, l'envie de vivre, l'envie de continuer à vivre quoi.* » Pour Mr A, « *quand l'envie de faire quelque chose nous a quittés, à ce moment-là... c'est la vieillesse qui a frappé à la porte. Et puis on a laissé la porte s'ouvrir, et puis voilà elle rentre.* »

Il semble donc que « *l'aventure humaine n'est jamais achevée tant que nous nous soutenons du souffle vital qui nous anime* » (Herfray, 2007, p. 118). Mais vue sous cet angle, la vieillesse est dépréciée et rejetée, alors qu'elle fait partie de la vie. En réalité, plusieurs retraités insistent sur le sentiment de la vieillesse, tel Mr L. : « *si vous vous sentez vieux c'est que vous êtes vieux, si au contraire vous avez un dynamisme et que bon vous vous posez pas la question ou que... bon alors...* » Pour Mme J., « *on a l'âge de... qu'on veut bien se donner. (...)* Moi j'ai ma belle-sœur elle a 85 ans, elle fait encore de la couture, elle fait son ménage, elle fait tout. Et puis il y en a d'autres, à 80, ils sont bloqués sur un fauteuil roulant. Alors qu'est-ce qu'on appelle vieux, qu'est-ce qu'on appelle vieille..., ça dépend hein. » Mme Z., de son côté, « *ne se sent pas vieille* », même si elle l'est physiquement. Quant à Mme I., elle affirme même se sentir « *moins vieille maintenant* » que lorsqu'elle avait 22 ans : « *faut voir comment j'étais habillée et coiffée ; dans la tête, je me sens beaucoup mieux, beaucoup mieux parce que je n'ai plus tous les soucis que j'avais, je les ai plus, tous les soucis qu'on a dans la vie conjugale et avec les enfants.* »

3. Un nouveau rapport à la mort ?

La vieillesse, qu'elle soit agréable, difficile, acceptée ou non, ne finit que par la mort. Cette dernière étape a toujours posé question aux retraités, et continuera à les faire réfléchir,

mais il est apparu dans nos entretiens que l'approche de la mort semblait avoir évolué. Pour Mr R., « *peut-être qu'aujourd'hui on a... plus que la vieillesse c'est la mort peut-être sur laquelle on aura le temps de penser puisqu'on va vieillir plus longtemps hein (...) Quand on aura une espérance de vie qui aura doublé..., qui sera de 90 ans, c'est sûr que le problème de la mort il sera indissociable de notre état, non pas de la vieillesse mais de l'état... de notre... de notre façon d'être, enfin de notre vie tout simplement, on aura plus le temps de se projeter parce que ce sera là l'échéance... »*

Plus concrètement, certains préféreraient disparaître avant d'être dépendants, souvent lorsqu'ils y ont été déjà confrontés de près. Mme I. par exemple, qui a vu sa mère dans cet état, « *[n'aimerait] pas être comme ça, [aimerait] mourir avant de..., enfin voilà.* » Mme J., qui a peur de la dépendance après avoir vu sa belle-mère « *grabataire pendant quatre ans* », dit qu'elle « *ne le [voudrait] pas pour [elle]* ». Mme Z. considère, elle, que la vie a un temps et qu'il est inutile voire condamnable de la prolonger au-delà de cette durée : « *quand la personne arrive à une centaine et qu'elle est toute patraque je dirais, (...) elle s'en va, donc on va pas la maintenir. Mais là je suis un peu contre le bon Dieu, je sais pas s'il me voit, ça me... ça me fait drôle d'être méchante comme ça, mais je me dis il faut partir, il faut partir.* » Elle précise qu'elle appliquera cette règle à elle-même au moment venu : « *moi je sais que je signerai déjà, hein, comme j'ai signé pour mon corps à la science (...) Si vraiment je suis au bout, pas d'acharnement thérapeutique du tout, et ça, mes enfants le savent, comme eux en ont déjà parlé pour eux quand ils y arriveront.* »

Certains retraités seraient même assez favorables à la possibilité de « choisir » leur mort. La sœur de Mme T. explique ainsi : « *moi je serais d'accord que du jour où on a plus sa tête ni plus rien, on avale une drogue et puis qu'on s'endorme, qu'on se réveille pas (rires).* » Mr A. lui non plus ne voudrait « *pas finir... grabataire* », « *ça c'est un peu ma hantise, je voudrais pas..., une solution... une solution radicale me plairait assez..., oui parce que ça sert plus à rien* », complète-t-il.

Ainsi, Robert Rochefort pense que « la société du baby-boom à l'horizon du demi-siècle à venir ne choisira pas entre l'euthanasie et les soins palliatifs, mais elle déploiera une certaine tolérance à l'égard de la première et un investissement dans les seconds » (Rochefort, 2004, p. 221-222).

TROISIEME PARTIE : Une nouvelle conception de l'intervention publique en faveur des retraités et des personnes âgées

Dans cette dernière partie du mémoire, nous adopterons une démarche prospective, qui vise à réfléchir au rôle de l'action publique par rapport au vieillissement de la population.

CHAPITRE I - Réorienter les politiques publiques

A. Nécessité d'une meilleure prise en compte du vieillissement de la population

Globalement, l'ensemble des acteurs que nous avons interrogés semble avoir le sentiment qu'il se passe quelque chose autour du vieillissement de la population et que l'action publique devrait considérer sérieusement ce phénomène démographique.

Pour une coordonnatrice autonomie par exemple, *« le vieillissement c'est commun à toutes les catégories, toutes les populations, tous les pays..., qu'ils soient développés ou pas développés, qu'on ait affaire à des populations... françaises ou d'origine autre, etc., donc c'est massif, que ce soit des gens qui avaient une activité professionnelle, des revenus stables, etc., ou au contraire qui ont eu un parcours chaotique ou des minima sociaux. Donc on est obligé à un moment donné de... de faire face quoi. »* Les projections de population réalisées par l'Insee confirment qu'il s'agit d'un phénomène à grande échelle, puisqu'en 2050, près d'un tiers de la population française serait âgée de 60 ans ou plus.

Cette évolution démographique était prévisible, puisque les baby-boomers allaient forcément devenir des papy-boomers, mais les pouvoirs publics semblent ne s'en être préoccupés que tardivement. Pour une élue, *« toute cette situation on va dire, les pouvoirs publics ne l'avaient pas anticipé. Donc on va dire il y a moins de 10 ans, c'est un problème ce vieillissement qui a émergé brutalement, et où maintenant il y a des réponses à apporter et des réponses qui sont quantitativement importantes à apporter, qualitativement évidemment, mais surtout quantitativement dans la mesure où ça n'avait pas été anticipé. »*

Si le vieillissement de la population n'est pas un problème en soi, il nécessite tout de même qu'on le prenne en compte pour penser et organiser les impacts qu'il aura sur la société. Mais

plusieurs acteurs parmi ceux que nous avons rencontrés ont l'impression que ce n'est pas vraiment le cas. Ainsi, une coordonnatrice autonomie estime que « *ce qui est préoccupant c'est qu'on s'en occupe pas, c'est qu'on s'en préoccupe pas* ». Elle donne un exemple concret : « *lorsqu'une commune ou une intercommunalité pense son aménagement du territoire, spontanément il va lui venir en tête les lotissements pour les jeunes familles qui s'installent, la crèche, les écoles, et puis c'est qu'après qu'elle va se réveiller et qu'elle va se dire : "ah bah tiens il faudrait peut-être une maison de retraite, il faudrait peut-être ci, ah mais bon on a fait une piste de kart à côté de maisons qui sont habitées par des gens depuis des années, ils risquent pas de partir", enfin voilà, c'est plutôt ça qui est préoccupant, c'est pas le vieillissement en soi, pour moi c'est pas un problème.* »

Pour cette coordonnatrice, les retraités et les personnes âgées ne font pas encore véritablement l'objet d'une réflexion de la part de l'action publique dans son ensemble, alors que le secteur privé est fortement investi auprès de ceux qu'il appelle généralement les « seniors ». « *Vraiment la retraite c'est pour l'instant, à mon avis, assez bien pensé par tout ce qui est secteur privé lucratif, c'est-à-dire le tourisme, tout ce qui dans le commerce, le tertiaire qui veut faire de l'argent avec cette catégorie de population en lui vendant des biens de consommation, mais c'est relativement peu pris en compte par les collectivités territoriales à mon sens* », explique-t-elle. Si une politique gérontologique existe depuis un certain temps, elle ne paraît pas innovatrice, ni positive, ajoute cette professionnelle : « *même les collectivités ou les villes qui se préoccupent par exemple de la garde des jeunes enfants, pas assez de crèches, pas assez..., etc., c'est rarissime un projet qui dirait bon bah il y a peut-être des personnes de 60, 70 ans qui aimeraient bien de temps en temps quelques après-midis par semaine garder des petits ou des choses comme ça. On n'en entend jamais parler. Voilà, donc je pense que c'est pas... au niveau de la société c'est pas valorisé comme pouvant apporter quelque chose.* »

De leur côté, quelques retraités estiment aussi que le vieillissement de la population n'est pas un sujet de préoccupations majeur aujourd'hui, alors qu'il devrait l'être. Ainsi, pour Mlle G., « *il faudrait que la société s'en occupe un peu plus, parce que... ils s'occupent de... et puis les vieux on les met un peu à l'écart. C'est pas des ghettos, mais... il faut quand même penser que c'est des gens qui ont vécu et qui ont fait ce qu'ils ont pu, et que bon... il faut que l'Etat ou que les gens s'en occupent un peu. Puis la population vieillissante, donc il y a tout le côté médical aussi qui est important.* » Mr L. pense également qu'il y aurait à réfléchir autour des

nouvelles relations entre les générations : « ça devrait être un souci de nos dirigeants, c'est de dire comment... comment faire un petit peu coexister ou vivre ensemble des gens de plusieurs générations ». Or, il n'a « pas l'impression que nos dirigeants s'y préparent beaucoup, nous fassent beaucoup faire des choses ensemble quoi, et je trouve que c'est dommage. Ils font les repas des personnes âgées la mairie par exemple, mais elle pourrait aussi plus inviter de l'intergénérationnel en disant au lieu de faire un repas uniquement de personnes âgées, de demander à ce qu'il y ait des jeunes qui participent quoi. »

Enfin, du côté des acteurs associatifs, il existe un accord sur le fait que le vieillissement démographique est source d'enjeux importants, mais les propos divergent sur le thème des préoccupations. Pour le premier, « le vieillissement de la population pose beaucoup de questions à la société et à ses institutions, les collectivités locales, etc., mais ça ne devrait pas être un problème pour la société ». Le second se centre, lui, sur le fait « qu'au niveau de l'Etat, et pas forcément celui-là seulement, pas celui qu'est là, c'est les autres aussi, il y a pas une assez grande prise en charge de la personne âgée dépendante ou future dépendante. »

Cette façon de voir les choses, focalisée sur les problèmes médico-sociaux des personnes âgées, révèle une approche traditionnelle de l'intervention publique dans le domaine gérontologique. Mais quand on prévoit que bientôt une personne sur trois sera âgée de 60 ans ou plus, il serait temps de réfléchir à la place de ce groupe de population dans la société. Ainsi, « quel sens attribuons-nous collectivement à la présence sociale d'un groupe de personnes situées en dehors de la dynamique des échanges liés au travail et à la production ? » (dir. Gucher, 2006, p. 11). Ici réside l'enjeu d'un projet de société rénové, fondé sur l'équilibre entre différents groupes de population et sur de nouvelles dynamiques de vie. Cela requiert une réflexion collective à long terme, dans laquelle les acteurs de la politique gérontologique auraient évidemment toute leur place, ce qui permettrait de sortir d'une intervention fondée uniquement sur la problématique de la « prise en charge » des personnes.

B. Les missions de l'action publique : entre continuité et transformation

Le vieillissement de la population est source de nombreux enjeux de société, nous l'avons déjà évoqué, notamment quant à la place des retraités dans la collectivité, à leurs relations avec d'autres générations et à la modernisation du parcours professionnel. Mais lorsqu'on interroge les acteurs publics et associatifs sur le rôle des pouvoirs publics dans le

champ gérontologique, ceux-ci mettent principalement en avant la thématique restrictive de la « prise en charge » des personnes et de la réponse à leurs « besoins d'aide ».

Pour une élue, « *c'est la responsabilité du Conseil général, d'accompagner, de prendre en charge les personnes âgées dépendantes* ». Elle pense qu'à l'avenir, le rôle des pouvoirs publics sera d' « *installer un maximum d'aide à la population et à la personne âgée, dans les zones même les plus difficiles et les plus reculées* ». Les personnes âgées sont bien identifiées comme public cible pour lequel les pouvoirs publics doivent trouver des solutions : « *on est vraiment conscient de tout ce qu'il y a à faire quand on est élu(e), quand on est dans les pouvoirs publics, pour cette population, et on souhaite le faire* ». En outre, cette élue se situe clairement dans une approche gestionnaire et financière de la politique gérontologique : « *une personne âgée en établissement c'est un coût, une personne âgée qui est à domicile ça a un autre coût, et les pouvoirs publics devraient prendre en compte ces coûts.* »

L'autre élue que nous avons rencontrée pense également que les enjeux financiers sont fondamentaux pour permettre une présence maximum auprès des personnes âgées dépendantes : « *normalement l'Apa, théoriquement, devrait déjà j'ai envie de dire augmenter en termes de plafonds financiers de façon à pouvoir augmenter le nombre d'heures d'accompagnement, mais surtout pas tellement dans la journée, mais surtout sept jours sur sept et donc le week-end, et y compris pouvoir aller plus loin dans la nuit aussi, les passages la nuit* ». Cette élue se dit également favorable à la création d'une « *prestation unique, une convergence de prestations entre le handicap et la gérontologie, parce que les prestations du handicap permettent un accompagnement beaucoup plus intense et beaucoup plus important.* » Mais, Mme T., retraitée, se pose la question de savoir si une présence extérieure ne la gênerait pas à son domicile alors qu'elle aurait effectivement besoin d'une aide : « *je serais obligée d'y arriver à cause de mes mains [problèmes d'arthrose]. Je sais pas si je supporterais quelqu'un, je sais pas* ». Finalement, cette retraitée préfère s'arranger avec sa fille en cas de problème. Ce témoignage montre que la vision de retraités consommateurs de services publics ne correspond pas forcément à la réalité.

Nous avons rencontré un autre exemple de décalage entre les réalisations de l'action publique et leur utilisation par les retraités et les personnes âgées, avec d'une part, les dispositifs d'accueil de jour, et d'autre part, les formules d'hébergement temporaire. L'accueil de jour est pratiqué dans des structures qui reçoivent des personnes en demi-journée ou en journée pour

des activités individuelles et collectives. L'hébergement temporaire en maison de retraite est destiné à des personnes ayant besoin momentanément d'être aidées, en raison d'une sortie d'hôpital, de l'absence de leur famille, de l'épuisement de l'aidant principal, de la maladie du conjoint, etc. Les Conseils généraux sont plutôt bien positionnés sur ce type de dispositifs, mais le problème est que la demande ne suit pas toujours... L'élue qui nous a parlé de cela explique ce décalage par les mentalités : *« on développe tout ça. En réalité, on le développe, mais c'est pas facile à concrétiser... dans les mœurs j'ai envie de dire, c'est pas évident, voilà. C'est une culture à... une culture je pense à acquérir je pense, parce que quand les aidants familiaux sont tellement impliqués, ils culpabilisent de... ils ont l'impression d'abandonner la personne en la mettant dans un hébergement temporaire ou donc dans un Ehpad [Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes]. Bon, l'accueil de jour, c'est pas facile non plus d'après ce que j'entends, bon j'en connais moins les raisons..., en somme sortir la personne de chez elle pour l'emmener dans une autre activité, en tout cas ça fonctionne, ceux qui existent... ne fonctionnent pas à leur optimum quoi. »* Pour cette élue, la solution réside dans la « communication » qu'il y aurait à organiser autour de ces dispositifs, ce qui témoigne de la non remise en cause du bien-fondé de ces actions, qui ne correspondent peut-être tout simplement pas à ce dont les aidants et les personnes âgées aimeraient avoir recours en cas de besoin.

Les besoins des personnes sont très souvent l'entrée par laquelle les acteurs publics envisagent leur rôle. Alors que nous l'interrogeons sur le sens du terme « dépendance », qui prête à débat comme nous l'avons vu, un coordonnateur autonomie a finalement déclaré que les termes n'étaient pas importants tant que le travail était réalisé : *« je trouve qu'on perd trop de temps parfois à définir des notions : est-ce qu'on parle d'autonomie, de dépendance ou de handicap, ou de personnes en situation de handicap ? Bon moi je crois qu'à un moment donné, quand on est dans des collectivités qui avons pour..., une collectivité qui a pour mission d'apporter des réponses, il faut dépasser ça quoi, il y a des gens qui ont des besoins, il faut identifier les besoins, les évaluer puis après apporter des réponses. »* Une élue nous a également parlé des besoins auxquels doit répondre le « plan Alzheimer ». Ce plan doit permettre la mise en place de « gestionnaires de cas », chargés de rencontrer les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de faire le « diagnostic de tous [leurs] besoins », et ce pour mettre en place les « dispositifs nécessaires » pour accompagner cette personne. Ces professionnels auront aussi pour objectif de contacter les aidants familiaux si ceux-ci le

souhaitent, pour « connaître [leur] état de santé, [leur] faire des recommandations si nécessaires, et voir quels sont [leurs] besoins en termes d'aide. »

Pour une coordonnatrice autonomie, les retraités et personnes âgées ont forcément des besoins : « les besoins en tout cas ils sont là, les gens ils ont besoin d'un accompagnement, ils ont besoin d'un référent unique, ils ont besoin qu'on leur précise ce que c'est que l'Apa, ce que fait une aide à domicile, il y a besoin de collaborer et de coopérer avec des partenaires, il y a besoin de voir plutôt plus régulièrement les gens pour leur dire "ça va, ça va pas", voilà, il y a besoin de leur donner des renseignements petit à petit et qu'ils les intègrent ces renseignements, et donc pour les intégrer faudrait y aller plusieurs fois... » Cette coordonnatrice regrette que le Conseil général de l'Isère ne dispose pas d'un système d'informations qualitatives qui permettrait de mieux répondre aux besoins des personnes : « savoir qu'ils sont en Gir 1, 2, 3, 4¹³, ça c'est sûr c'est bien, mais ça ne nous dit pas les besoins des gens, ça ne nous dit rien de leurs besoins, et je trouve que c'est bête parce que les infos on les a mais on les renseigne pas. C'est vrai que c'est une sacrée perte, (...), c'est ça qui serait intéressant pour savoir où est-ce qu'il faut développer des services, à quel endroit, enfin c'est comme ça qu'on serait efficace. »

Enfin, nombre de ses acteurs publics et associatifs affirment que la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale pour financer le risque dépendance serait un bon levier d'action pour améliorer la prise en charge des personnes âgées. Pour une coordonnatrice autonomie, « c'est une question qu'on n'a toujours pas résolue et qu'est fondamentale ». « L'aide aux personnes en perte d'autonomie, à mon avis il faut que la réponse elle reste de la solidarité nationale, il faut que ça reste une réponse des pouvoirs publics. (...) Moi je suis pas un adepte des assurances privées, etc., même si elles peuvent être complémentaires pour les gens (...), il faut à un moment donné mutualiser les risques et que la collectivité apporte des réponses globalisées », déclare un coordonnateur autonomie. Quant à cet acteur associatif, il explique que « ce que l'on réclame fortement, ce que les organisations réclament fortement, quelle qu'en soit la nature, qu'elle soit syndicale ou associative, c'est la prise en charge. (...)

¹³ La grille nationale Aggir (Autonomie gérontologie groupes iso-ressources) est un outil destiné à évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens. L'évaluation se fait sur la base de dix-sept variables, possédant chacune trois modalités, et qui permettent de classer les personnes dans six Groupes iso-ressources (Gir).

C'est à l'Etat, par la création d'un cinquième risque de la Sécurité sociale..., ça c'est la solidarité. »

Mais alors que les acteurs publics et associatifs identifient bien leur rôle auprès des retraités et des personnes âgées, certains parmi ces derniers ne voient pas du tout en quoi l'Etat ou les collectivités locales pourraient intervenir dans le champ gérontologique. Mme I. dit ainsi simplement : *« les pouvoirs publics, je sais pas ce qu'ils peuvent faire les pouvoirs publics, les pouvoirs publics c'est facile de dire ils doivent faire ci ou ils doivent faire ça mais pas..., là je maîtrise pas les questions de politique et de finance de l'Etat, c'est le genre de choses... (rires). »* Mme Z. est aussi dubitative sur cette question : *« le rôle des pouvoirs publics pour les personnes âgées ? Je vois pas ce qu'ils pourraient faire. Enfin je... En dehors de baisser les trottoirs pour qu'ils puissent ne pas se casser la figure... »* Cette retraitée évoque tout de même l'existence de *« bons de restauration »*, de *« bons de transport »* et de *« bons de cinéma »*, mais on est loin des besoins d'aide et de prise en charge analysés plus haut.

En outre, d'autres retraités soulignent que l'action publique est amoindrie par les soucis de budget. Pour Mr P., *« il y a des problèmes financiers, alors si c'est pas l'Etat c'est les organisations caritatives, etc., qui doivent prendre le relais. Bon l'Etat fait ce qu'il peut avec l'argent qu'il a, voir le déficit actuel abyssal qu'on va... on va arriver à léguer à nos enfants des sommes catastrophiques à rembourser, bon »*. Cette situation semble inquiéter Mr R. : *« l'Etat se désengage de ça hein, on le sait très bien, l'Etat... il a déjà refourgué ces problèmes à... aux Conseils généraux, c'est les Conseils généraux maintenant qui vont prendre les problèmes de vieillesse en... en charge, (...), bon on sait très bien que l'Etat n'a pas donné beaucoup de pouvoirs financiers supplémentaires donc ça sera aux Conseils généraux de trouver l'argent et comment ils vont faire, ça je ne sais pas, je ne sais pas. »*

Une élue, directement concernée par cette problématique puisque c'est elle qui doit agir avec de faibles moyens, pointe également ces problèmes financiers : *« si la solidarité nationale... n'augmente pas, ne se développe pas, les départements auront des limites, les Conseils généraux ne pourront plus..., à un moment donné il y aura des limites de budget. Il peut y avoir une rupture terrible dans l'accompagnement et assez rapide, assez rapide, c'est pas dans dix ans, pas dans vingt ans. »* Si nous ne nions pas combien cet état des choses constitue une sérieuse préoccupation, il nous semble important de souligner combien il est

dommageable de ne prendre en compte le vieillissement de la population qu'en termes d'« impératifs purement financiers » (Puijalon et Trincaz, 2000, p. 168).

Les thèmes et les modes d'intervention publique dans le cadre gérontologique auraient en fait besoin d'être renouvelés, question qui est apparue à plusieurs reprises au cours de nos entretiens.

Pour commencer, deux acteurs ont évoqué l'intérêt d'un dialogue entre les acteurs publics du champ gérontologique et les destinataires de leur action. Pour une coordonnatrice autonomie, les pouvoirs publics doivent « *lancer la machine* » de la réflexion autour du vieillissement de la population, mais en s'appuyant sur la base : « *il faut vraiment que les pouvoirs publics impulsent quelque chose à ce niveau-là. Après, dans un deuxième temps, il faudra aussi, avant même que l'individu puisse s'exprimer à titre individuel parce que ça c'est très dur, qu'il y ait des représentants associatifs. A mon avis on pourra pas faire sans.* » Cette coordonnatrice reconnaît même qu'il ne faut « *pas tout attendre des pouvoirs publics parce qu'eux ils vont avoir des gestions économiques, de finances publiques, etc. hein. Donc il faut aussi à un moment donné que les associations et les personnes en tant que telles s'expriment sur ce qu'elles veulent, parce que si demain on nous dit : "bah ça y est, c'est bon, on a résolu le problème des retraites, on les supprime, vous vous assurez individuellement, comme ça terminé", peut-être que ça sera pas notre choix de société. Donc à un moment donné ça va bien revenir à l'individu, mais bon... au niveau... national, il faut après des représentants... pour dialoguer avec les pouvoirs publics.* »

Du côté des retraités que nous avons rencontrés, Mr L. pense effectivement qu'il serait bien que les retraités soient plus consultés sur des choses qui les concernent au premier chef : « *je souhaite que... de plus en plus on leur demande leur avis, que de plus en plus... on les intègre dans des structures un peu du genre... ce qui existait jusqu'à il n'y a pas longtemps au conseil municipal, il y avait un (...) conseil consultatif des personnes âgées* ». Pour lui, les retraités seraient parfaitement légitimes pour tenir ce rôle démocratique « *parce qu'il y a quand même une expérience et puis il y a une spécificité, c'est vrai : qui mieux que la personne âgée connaît les problèmes des personnes âgées ?* ». Si ce type de démarche rencontre parfois des difficultés en termes de représentativité, ce que Mr L. reconnaît, il a tout de même le mérite de donner la parole aux premiers concernés.

Mais ce qui ressort plus souvent de nos entretiens avec les retraités sur ce qui pourrait être développé pour eux renvoie à la thématique de l'insertion sociale. Pour Mr L., « *il manque un lieu d'écoute pour les personnes qui ont envie d'un peu s'extérioriser et rappeler un peu ce qu'ils ont vécu dans leur vie quoi.* » Pour Mr R. : « *il faudra de plus en plus... d'associations oui où je veux dire où les gens peuvent encore... s'exprimer, où ils peuvent encore participer un petit peu activement à la vie.* » Mme J. évoque elle aussi l'utilité des « structures » qui permettent de « *maintenir les anciens en activité* » tout en rompant leur isolement : « *moi si je m'étais retrouvée vraiment toute seule, j'aurais été contente d'aller dans une association pour pas être toute seule, c'est pas mon cas parce que j'ai toujours les enfants et les petits-enfants, mais c'est vrai que c'est pratique hein.* » Quant à Mr P., il estime que les rassemblements ou autres activités programmés régulièrement ne tiennent pas suffisamment compte dans leur organisation des difficultés spécifiques de certaines personnes âgées : « *Moi je vois il y a le château de Bon Repos¹⁴ là-haut, il y a des visites mais moi je peux pas, les trois quarts des réunions elles se font le soir et avec cette jambe, etc., et puis les difficultés, le soir moi je peux pas sortir la nuit par exemple, conduire la nuit je crois que c'est la limite, maintenant. (...) Là-bas c'est toujours le soir ou alors il faut, il faut que d'autres personnes... prennent la responsabilité au niveau des anciens d'aller les chercher, de les ramener, c'est pas toujours évident.* »

Enfin, les pouvoirs publics pourraient également se saisir de questions plus larges concernant le vieillissement de la population. Pour un acteur associatif, il faudrait « *faire en sorte que le vieillissement de la population soit pris en compte dans tous les niveaux, pour tout, et pas seulement sous l'angle de la dépendance, de la perte d'autonomie, mais sous l'angle plus global d'une population qui, arrivée à l'âge de la retraite, peut encore participer à beaucoup de choses. Moi quand je regarde les plans, les programmes d'urbanisme, les plans de logement, etc., les personnes âgées sont souvent absentes des préoccupations, ou si elles le sont, c'est dans la perspective de répondre à cette question de la dépendance, mais il y a pas que ça.* » Selon une coordonnatrice autonomie, la nouvelle donne démographique « *va réorienter tous les budgets des collectivités territoriales, qui vont devoir repenser des..., faire des dépenses d'aménagement du territoire différemment, remettre à niveau des trottoirs, les transports, des services qui n'existaient pas avant.* » Elle évoque même l'avancée que représenterait une politique d'aménagement public qui tiendrait compte des « *spécificités* »

¹⁴ Ce château domine le vallon de Jarrie.

des publics âgés. Concrètement, cela pourrait passer par la définition de « *normes* », comme il existe « *des normes d'accessibilité, des normes incendie* », qui constitueraient un « *service minimum qu'on retrouverait sur tout le territoire* ». Par exemple, « *une ville, bah si on construit un quartier nouveau, bah il y a l'école, il y a la crèche, il y a la maison de retraite ou le foyer-logement (...) Toutes les communes ont un service technique pour l'entretien des bâtiments avec des barrières quand il y a des fêtes foraines ou je sais pas quoi, et bah demain elles auront toutes un portage de repas, par exemple, à domicile.* »

Dans son rapport 2009, intitulé « Seniors et cité », le Conseil économique, social et environnemental réfléchit aux « implications territoriales » du vieillissement de la population. Il préconise par exemple de « favoriser la mixité générationnelle dans la ville » par la conception même de l'espace social : « l'intergénérationnel ne consiste pas à organiser des rencontres formelles à date et heure dites entre l'école maternelle et la maison de retraite mais bien plutôt à concevoir l'espace social de telle sorte que des rencontres " naturelles " voire inévitables puissent se produire » (Boutrand, 2009, p. 126). Cela pourrait être mis en œuvre au travers d'une politique de logements et de transports qui favoriserait la mixité intergénérationnelle et la mobilité dans la ville, dans une démarche résolument tournée contre la ségrégation. Le Conseil propose également de faire en sorte que la mobilité résidentielle des retraités soit étudiée et prise en compte dans une optique de retombées positives sur les territoires concernés, autour de l'économie présente¹⁵ et d'un équilibre de populations.

Ainsi, avec le vieillissement de la population, l'intervention publique en faveur des retraités et des personnes âgées a l'occasion de renouveler son approche pour se soucier plus de la qualité de vie de ces populations et de la cohésion sociale et intergénérationnelle sur le territoire, que des problèmes de prise en charge et de réponses à des besoins d'aide. « Si le vieillissement de la population est un fait incontestable, l'avenir n'est pas pour autant écrit » (Boutrand, 2009, p. 163). Il devrait se construire à partir de choix de société qui impliqueraient la mobilisation de tous.

¹⁵ L'économie présente est une économie basée sur la population réellement présente sur un territoire, qui peut varier rapidement, et qui à la fois produit et consomme.

CHAPITRE II - Une reconfiguration du rôle des acteurs

A. La place essentielle des retraités et de leur entourage

L'action publique n'a pas vocation à agir auprès de tous les retraités et personnes âgées, qui sont très nombreux à pouvoir se débrouiller au quotidien et apprécient leur autonomie. Mr A., âgé de 89 ans, est satisfait de ne pas dépendre de quelqu'un pour ses déplacements par exemple : *« à l'heure actuelle je peux conduire, donc je suis autonome, j'ai pas de besoin de téléphoner à mon frangin... d'aller faire... de m'aider à faire les courses, ou à la femme de ménage de m'emmener, etc., donc je suis autonome. Je suis quand même allé à Chambéry l'autre jour, donc... et sans problème particulier »*, explique-t-il. Ce monsieur subvient seul à ses besoins parce qu'il est veuf. Mais deux retraités estiment que la vie à deux est bénéfique : *« en couple ça arrange beaucoup les choses, alors que quand on est tout seul, ça complique un petit peu parce que... ce que l'un ne peut pas faire, l'autre peut le faire, tandis que quand on est tout seul, ben si on peut plus le faire, on n'a pas le secours de l'autre »*, dit ainsi Mr L. Mme C. affirme, elle, que le fait d'être en couple quand on est âgé rassure les enfants : *« je remercie le bon Dieu moi parce qu'on vieillit ensemble. Nos enfants acceptent mieux qu'on soit là puisqu'on est deux. On s'aide mutuellement. »*

Du côté des coordonnateurs autonomie, certains notent qu'ils ne travaillent pas pour tout le monde, puisque la majorité des personnes âgées mènent librement leur vie, sans problème particulier. Pour une coordonnatrice par exemple, *« globalement tous les vieux ne passent pas par l'Apa et tous les vieux ne passent pas par une institution, et tous les vieux..., enfin je veux dire il y en a plein qui vieillissent bien chez eux sans souci quoi hein..., il y en a plein, sauf que nous on ne les voit pas. »* Cette coordonnatrice précise que cela est plutôt positif : *« il y a quand même des gens qui arrivent à bien compenser ça quoi, voilà... euh, et qui n'ont pas besoin des services sociaux, ça veut dire qu'ils se débrouillent autrement, enfin je trouve que c'est bien d'avoir des ressources propres. (...) Je veux dire..., de pas être dépendant d'une allocation, c'est quand même mieux dans la vie globalement que d'en être dépendant. Voilà, après..., en espérant que ces personnes-là soient au courant qu'elles peuvent y faire appel »*. Pour un coordonnateur autonomie, les pouvoirs publics n'ont à intervenir que lorsqu'une personne le souhaite : *« une personne qui a 70 ans qui est en pleine santé, elle a pas besoin qu'on s'occupe d'elle, elle a besoin de conserver du lien social, continuer à voir les amis qu'elle avait, continuer à voir sa famille, elle a pas besoin qu'on s'occupe d'elle. Après c'est*

les personnes qui en expriment le besoin, quand elles en font la demande, effectivement il faut que là la société leur apporte des réponses. »

Ainsi, les retraités restent les premiers acteurs de leur vieillissement. Pour Mr L., « *chacun devrait pouvoir se prendre en charge, un petit peu (...) Nous les personnes âgées, on doit pas attendre un assistanat complet des pouvoirs publics* ». Une élue reconnaît que l'autonomie est fondamentale : « *la personne âgée, tant qu'elle est autonome, elle reste... elle doit rester seule pour faire tout ce qu'elle a envie de faire comme elle a envie de faire et au moment où elle a envie de le faire.* » Certaines personnes âgées vont même jusqu'à prôner l'autogestion et s'organisent pour gérer elles-mêmes leur vieillissement. Nous pouvons donner l'exemple des « Babayagas » (grands-mères en russe), des retraitées parisiennes qui travaillent depuis plus de 10 ans à la création d'une maison autogérée pour être maîtresses de leur vieillissement et vivre ensemble leur vieillesse. Selon Thérèse Clerc, qui est à l'origine du concept, la « Maison des Babayagas » s'apparente à une « "solution trouvée à sa propre vieillesse" et à celle d'autres femmes seules, divorcées ou veuves refusant une fin de vie assistée en maison médicalisée »¹⁶. Elles ont donc pour projet de construire un immeuble où chacune aurait son petit appartement et où des espaces collectifs permettraient de se réunir. En cas de maladie ou de besoins spécifiques, elles pourraient s'entraider et faire intervenir des professionnels de l'aide à domicile. En outre, les « Babayagas » souhaitent créer une « Université du savoir des vieux » (Unisavie), dont les objectifs seraient d' « impulser une prévention pour vieillir en bon état et développer des représentations de la vieillesse ne la cantonnant pas à la seule approche par soins et assistance, la réduisant à une maladie "très onéreuse pour la société", mais au contraire en lui restituant sa pleine dimension d'un âge de la vie, avec y compris l'appréhension lucide de sa fin ».¹⁷ Le bâtiment devrait être construit par l'office public HLM local sur un terrain gracieusement cédé par la municipalité de Montreuil. Mais les « Babayagas » manquent encore de budget pour que le chantier commence, le Conseil général de Seine-Saint-Denis (93) ayant donné un avis défavorable à leur projet parce que cette demande de soutien ne rentre pas dans les cases administratives !

Dans le Périgord, des retraités ont eux aussi décidé de porter un projet commun, celui d'un compagnonnage solidaire dans un lieu de vie autogéré regroupant des appartements de 50 m², avec des espaces collectifs tels que salons, salle à manger, buanderie, cuisine, atelier, jardin,

¹⁶ Source : <http://www.agevillage.com>

¹⁷ Source : <http://lamaisondesbabayagas.fr>

chambres d'hôtes permettant de recevoir des visiteurs ou de la famille... L'entraide et des aides extérieures permettront de faire face à un éventuel amoindrissement de l'autonomie des résidents. Ces retraités, qui refusent l'idée d'entrer en maison de retraite pour des raisons économiques et parce qu'ils veulent être responsables de leur destin, ont donc fondé l'association « Lo Paratge » (égalité en occitan). Celle-ci préfigure la coopérative qui permettra à chaque « résident-coopérateur » d'être à la fois propriétaire d'une part de la coopérative et locataire du lieu contre un loyer mensuel. C'est cette coopérative qui fera l'emprunt nécessaire à l'aménagement du lieu, situé sur un terrain mis à disposition par la commune de Saint-Julien-de-Lampon (Dordogne)¹⁸.

Ces deux exemples montrent combien les retraités peuvent mettre à profit leur autonomie et leur dynamisme pour organiser eux-mêmes leur vieillissement. Ce type de projets pourrait être développé à plus grande échelle à en croire certains auteurs, qui présentent les nouvelles générations de retraités, celles issues du baby-boom, comme actives et valorisant l'indépendance. Pour une coordonnatrice autonomie, *« peut-être que pour le coup les futures générations de retraités vont peut-être prendre aussi ce problème-là à bras-le-corps. (...) peut-être que c'est sûrement des choses qui vont peut-être émerger un peu plus. »*

Aujourd'hui, la famille est souvent le premier lieu de ressources pour les personnes âgées en demande de soutien. Les conjoints, les enfants ou beaux-enfants, voire les petits-enfants, apparaissent comme des piliers du maintien à domicile à travers leur rôle d'aidants. Mlle G., qui vit avec une compagne, trouve qu'elle a de la *« chance de vivre avec quelqu'un, et qui me fait des courses... »* Du côté de Mme C., ce sont les enfants et leurs conjoints qui viennent régulièrement *« donner un coup de main »* pour le ménage ou des petits travaux dans la maison. La famille peut ainsi soutenir les personnes âgées au quotidien, mais elle peut aussi intervenir plus ponctuellement. Mme T. raconte ainsi qu'elle ne fait pas appel à de l'aide à domicile parce qu'en cas de besoin elle peut compter sur sa fille qui habite deux étages au-dessus dans le même immeuble et qui est à la retraite depuis peu : *« s'il arrive quelque chose, je l'appelle, elle monte et puis voilà. Elle est au deuxième, moi au quatrième, c'est bien. La dernière fois qu'il m'a pris un malaise, bon bah je l'ai vite appelée et j'appelle le Samu. »* Mr P. explique, lui, qu'il ne voit pas très souvent ses nièces parce qu' *« elles sont mariées, elles ont des enfants, donc elles ont de quoi s'occuper (...) Mais... quand même s'il y avait quelque*

¹⁸ Source : <http://loparatge.org>

chose, j'ai toujours des personnes qui pourraient répondre. » Enfin, pour Mme J., ses enfants sont « *supers* » parce qu'ils se sont organisés pour faciliter son rétablissement après une opération du dos : « *quand je suis sortie de l'hôpital, mon fils aîné [qui habite en face de chez elle] (...), il m'a dit : "hors de question que tu rentres chez toi, tu viens à la maison".* »

Les acteurs publics et associatifs que nous avons rencontrés soulignent également la place primordiale de la famille auprès des retraités et des personnes âgées. Pour un acteur associatif, « *la famille joue un rôle important, bien sûr, quoi qu'on ait pu en dire au moment de la canicule, où ici ou là on a dit que les enfants se sont pas occupés de leurs parents, ce qui est quand même pas très juste, loin même s'en faut.* » Pour une coordonnatrice autonomie, « *la famille ça reste l'aidant numéro un. Ça commence souvent par une aide comme ça ponctuelle pour les papiers..., voilà, et puis petit à petit c'est carrément des passages une à deux fois par jour parfois dans certaines familles, voire une cohabitation, quand même ça existe encore beaucoup.* » Une autre coordonnatrice évoque elle aussi le poids de la famille dans l'aide aux personnes âgées : « *les aidants familiaux, (...) ça représente quand même énormément de situations qu'on a, je dirais presque 75% des cas où c'est pas que des professionnels ou que des bénévoles ou que des élus qui s'occupent de la personne.* » Pour une autre coordonnatrice encore, c'est sur les aidants familiaux que repose véritablement la vie à domicile des personnes âgées, et non sur les dispositifs financiers des pouvoirs publics : « *aujourd'hui, le maintien à domicile, on est loin de couvrir tous les besoins, même avec l'Apa, (...), du coup la famille peut quand même pallier tous les manques de ce qu'on peut pas prendre en charge.* »

Mais aider des proches âgés ne va pas sans poser certaines difficultés. Pour une coordonnatrice autonomie, « *compte tenu du déficit des dispositifs d'aide qu'on a mis en place pour les personnes âgées, [les familles] sont contraintes de s'en occuper. Parce que que ce soit l'Apa, que ce soit les niveaux de retraite ou autres, ça ne suffit pas pour payer tout ce qu'il y a à payer quand on est vieux. Du coup, ça met à contribution les enfants pour faire des économies : "bah si je te fais le ménage, t'auras deux heures de moins d'aide à domicile, si tu viens habiter avec moi t'auras pas à payer ton loyer, si tu viens plus près j'aurais pas à me déplacer pour aller à 500 kilomètres"* ». Plusieurs acteurs pointent ainsi du doigt le non-choix parfois pour l'entourage familial de l'aide apportée aux parents âgés. Pour Mme J., « *ça devient une corvée pour la famille. Si on tape toujours sur la famille, c'est une corvée, c'est une contrainte pour eux et puis... c'est un peu gênant pour la personne.* » Pour une élue, soutenir un proche âgé peut être synonyme d'une « *exigence d'accompagnement très grande*

de la part des familles », avec une énorme « mobilisation physique, morale, mentale, psychique ». Enfin, Mme I. remarque que le fait d'être contraint de soutenir une personne âgée peut être source d'épuisement : « avec le "il faut, il faut que je fasse ci, il faut que je fasse ça", l'entourage finit par être fatigué et ça craque nerveusement, c'est inévitable ».

Un coordonnateur autonomie pense particulièrement aux générations de jeunes retraités, âgés de 55 à 70 ans, qui forment une génération « pivot » parce qu'ils soutiennent parfois encore leurs enfants, peuvent s'occuper des petits-enfants et aident en même temps leurs parents plus âgés, parfois dépendants. Pour ce coordonnateur, assumer ce rôle d'aidant « peut avoir des incidences en termes d'épuisement, en termes de fragilisation ». Une élue évoque à ce propos une étude du professeur Franco¹⁹ selon laquelle « 85% des aidants familiaux qui accompagnent une personne Alzheimer décèdent avant la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, parce qu'ils s'épuisent et ils vont faire des dépressions, ils vont être... ils vont être fragilisés par rapport aux cancers, fragilisés par rapport à toutes sortes de maladies. »

Des retraités parmi ceux que nous avons interrogés mentionnent aussi l'impact de l'aide aux personnes âgées sur les relations familiales. Mme I. trouve par exemple que c'est « très dur pour l'entourage » et préférerait que les familles gardent plutôt des « moments privilégiés » avec leurs proches âgés : « il y a des gens qui arrivent à s'occuper... à laver leur mère ou quoi, mais c'est très très dur parce que ça... il vaut mieux garder un rapport je dirais de... comment dire... affectif avec la personne. » Quant à Mr A., il n'est « pas d'accord pour que ce soit les enfants et les petits-enfants qui... qui subviennent... Alors c'était valable il y a 50 ans, il y a 100 ans, où les vieux comme on disait étaient récupérés par les enfants. Je pense que la société maintenant ne le permet plus parce que d'abord on n'a pas les habitations qu'il faut et... il faut qu'il y ait une certaine indépendance intergénérationnelle. »

Enfin, si les proches jouent un rôle majeur auprès des personnes âgées, cela peut poser problème pour des personnes qui n'ont pas de famille ou en cas de dispersion géographique de celle-ci. Pour une élue, la situation peut s'avérer délicate pour « des personnes âgées qui sont très isolées, qui n'ont pas de famille, qui n'en avaient pas, qui ne vivaient pas en couple donc qui n'avaient pas de conjoint, qui n'avaient pas d'enfants, bon dont les frères et sœurs quand ils existent sont du même âge donc ils sont en grande difficulté aussi. » Mr P. constate

¹⁹ Alain Franco est professeur au CHU de Grenoble, spécialisé en gériatrie.

également que l'isolement des plus âgés peut être problématique : « *le problème va se situer au moment où les... où la personne va être isolée, c'est-à-dire où du fait de la vie, etc., la famille, le noyau familial se disloque, et à ce moment-là, à partir du moment où l'îlot familial n'est pas suffisamment conséquent, s'il n'y a pas des enfants qui peuvent venir, je crois que c'est là où il y aura le problème.* » Quant à cette coordonnatrice autonomie, elle s'inquiète de l'amplification de l'éclatement familial du fait d'évolutions contemporaines qui « *modifient les habitudes familiales* ». Les problèmes d'emploi peuvent en effet pousser les enfants à aller chercher du travail loin de chez leurs parents, et les fratries tendent à se réduire.

Mais outre la famille, les retraités comptent aussi plus largement sur la société à travers la solidarité, l'entraide et le bénévolat. Clairement, pour Mme I., « *c'est pas l'Etat qui va développer (...) C'est la société elle-même, c'est les gens vaillants en fait qui développent les choses.* » De son côté, Mme Z. croit à la « *gentillesse des gens* » et a « *l'impression que le bénévolat revient un petit peu à la pointe du jour. (...) On sent quand même une... je dirais pas une fraternité, (...) une conscience, une aide là, et je crois que le bénévolat est revenu un petit peu. Il y a beaucoup de gens qui s'investissent maintenant, mais au profit des vieux comme inversement.* »

Mlle G. souligne que l'entraide est plus développée en milieu rural qu'en milieu urbain : « *dans les petits villages, les gens sont très solidaires les uns des autres, ils peuvent se rendre service, mais maintenant en ville c'est épouvantable dans les HLM ou dans les grandes barres, les gens ne se connaissent plus.* » Vivant sur les hauteurs de Jarrie, une commune de moins de quatre mille habitants dans le pays vizillois, Mr P. affirme que « *le voisinage est quand même... coopératif. Si j'ai un souci j'ai toujours l'un ou l'autre* ». Ce retraité bénéficie aussi des services de sa factrice, qu'il qualifie de « *sensationnelle* » parce qu'elle lui propose de lui faire quelques courses s'il a besoin et prend parfois le temps de boire un chocolat avec lui.

En somme, le vieillissement de la population pourrait contribuer à repenser le lien social, comme l'explique une coordonnatrice autonomie: « *je pense que la vieillesse elle nous oblige à ne plus être que sur le mode de l'individualisme : "je fais ce que je veux, je décide ce que je veux", non on est en relation avec les autres. Je pense que c'est plutôt ça. Donc ça va obliger à repenser les liens sociaux et les liens familiaux.* »

B. L'importance du soutien et de l'accompagnement de la part des professionnels de la gérontologie et des professionnels de l'action publique territoriale

Tout en sachant que les retraités devraient rester le plus longtemps possible maîtres et acteurs de leur vieillissement, en s'appuyant s'ils le peuvent et s'ils le souhaitent sur leur famille et leur entourage moins proche, il est parfois nécessaire de faire intervenir des professionnels.

Sur dix retraités que nous avons rencontrés, quatre ont recours à de l'aide à domicile, mais uniquement pour de l'aide ménagère quelques heures par semaine. Globalement, ils n'ont pas besoin d'aide au quotidien, et ne sont pas de grands consommateurs de services d'aide à domicile. « *Tant qu'on est vaillant, je veux dire on arrive à... pas avoir de besoin... plus de besoins que ça quoi* », explique simplement Mr L. Mr P. bénéficie, lui, de deux heures de ménage par semaine par l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) et estime que pour le moment, il n'a « *pas besoin de plus, non, non parce que j'arrive à faire ce qu'il faut...* » Plusieurs retraités envisagent de demander de l'aide uniquement en cas de problèmes qui nécessiteraient l'intervention de professionnels qui « *ont plus l'habitude* » et qui « *sont formés pour ça* », remarque Mme J. « *Le jour où j'aurai des problèmes..., à ce moment-là bien sûr j'hésiterai pas à faire appel à une aide à domicile* », dit Mme I. De même, relate Mme Z., « *c'est ce que je ferai quand je pourrai plus... subvenir à mes... à mes besoins, physiques je parle, physiques. Pour l'instant ça va, je peux encore nettoyer le dessous de ma cuisine.* » De façon plus générale, pour Mr L., l'aide à domicile représente une bonne « *solution intermédiaire* » : « *demander à ce qu'il y ait... des infirmières qui passent, des... le portage des repas à domicile..., il y a pas mal d'aides comme ça qui peuvent se faire avant de dire on fait le saut carrément et on va en institution.* »

Les établissements pour personnes âgées, plus souvent appelées maisons de retraite, ont plus ou moins la « cote » chez les retraités que nous avons interrogés. Les établissements sont jugés utiles quand la situation devient trop critique à domicile et/ou quand la famille de la personne âgée n'est pas disponible (« *les familles ne peuvent pas, les familles avec leurs problèmes d'enfants, de salaire, de chômage* », dit Mme Z.). Pour Mr L., « *quand ça devient grave, faut trouver des lieux d'accueil. (...) La famille peut pas toujours assumer (...), donc il faut trouver la solution...* » Mme C. pense, elle, qu'il « *faut construire des maisons d'accueil pour les personnes âgées, parce que tout le monde pourra pas rester chez soi. Et (...) nous on*

est famille, voyez, mais tout le monde est pas comme ça. » Pour Mmè J. également, « il faudrait faire beaucoup plus de... de maisons qui accueillent des personnes âgées qui sont seules (...) Parce que maintenant c'est plus comme avant, chaque membre de la famille gardait sa personne âgée, maintenant c'est terminé, c'est terminé parce que les enfants sont dispersés, ils ont leur travail, ils travaillent à deux, c'est fini tout ça, c'est fini. Donc il faudrait pouvoir avoir des structures d'accueil pour ces personnes-là et... que ça revienne des fois un peu moins cher parce que des fois les retraites, moi je mettrais ma retraite agricole dans une maison, j'irais pas loin hein. »

Mr L. évoque lui aussi le prix élevé des maisons de retraite et trouve qu'il manque un « maillon » dans la chaîne de l'aide gérontologique, celui qui permettrait de faire face aux accidents, un maillon qui s'incarnerait dans des « maisons qui prendraient en charge les périodes transitoires » et qui viendrait compléter une offre d'établissements souvent onéreuse et manquant de places. Le fait est que les commentaires négatifs sur les maisons de retraite ne sont pas rares dans les entretiens. Mlle G. considère par exemple que « ça fait un peu ghetto », alors qu' « avant on gardait les gens chez soi quand ils étaient malades ». De son côté, Mme C. préfère la vie à domicile parce que la vie est « triste » en établissement. Pour elle, « c'est quand vraiment on n'en peut plus qu'il faut aller en maison, mais tant qu'on peut rester chez soi... (...) Nous on a gardé mon papa, ma maman et ma tata qui était pas mariée, jusqu'à leur mort. Et on a une grande tante qui est morte chez nous à 94 ans..., oui. » Mr P. est plus acerbe dans ses critiques : « moi je vois ma... ma belle-sœur qui est donc en maison de retraite machin, bon elle est pas mal, elle est pas mal, mais elle est cajolée et tout par les uns et par les autres, la maison de retraite a l'air de marcher très bien, etc., mon frère n'a pas l'air de se plaindre non plus donc... Mais c'est ça, un peu cet embrigadement, alors l'heure du repas c'est tant, on mange ça, si vous avez un traitement médical bon bah on s'arrange pour le faire suivre. Bon elle, elle a eu un accident cardiaque lors d'une opération, elle a pas retrouvé tous ses moyens, alors elle est toujours aidée, elle est habillée... Moi ça me... Chaque fois que j'y pense, c'est un problème très difficile et alors... j'ai de la chance, je peux dire que j'ai de la chance. »

Du côté des professionnels de l'action publique territoriale, incarnés par les coordonnateurs autonomie que nous avons interrogés, nous discernons une certaine remise en question dans le travail, qui peut être source de nouveaux positionnements professionnels.

Pour commencer, deux coordonnateurs déclarent qu'eux-mêmes ont une approche limitée du vieillissement et de la vieillesse parce que leur travail ne concerne qu'une partie de la population vieillissante. « *On a une représentation biaisée à mon avis de la vieillesse, tout simplement parce qu'on ne voit que les personnes qui sont lourdement dépendantes..., ou celles qui sont en demande d'Apa* », explique une coordonnatrice autonomie. Selon l'un de ses collègues, « *au Conseil général on a la lorgnette parce que nous on est des spécialistes de la... de la perte d'autonomie, de la réponse aux personnes en perte d'autonomie. Finalement, (...) on a une vision déformée de ce qu'est la... de ce qu'est la retraite, la vieillesse, le vieillissement, parce qu'on en voit toujours que la partie la plus..., je sais pas si c'est le terme, mais la plus difficile (...) On en a une image tellement... tellement limitée, les personnes dépendantes c'est quoi ? C'est à peine 10% je crois de la population... de la population âgée, même pas, donc on en a une vision très déformée au Conseil général.* »

Une coordonnatrice s'interroge également sur les difficultés et le bien-fondé de son action auprès des retraités. Sa réflexion commence par l'affirmation d'un « *refus de voir un certain nombre de réalités* » par plusieurs jeunes retraités (moins de 70 ans) rencontrés dans le cadre de son travail : « *ils ont énormément de mal à accepter la dépendance, et je pense que c'est quelque chose qui n'était pas aussi vrai avant. On vieillissait, on trouvait ça normal, naturel, donc avec tous les problèmes qui étaient liés à la vieillesse et au vieillissement, et bon bah on avait 70 ans, ça arrivait à 70 ans. Maintenant, il y a quand même..., c'est très difficile d'aider les retraités, les personnes âgées, retraitées, jeunes, qui sont dépendantes, qui sont malades ou qui le deviennent un peu brutalement parfois.* » Pour cette coordonnatrice autonomie, un réseau d'informations plus efficace permettrait de faire connaître à ces retraités toutes les aides auxquelles ils peuvent prétendre, et de les sensibiliser à la « *prise en charge à domicile* » ou sur des « *conduites à tenir* » (se faire recenser dans le cadre du plan canicule par exemple). Selon cette professionnelle, qui estime qu'elle et ses collègues ont « *un devoir de... de couvrir des besoins, de prendre soin, de parer..., de permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible* », les personnes âgées « *ne viennent pas chercher ce type d'information* ».

Mais cette coordonnatrice autonomie se met aussi à la place de ces personnes et en vient à dire que cette politique n'est peut-être pas adaptée à cette génération de retraités : « *on en fait peut-être trop, enfin j'exagère là parce que je suis en train de me torpiller mais... est-ce qu'on en fait pas beaucoup par rapport à ce que ces personnes ont connu par le passé ? Elles*

étaient pas consommatrices, (...) pour elles, [la dépendance] était quelque chose de naturel et on faisait avec ce qu'on avait ». Plus fondamentalement, cette coordonnatrice tend à remettre en cause l'approche incapacitaire des personnes âgées, considérées uniquement comme bénéficiaires d'aide publique : « c'est aussi un petit peu infantilisant de notre côté de toujours apporter des conseils, des choses comme ça, enfin c'est... il y a une notion là de... de liberté aussi hein, les personnes âgées sont libres de faire leurs choix et on n'a pas forcément à tout leur apporter comme ça, les coucouner, voilà, c'est pas des... c'est des personnes précieuses sur le plan affectif mais c'est pas des bibelots non plus. Donc il y a cette notion de liberté aussi, "j'ai envie de faire ce que je veux et puis j'ai envie de manger ce que je veux, et puis... vous me cassez les pieds, laissez-moi finir ma vie tranquille". »

En fait, la véritable mission de l'action publique territoriale auprès des retraités et des personnes âgées résiderait dans l'accompagnement. Ainsi, pour un coordonnateur autonomie, *« le service public il a un rôle majeur à jouer dans... plutôt dans l'accompagnement on va dire. »* Pour lui, cela passe par le fait de ne jamais oublier qu'il y a toujours une personne derrière une personne âgée fragile, en difficultés, ou dépendante : *« la collectivité doit être présente pour apporter une aide à ces personnes-là, mais sans... sans dévaloriser leur place, sans en faire des objets quoi, mais c'est toujours en considérant ces gens-là comme des personnes qui ont eu une vie, qui ont eu de l'expérience. »* Plus concrètement, selon une de ses collègues, ce *« travail d'accompagnement et de suivi »* s'incarnerait dans *« l'apport d'informations »*, mais aussi dans un *« travail d'accompagnement et de réflexion à mener sur... "bah voilà où j'en suis, voilà quelles sont mes limites et... vers quoi je vais aller pour me faire aider" »*. En d'autres termes, l'intervention publique devrait plus se faire sur le mode de l'accompagnement à de l'ingénierie de projet auprès des retraités et de leur entourage que sur la gestion de *« dispositifs »*, qui certes apportent des *« réponses »* mais qui ne sont *« pas forcément toujours très opérationnels en termes d'accompagnement »*, remarque une coordonnatrice autonomie.

L'enjeu derrière ce changement de pratiques pour cette coordonnatrice est celui de l'*« autonomie dans la prise de décision »*. Une de ses collègues abonde elle aussi dans ce sens : *« il devrait y avoir un véritable travail d'accompagnement aux côtés des familles justement pour... pour aider à ce choix ou aux choix ou à la prise en charge, et qu'on ne soit pas que dans l'attributaire, enfin l'attribution de prestations. »* En effet, *« l'Apa en elle-même..., oui c'est un dispositif, c'est un moyen, c'est pas un objectif en soi l'Apa »*, ajoute cette

coordonnatrice. L'action publique gérontologique devrait donc être moins focalisée sur la dépendance et la gestion financière de prestations, « *parce que la question c'est : et les autres qui sont pas dépendants, comment ils font, comment on fait, les familles elles sont aidées comment, elles sont renseignées comment, elles sont soutenues comment, orienter comment, qui c'est qui s'en occupe ? Bah il y a personne.* » Finalement, le travail réalisé actuellement n'est pas satisfaisant pour cette professionnelle : « *on n'est pas dans la qualité du service social* ».

Cette préoccupation autour de la valeur du travail social est également présente chez une autre coordonnatrice, qui s'inquiète, elle, de l'insuffisance des moyens pour pérenniser le peu d'accompagnement des personnes qui existe aujourd'hui. Pour elle, avec la mise en place de l'Apa et même depuis la PSD [Prestation spécifique dépendance créée en 1997], « *on était sur une logique de "on accompagne les vieux, on propose un plan d'aide, on va les voir à domicile"* ». A l'heure actuelle, la crise économique et son impact sur les finances publiques tendraient à remettre en question certaines « *politiques facultatives de soutien* », même si « *on ne remet pas du tout en cause la prestation Apa* » en elle-même. Pour cette coordonnatrice, « *on pourra pas faire face..., enfin c'est un vrai souci (...)* En termes de moyens, nous on ne pourra plus accompagner, on n'aura plus les moyens en termes de travailleurs sociaux ou de travailleurs administratifs pour faire de l'accompagnement », ce qui risque de favoriser le glissement vers une « *logique de prestations* ». Si la population âgée reste une priorité de l'action publique départementale, l'enjeu est de savoir comment celle-ci sera effectivement menée.

L'accompagnement, véritable rôle de l'action publique territoriale en faveur des retraités et des personnes âgées ? Les coordonnateurs autonomie que nous avons rencontrés semblent le penser, même si les moyens pour porter cette responsabilité paraissent insuffisants. Mais, une coordonnatrice autonomie va encore plus loin, en préconisant le « *travail en réseau entre les collectivités territoriales, les associations, mais aussi les personnes elles-mêmes parce qu'elles ont aussi à être participantes et... elles peuvent aussi apporter des idées, en tous les cas dire aussi explicitement en termes de besoins ce qu'elles pourraient imaginer.* » Pour cette professionnelle, il s'agit d'une « *forme de solidarité* » qui « *aide à mieux faire face aux situations difficiles* » et permet aux acteurs en réseau de « *voir chacun en complémentarité ce qu'ils peuvent apporter.* » En outre, ce croisement d'acteurs divers pourrait « *développer le multi-réponses parce qu'il y a pas de solution idéale* » et parce que « *c'est la combinaison des*

réponses multiples qui... qui fait que bah... on peut mieux répondre aux problèmes. » De « nouvelles formes d'accompagnement, d'accueil, de relais ou de soutien » pourraient ainsi voir le jour, selon cette coordonnatrice.

L'aide aux aidants fait par exemple partie de cette mission d'accompagnement que pourraient renforcer les pouvoirs publics dans le champ gérontologique. Pour une coordonnatrice autonomie, *« c'est vraiment à prendre en compte, c'est-à-dire que les aidants familiaux ils ont leur place, mais forcément il faut imaginer des solutions de relais, sinon c'est pas tenable. D'autant que les familles sont de plus en plus..., enfin les groupes familiaux sont moins importants aussi qu'auparavant, que les familles sont de plus en plus éclatées, donc c'est forcément une autre forme d'organisation. »* Selon un coordonnateur autonomie, il s'agit de *« montrer à l'aidant petit à petit que sa place elle est importante, mais qu'en même temps... il est pas seul quoi, il y a des structures, des lieux-ressources qui peuvent venir l'épauler à certains moments pour lui offrir des répit ».* *« Jusqu'à présent les Conseils généraux, à travers l'Apa, ils étaient centrés sur l'aide aux personnes dépendantes, (...) il y a jamais eu véritablement aussi le souci de prendre en compte les besoins globaux de l'aidant »,* précise-t-il. Or cette problématique doit être prise en compte au niveau de l'action publique aussi bien pour continuer à s'appuyer sur les solidarités familiales que pour favoriser le bien-être des personnes âgées : *« si les aidants se désengagent et qu'on passe à un tout-professionnel, ça a un coût pour la société qui à mon avis sera encore supérieur, et c'est pas forcément ça en plus qu'attendent les personnes âgées dépendantes je veux dire. Beaucoup, on le voit dans les plans d'aide, je sais pas les collègues ce qu'elles en diront mais je pense que dans beaucoup de situations, la seule demande d'une personne âgée c'est que ça soit son conjoint qui continue au quotidien à s'occuper d'elles »,* explique ce coordonnateur. Respecter les choix des personnes et intervenir pour accompagner les retraités et les personnes âgées en cas de difficultés ou pour les aider techniquement à mener un projet précis, tels seraient les principes d'une action publique territoriale renouvelée dans le domaine gérontologique.

Conclusion

Avec ce mémoire, nous avons eu l'ambition de montrer à notre modeste niveau qu'il est possible et souhaitable de considérer le vieillissement de la population comme une réussite humaine et sociétale en termes de gains de vie. Un certain nombre de questions certes se posent en termes d'organisation et de fonctionnement de la collectivité, mais cette perspective ne devrait pas faire l'objet d'une vision catastrophiste et étriquée de la part des acteurs concernés et de la collectivité en général.

Véritable question de société, le vieillissement n'est pas à aborder du côté du pire ni à regretter. Il ne sert à rien de chercher à faire reculer le vieillissement de la population puisque toutes les personnes qui créent ce phénomène sont déjà nées. Cette évolution démographique conduit à une modification des structures de notre société, un mouvement que nous devons préparer et conduire pour mieux le maîtriser autour d'enjeux d'une grande importance. Il s'agit notamment de la place des retraités et des personnes âgées dans la collectivité, des relations entre les générations et du réaménagement du parcours professionnel au cours du cycle de vie.

Ainsi, les analyses centrées exclusivement sur l'avenir des pensions de retraites et sur les chiffres de la dépendance ne permettent pas d'appréhender toutes les problématiques liées au vieillissement de la population. Il est nécessaire d'adopter une approche pluridisciplinaire et systémique, sans jamais oublier que nous parlons toujours de personnes qui ont une longue vie, riche d'expériences, et qui abordent en général leur retraite et leur vieillesse de façon positive, en conservant de bonnes relations avec leur entourage et la société. Ces personnes devraient toujours être estimées comme telles, et non noyées sous les statistiques, réduites à des charges, des coûts, ou alors déconsidérées au nom de la recherche du profit.

Il n'est pas question non plus de tomber dans l'excès inverse et d'adopter une vision idyllique du vieillissement et de la vieillesse « en occultant les problèmes réels que peuvent rencontrer les personnes âgées, notamment en matière de santé, de solitude ou de pauvreté ». Il s'agit en réalité de « rétablir un équilibre dangereusement compromis dans la représentation collective de la vieillesse » (Loriaux et Rémy, 2006, p. 380).

La situation est complexe et le manichéisme, comme toujours, ne sera jamais un bon moyen d'aborder cette problématique, qui nécessite plutôt la mobilisation de tous pour dialoguer, échanger, proposer, etc., dans le cadre d'un large débat social sur l'avenir de la société confrontée au vieillissement de la population. Cela peut paraître bien compliqué lorsque l'on est confronté à des problèmes financiers ou d'isolement et plus généralement aux difficultés de la vie quotidienne, mais cela ne devrait pas empêcher une réflexion régulière importante sur le sens des évolutions pour bien les comprendre et se les approprier. Il reste ensuite à mobiliser des moyens humains et financiers conséquents pour qu'une politique efficiente, cohérente et adéquate en faveur des retraités et des personnes âgées ne soit pas qu'un vain mot.

Les acteurs que nous avons rencontrés semblent avoir bien conscience de la nécessité pour les pouvoirs publics de prendre en compte le vieillissement de la population, de façon structurelle et positive. Si l'approche limitée aux besoins de prise en charge des personnes n'a pas totalement disparu des discours sur le bien-fondé de l'action publique, nous avons perçu au cours de nos entretiens que les professionnels pouvaient privilégier une intervention territoriale favorisant l'accompagnement des personnes et de leur entourage. L'idéal serait de tendre désormais vers l'apport d'un soutien personnalisé en termes d'aide financière, technique et/ou humaine, et toujours en respectant les choix de vie des personnes. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que la logique du « faire avec », élaborée en opposition à celle du « faire pour ou à la place de » et qui tend depuis ces dernières années à se diffuser dans de nombreux domaines d'action publique, semble aujourd'hui pénétrer le monde gérontologique et pourrait grandement transformer les pratiques dans ce secteur.

Annexes

Bibliographie

• Ouvrages

- Bouisson J. et Reinhardt J.-C., Seuils, parcours, vieillissements, L'Harmattan, 2000
- Bourdelaïs P., L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population, Editions Odile Jacob, 1994, collection Opus, 1997
- Caradec V., Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Armand Colin, 2^e édition, 2008
- De Rosnay J., Servan-Schreiber J.-L., de Closets F., Simonnet D., Une vie en plus. La longévité, pour quoi faire ?, Editions du Seuil, 2005
- Dir Gucher C., Retraite et citoyenneté. Actualité d'une question paradoxale, CPDG, Presses universitaires de Grenoble, 2001
- Ennuyer B., Chabert J., Gucher C., Joël M.-E., Vivre au grand âge. La dépendance des personnes âgées, Autrement, 2001
- Feller E., Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité, Editions Seli Arslan SA, 2005
- Gucher C., L'action gérontologique municipale. Une entreprise de définition de la vieillesse et de ses pratiques, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 1998
- Guérin S., La société des seniors, Editions Michalon, 2009
- Guérin S., L'invention des seniors, Hachette Littératures, pour la préface, 2007
- Herfray C., La vieillesse en analyse, Editions Arcanes, Apertura, et Erès
- Institut Servier, La révolution de la longévité, colloque, Elsevier SAS, 2003
- Loriaux M., Rémy D. (Eds), La retraite au quotidien. Modes de vie, représentations, espoirs et inquiétudes des personnes âgées, De Boeck & Laercier s.a., Collection de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, 2006
- Pellissier J., La guerre des âges, Armand Colin, Paris, 2007
- Puijalon B. et Trincaz J., Le droit de vieillir, Librairie Arthème Fayard, 2000
- Rocheffort R., Vive le papy-boom, Odile Jacob, 2000, octobre 2004
- Ruaux J.-Y., 2030 : Le papy-crash ?, Alvik éditions, 2005
- Spitz B., Le papy-krach, Editions Grasset & Fasquelle, 2006
- Vimont C., Le nouveau troisième âge. Une société active en devenir, Editions Economica, 2001

• **Rapports, études, articles**

AGE (Plateforme européenne des personnes âgées), « Vers une société européenne pour tous les âges », Déclaration à l'occasion de l'année européenne 2007 de l'égalité des chances pour tous, novembre 2006

Bigot R., « Le baromètre des solidarités familiales en France (2^e vague - année 2007) », Credoc, Collection des rapports n°246, juillet 2007

Boutrand M., « Seniors et cité », Rapport du Conseil économique, social et environnemental, mars 2009

Caly J.-M., « Des mots qui font vieillir », tribune dans *La Gazette santé-social* n° 50, mars 2009

Clément S., Mantovani J., « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et société* n° 90, 1999

Clément S., Mantovani J., Membrado M., « Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer », *Les Annales de la recherche urbaine* n° 73, 1996

Clément S., Rolland C., Thoen-Fabre C., « Usages, normes, autonomie : analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population », Université Toulouse Le Miral et Cirrus-Cieu UMR 5193 CNRS, février 2005

« Continuum des vies et discontinuité sociale », entretien avec Edgar Morin, *Retraite et société* n° 34, octobre 2001

Fondation de France, « Baromètre 2008 de la générosité en France », septembre 2008

Dir. Gucher C., « Allongement de la durée de la vie et action publique territoriale. Enjeux et perspectives », CPDG – UPMF Grenoble, juin 2006

Dir. Malet J., « La France bénévole », 5^e édition, France bénévolat, mars 2008

Dir. Thierry D., « Les enjeux d'une transition réussie entre le travail et la retraite », France bénévolat, 2004

Febvre M., Muller L., « Vie associative et bénévolat en 2002 », Insee, février 2004 (mis à jour et corrigé en octobre 2004)

Fondation Abbé Pierre, « Personnes âgées et logement », chapitre 1 du rapport 2009

Frossard M. et Gucher C., « La vie à la retraite. Citoyenneté et attentes des nouvelles générations de retraités », Etude pour le Conseil général de l'Isère, CPDG, décembre 2001

Lainé F., « L'accès des seniors à la formation continue », *Retraite et société* 2002/3 n° 37

Moulias R., « Il faut détruire le concept de "dépendance" liée à l'âge », <http://www.agisme.fr>, octobre 2008

- **Sites Internet**

<http://www.age-platform.org>

<http://www.agevillage.com>

<http://www.agisme.fr>

<http://www.cairn.info>

<http://www.credoc.fr>

<http://www.fdf.org>

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr>

<http://www.francebenevolat.org>

<http://www.insee.fr>

<http://lamaisondesbabayagas.fr>

[http:// loparatge.org](http://loparatge.org)